

Le SAINT-SIÈGE

LÉON XIV | ENCYCLIQUES



LETTRE ENCYCLIQUE

## **MAGNIFICA HUMANITAS**

DU SAINT-PÈRE

**LÉON XIV**

SUR LA PROTECTION DE LA PERSONNE HUMAINE  
À L'ÈRE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

**[Multimédia]**

---

### INTRODUCTION

Les *res novae* de notre époque

Deux icônes bibliques

Édifier dans le bien

Rester humains

Chapitre 1

### UNE PENSÉE DYNAMIQUE FIDÈLE À L'ÉVANGILE

Une Église en chemin dans l'histoire de l'humanité

La sagesse de la Parole et le dialogue avec les sciences humaines

La Doctrine sociale comme discernement communautaire

L'évolution du Magistère social de Léon XIII à nos jours

Les premiers pas de la Doctrine sociale de l'Église

Les années du Concile Vatican II

Le Magistère récent

Une lecture de l'histoire à la lumière de la foi

Chapitre 2

## FONDEMENTS ET PRINCIPES DE LA DOCTRINE SOCIALE DE L'ÉGLISE

### Les fondements de la Doctrine sociale

L'être humain, image du Dieu trinitaire

L'égalité de dignité de tous les êtres humains

La valeur suprême des droits de l'homme

### Les principes de la Doctrine sociale

Le principe du bien commun

Le principe de la destination universelle des biens

Le principe de subsidiarité

Le principe de solidarité

Le principe de justice sociale

Le développement humain intégral

Un examen pour l'Église

### Chapitre 3

## TECHNIQUE ET MAÎTRISE

## LA GRANDEUR DE LA PERSONNE HUMAINE FACE AUX PROMESSES DE L'IA

Le paradigme technocratique et le pouvoir numérique

L'intelligence artificielle

Une aide précieuse qui requiert de l'attention

Responsabilité, transparence et gouvernance de l'IA

Ce que nous ne pouvons pas perdre

Récits de fond : transhumanisme et posthumanisme

La limite, le cœur, la grandeur de l'être humain

Le véritable "plus qu'humain" : grâce et humanisme chrétien

Deux cités et deux amours

### Chapitre 4

## PRÉSERVER L'HUMAIN DANS LA TRANSFORMATION

## VÉRITÉ, TRAVAIL, LIBERTÉ

La vérité comme bien commun

Vérité et démocratie

Communication et imaginaire collectif

Pour une écologie de la communication

Une alliance éducative pour l'ère numérique

Le rôle central de l'école

## La dignité du travail dans la transition numérique

La valeur du travail

Le problème du chômage

Une économie qui valorise la dignité

Famille et jeunes : conditions sociales de l'espérance

Préserver la liberté face à la dépendance et à la marchandisation

Dépendances et contrôle social

Briser les chaînes des nouvelles formes d'esclavage

Une responsabilité partagée

## Chapitre 5

### LA CULTURE DU POUVOIR ET LA CIVILISATION DE L'AMOUR

La civilisation de l'amour à l'ère numérique

La culture du pouvoir

La banalisation de la guerre

La force sans limites

Armes et IA

La crise du multilatéralisme

Un prétendu réalisme politique

Construire la civilisation de l'amour

Tous nous pouvons apporter notre contribution

Désarmer les mots

Construire la paix dans la justice

Adopter le regard des victimes

Cultiver un sain réalisme

Relancer le dialogue

La nécessité de la diplomatie et du multilatéralisme

Prier et espérer

## CONCLUSION

Le Verbe s'est fait chair

Un seul corps dans le Christ

Le chantier de notre époque

Le chant de l'espérance : le Magnificat

## INTRODUCTION

1. La magnifique humanité créée par Dieu se trouve aujourd'hui face à un choix décisif : ériger une nouvelle civilisation où Dieu et l'humanité habitent ensemble. Chaque génération reçoit en héritage la tâche de façonner sc

comme un lieu où la dignité de toute personne est préservée, la justice promue et la fraternité rendue possible. Mais nous pesons le risque de construire un monde inhumain et plus injuste. Là où l'humanité court le danger de perdre nous levons les yeux vers le Dieu qui s'est fait chair, sachant que « le mystère de l'homme ne s'éclaire que par le Verbe incarné ». [1] Cette magnifique humanité devient en Jésus-Christ le Chemin, la Vérité et la Vie, qui nous conduit vers la plénitude.

2. Fondés sur le Christ, pierre vivante, nous faisons l'expérience de l'action puissante et mystérieuse de Dieu qui nous donne que tout effort humain authentique visant à coopérer avec Lui pour le bien sera béni par le Père céleste et porteur d'espérance. C'est pourquoi nous pouvons participer activement à toutes ces initiatives qui construisent un monde meilleur. Nous pouvons appeler d'autres personnes à collaborer avec nous dans la promotion du développement intégral. Nous souhaitons entrer en dialogue avec tous les hommes et toutes les femmes de notre temps avec lesquels nous partageons des événements, les questions et les aspirations de l'humanité. [2] Nous voulons trouver, avec eux, de nouvelles voies et la promotion d'une vie digne pour tous. Cette attitude de dialogue fait partie intégrante de la vocation de l'Église « dans le Christ, en quelque sorte comme le sacrement [...] de l'union intime avec Dieu et de l'unité de l'Église » et reconnaît dans l'histoire le lieu où l'Évangile interpelle et accompagne l'expérience humaine.

3. C'est dans cet esprit qu'en 1891, Léon XIII a publié l'Encyclique *Rerum novarum* dont nous célébrons aujourd'hui le centenaire et la reconnaissance, le 135<sup>e</sup> anniversaire. Par ce document, mon bien-aimé Prédécesseur a donné une impulsion décisive à la réflexion sur la société, sur l'économie et sur la politique que nous appelons aujourd'hui la Doctrine sociale de l'Église. L'Église ne devait pas gaspiller son énergie en questions mondaines mais se préoccuper de communiquer l'Évangile et répondre avec réalisme et sagesse que l'annonce de l'Évangile ne peut oublier la vie concrète des peuples. Plus de cent ans se sont écoulés depuis, et le Magistère, les pasteurs, les théologiens comme les fidèles ont appliqué les principes sociaux à la lumière de l'Évangile. Aujourd'hui, la Doctrine sociale de l'Église est un patrimoine de sagesse et de principes pour penser, des critères pour discerner ou juger et des orientations concrètes pour agir. Elle est en dialogue avec la Tradition. Ainsi en dialogue avec les sciences, elle nous aide à analyser avec lucidité les défis du présent et à proposer des réponses appropriées pour vivre un témoignage chrétien authentique, dans la joie et au service du monde. Ce n'est pas un simple concept, mais un *corpus* vivant de vérités qui préserve et interprète la vocation de l'humanité à une vie digne et heureuse. (8, 22-31).

Les *res novae* de notre époque

4. Si, en son temps, Léon XIII parlait de « questions nouvelles » (*rerum novarum*), nous ne pouvons que nous inspirer de ses précieux enseignements, mais nous devons demander à Dieu la sagesse nécessaire pour répondre aux défis de notre époque, en particulier les progrès de la technique. Ces dernières années, il est apparu de plus en plus que la numérisation, l'intelligence artificielle (IA) et la robotique sont en train de transformer rapidement et profondément notre monde. La technique ne doit pas être considérée, en soi, comme une force antagoniste par rapport à la personne humaine. Dans notre histoire depuis le commencement, en tant que « réalité profondément humaine, liée à l'auto-transcendance », elle a toujours été au service du bien. [5] Au fil des siècles, le développement technologique a contribué à une amélioration significative des conditions de vie. Cependant aujourd'hui, nous sommes confrontés à une situation nouvelle, où les technologies émergentes s'inscrivent dans le tissu de la vie quotidienne, façonnent les processus décisionnels et influencent l'imaginaire collectif. Auparavant, « jamais l'humanité n'avait eu autant de pouvoir sur elle-même ». [6]

un horizon étendu vers des directions que, bien qu'intuitives, nous ne pouvons pas encore pleinement l'évaluation de leur impact et de leurs effets à long terme sur la dignité des personnes et sur le bien com

5. Maintenant c'est à nous de relever avec lucidité et responsabilité les défis de notre époque. Il est né réglementaires adaptés, capables de préserver la justice et de limiter les effets perturbateurs du pouvo ne se limite pas à la réglementation. Comme l'a souligné le Pape François, il faut se demander avec ré pouvoir et à quelles fins il l'utilise : « Nous ne pouvons pas ignorer que l'énergie nucléaire, la biotechnc connaissance de notre propre ADN et d'autres capacités que nous avons acquises [...] donnent à ceux le pouvoir économique d'en faire usage, une emprise impressionnante sur l'ensemble de l'humanité et passé, c'étaient surtout les États qui guidaient et orientaient l'innovation. Aujourd'hui, en revanche, les développement sont des acteurs privés, souvent transnationaux, dotés de ressources et de capacités c de nombreux gouvernements. Le pouvoir technologique prend ainsi un visage inédit, essentiellement p cerner, à réguler et à orienter vers le bien commun.

6. C'est pourquoi il faut engager un discernement commun capable de s'enraciner dans les fondement transformations en cours. Si nous nous limitons aux aléas du moment, nous risquons de laisser la succ notre place de la direction à prendre. Nous vivons une phase de transition rapide, un "tournant histori disputent l'avenir des nouvelles technologies et que d'autres s'attachent à y réfléchir – la plupart des p observent de loin et espèrent simplement que tout ira pour le mieux. C'est précisément pour cette raisc s'imposent à notre conscience, questions auxquelles on ne peut plus échapper : où allons-nous ? Vers orienter ? Quelle direction choisir en tant que communauté humaine et en tant que peuples ?

### *Deux icônes bibliques*

7. Pour répondre à ces questions et discerner comment vivre de manière responsable à l'ère de l'intelli évoquer deux images bibliques : la construction de la tour de Babel (cf. *Gn 11, 1-9*) et la reconstruction 6). Dans le livre de la Genèse, le récit de Babel se situe aux origines de l'humanité, juste après les gén humains, une fois établis dans la plaine de Sennaar, décident de construire une ville et une tour « dont 11, 4). Ils veulent ainsi s'assurer stabilité et pouvoir, et surtout se faire un nom, craignant d'être dispers colossale : une seule langue, une seule technologie, une seule direction. Cependant, le projet cache un conçue sans référence à Dieu, soutenue par une uniformité qui élimine la diversité et, au lieu de la corr Lorsque la cité est construite sur l'orgueil et la prétention à se suffire à elle-même, la communication se confondent et les êtres humains ne se comprennent plus. Le résultat n'est pas l'unité, mais la dispersic toute construction qui, aussi grandiose soit-elle, naît de l'absolutisation de l'humain et de sa prétention des personnes à l'efficacité et aspire à atteindre le ciel sans la bénédiction de Dieu.

8. Le livre de Néhémie, quant à lui, s'ouvre sur un moment de grande vulnérabilité dans l'histoire de l'a babylonien, une partie du peuple est revenue à Jérusalem, mais la ville est encore en ruines, les murs été brûlées (cf. *Ne 1-2*). Néhémie, un juif au service du roi perse Artaxerxès, apprend l'état désastreux d'agir, il jeûne, prie, intercède pour le peuple ; puis il demande au roi la permission de retourner à Jérus examine en silence les lieux détruits. Il n'impose pas de solutions venues d'en haut. Il convoque les far de mur à reconstruire, écoute les craintes, coordonne les efforts, fait face aux oppositions. Le récit mor grâce à l'initiative d'une seule personne, mais grâce à la responsabilité partagée de tout le peuple : prê femmes et jeunes. C'est une œuvre qui a Dieu au centre et qui rétablit les liens avant même de poser l

retrouve ainsi un langage commun, non pas celui de l'uniformité, mais celui de la communion : l'harmonie son rôle et que tout le peuple reconnaît sa force comme venant du Seigneur.

9. À la lumière de ces deux icônes, l'Esprit Saint nous interpelle aujourd'hui sur notre rapport à la technique en cours. Les découvertes scientifiques sont un talent confié à l'humanité afin qu'elle le fasse fructifier : elle peut soigner, relier, éduquer, protéger la Maison commune ; mais elle peut aussi diviser, rejeter, engendrer la guerre. En théorie, elle n'est pas en soi une solution aux problèmes de l'humanité, tout comme elle n'est pas en soi une solution à la pollution, car elle prend le visage de ceux qui la conçoivent, la financent, la régulent et l'utilisent. Elle ne se situe pas entre un "oui" ou un "non" à la technologie, mais entre bâtir Babel ou reconstruire Jérusalem : dominer le ciel et un peuple qui, en présence de Dieu, se met à travailler de manière unie pour relever l'humanité fraternelle.

10. Évitions donc le "syndrome de Babel" : l'idolâtrie du profit qui sacrifie les plus faibles, l'uniformité qui prétend d'un langage unique – y compris numérique – capable de tout traduire, même le mystère de la vie et des performances. C'est là le risque de la déshumanisation – construire l'avenir en excluant Dieu et en réduisant à néant la tradition ancienne et toujours nouvelle qui prend aujourd'hui aussi un visage technique. Choisissons plutôt en évidence la valeur du travail partagé pour rendre sûre la cité de Dieu pour les exilés de retour. Reconnaissons et reconnaitre que, dans la pluralité des voix et des visions rappelant parfois la dispersion des langues, il y a une lumière : celle de bâtir ensemble, en transformant la diversité en ressource et en faisant de l'écoute et de l'entente sur lequel faire grandir la justice et la fraternité. Au sein de cette œuvre commune, les chrétiens peuvent construire : orienter l'action vers Dieu afin que, à sa lumière, le pluralisme ne se disperse pas dans le désordre de l'exercice de la synodalité, l'espace où l'humanité retrouve ses fondements solides et sa fin ultime. Dans la nouvelle Jérusalem « qui descendait du ciel, de chez Dieu » (Ap 21, 2) comme un don pour toute l'humanité, nous pourrions pour nous, chrétiens, un appel à œuvrer ensemble, en cultivant une vie commune pacifique, juste et durable.

### *Édifier dans le bien*

11. Construire une ville fondée sur le bien commun exige donc, avant tout, de bâtir sur le roc de la relation. La vérité de son amour nous appelle à une vie « en abondance » (Jn 10, 10) et à la communion avec Lui. Cela nous pouvons nous aussi dire : « Vous nous avez faits pour vous, et notre cœur est inquiet jusqu'à ce qu'il repose en vous. » Ce que Dieu a inscrit dans notre cœur un désir de bonheur qui embrasse toutes les dimensions de la vie et dans lequel nous sommes femmes de notre temps, l'Église ressent l'urgence de préserver et d'orienter cette aspiration vers sa véritable fin.

12. Par ailleurs, édifier dans le bien signifie accepter les limites et la fragilité de l'humanité sans les contourner ni les corriger. Aujourd'hui, le désir de plénitude de l'être humain risque d'être détourné vers des objectifs trop ambitieux promettant de nous libérer de toute fragilité ou des modèles de bien-être qui laissent de côté des besoins fondamentaux. Nous ne pouvons nous placer notre espoir dans un développement illimité, dans des formes de progrès susceptibles de nous offrir des solutions immédiates incapables de panser les blessures des peuples. Ainsi, tandis que certains peuples poursuivent l'affirmation de soi sans limites, beaucoup se retrouvent privés du nécessaire. D'une voix humble mais ferme, nous appelons à une véritable réalisation ne naît pas de la suppression des fragilités, mais d'une croissance harmonieuse : elle se fait dans le respect de la dignité de tous et vont de pair avec une attention mutuelle et une véritable solidarité, et où le progrès se mesure à la lumière de la justice et du bien des peuples.

13. En troisième lieu, construire un monde où chacun peut s'épanouir exige une coresponsabilité commune. Aucune nation n'est seule, à supporter le poids des défis pesant sur le monde ; et aucune n'est si faible qu'elle ne puisse

puissance se déploie dans la faiblesse » (2 Co 12, 9). À chacun sa partie du mur : scientifiques et chercheurs, travailleurs, éducateurs et législateurs, société civile, mouvements populaires et communautés de foi. C'est qui valorise la coopération entre les générations, entre les peuples, entre les disciplines et les cultures pour assurer la stabilité, la prospérité et la paix. Les tensions et les divergences ne doivent pas faire peur : elles peuvent être surmontées lorsqu'elles sont guidées par une responsabilité partagée.

14. Enfin, édifier dans le bien exige un langage évangélique. Évitions les mots qui humilient ou opposent, privilégions l'éclairage et la franchise qui ouvre des voies. Ne bénissons pas des enthousiasmes naïfs, n'alimentons pas l'orgueil ; privilégions plutôt des critères de discernement – dignité de la personne, destination universelle des biens, option pour la justice commune, paix – et traduisons-les en pratiques : une approche responsable, des évaluations d'impact plus fragiles, une alphabétisation numérique, une recherche et une industrie orientées vers la justice et la paix.

### *Rester humains*

15. Lors du récent Jubilé ordinaire de 2025, nous avons cheminé comme des pèlerins d'espérance et de confiance. Forts de ces dons, nous pouvons avancer avec un cœur confiant face aux tâches ardues et aux défis de notre époque et à l'horizon. À l'ère de l'intelligence artificielle où la dignité humaine risque d'être éclipsée par de nouvelles technologies, nous avons le devoir urgent de rester profondément humains, en préservant avec amour cette magnifique humanité manifestée dans sa plénitude dans le Christ, mais qu'aucune machine ne pourra jamais remplacer dans sa dignité. Le progrès naît toujours d'un cœur ouvert à l'autre, d'une intelligence disposée à l'écoute, d'une volonté qui ne se laisse pas séparer.

16. À tous les fidèles catholiques, à tous les chrétiens, à tous les hommes et à toutes les femmes de bien, nous disons : vibrant : ne craignons pas de nous salir les mains sur le chantier de notre époque. Comme Néhémie, prions et travaillons avec persévérance en replaçant Dieu à l'horizon de notre action et l'être humain au centre de nos préoccupations. Les personnes rejetées – les pauvres, les malades, les migrants, les petits – deviendront la pierre angulaire, et sur la terre nous bâtissons une commune solide et accueillante, où finalement l'amour et la vérité se rencontrent, la justice et la paix s'épanouissent. C'est la bénédiction que nous implorons de Dieu et la tâche qui nous attend : être des bâtisseurs de communion et non de Babel ; des serviteurs du Royaume à venir et non des maîtres de donjons voués à s'effondrer. Et, avec confiance, nous demandons à tous d'arrêter le chantier d'une énième Babel et d'unir nos forces pour édifier le bien, afin que la beauté et que le monde puisse reconnaître une fois encore au cœur de l'être humain, le lieu où Dieu demeure.

## Chapitre 1

### UNE PENSÉE DYNAMIQUE FIDÈLE À L'ÉVANGILE

17. Dans ce premier chapitre, j'entends retracer, de manière synthétique, le cheminement par lequel la Doctrine sociale de l'Église a pris forme dans le Magistère récent des Papes et du [Concile Vatican II](#), afin de mettre en lumière son caractère dynamique. En effet, les *res novae* invitent cet enseignement à se confronter aux questions de l'histoire à la lumière de l'Évangile, pourquoi l'intelligence artificielle doit être comprise non pas comme un thème annexe ni comme une urgence technologique, mais comme une transformation qui interpelle de l'intérieur les catégories de la Doctrine sociale et en réclame un développement fidèle à l'Évangile.

18. Cependant, ce parcours ne serait pas vraiment compréhensible si, avant de nous attarder sur la cohérence de ces documents les plus importants, nous ne clarifions pas certaines convictions fondamentales concernées par l'histoire et se rapporte au monde. Sans cette précision, la Doctrine sociale risquerait d'être perçue comme une loi imposée dans les questions temporelles ou comme un code éthique externe à appliquer d'en haut. En réalité, elle est une

chemine avec l'humanité, reconnaît l'autonomie des réalités terrestres, comme la distinction entre communauté politique et, précisément pour cette raison, aspire à servir le bien commun.

### Une Église en marche dans l'histoire de l'humanité

19. Présente dans le monde comme signe d'unité pour toute la famille humaine, l'Église reconnaît dans le temps actuel le cadre dans lequel exercer sa vocation à l'écoute, au dialogue et au service, en se laissant toucher à l'existence des hommes et des femmes d'aujourd'hui. Cette imbrication de vie avec les peuples plus que sa mission revêt une portée historique et implique une responsabilité vis-à-vis de la manière dont les sociétés se développent. C'est pourquoi elle ne peut se considérer comme étrangère aux dynamiques qui façonnent le monde ; elle participe activement aux processus par lesquels la société même se développe et s'organise, appelant à une coexistence plus juste et plus fraternelle. Le Pape François a rappelé avec force cette dimension ecclésiale en affirmant que « personne ne peut exiger de nous que nous reléguions la religion dans la sphère privée, sans aucune influence sur la vie sociale et nationale, sans se préoccuper de la santé des institutions de la société ou sur les événements qui intéressent les citoyens ». [9]

20. L'appel et l'engagement à cheminer avec l'humanité dans la réalité concrète de l'histoire conduisent à reconnaître que les réalités terrestres possèdent une consistance et un ordre qui leur sont propres. Le [Concile Vatican II](#) a parlé avec grande précision dans la Constitution pastorale *Gaudium et spes*, dont nous avons célébré avec reconnaissance le 75<sup>e</sup> anniversaire le 7 décembre 2025 : « Si, par autonomie des réalités terrestres, on veut dire que les choses créées et les lois et leurs valeurs propres [...] une telle exigence d'autonomie est pleinement légitime ». [10] Cette mission de création porte en elle une bonté originelle que le regard humain doit préserver, cultiver et faire mûrir. Dieu apparaît comme une présence qui aide à lire la réalité en profondeur, en soutenant avec une humble fidélité la dignité de chaque personne, la cohésion des communautés et le bien de tous. Ainsi se place-t-elle aux côtés de la création, afin que dans chaque événement humain puisse germer la promesse de justice et de paix et susciter au cœur de l'humanité.

21. Reconnaissant que Dieu accompagne la liberté des êtres humains dans le déroulement de l'histoire, la distinction entre communauté ecclésiale et communauté politique, soulignant comment chacune d'elles contribue à la présence de l'Église dans le monde s'exprime également dans ses relations avec la société civile et les institutions politiques. En dialogue avec elles, l'Église reconnaît la valeur des réalités sociales et politiques et respecte leur respectabilité ; ce qui protège la vie des personnes et renforce les fondements du tissu social. Elle ne prétend pas assumer le rôle de l'État ; au contraire, elle apprécie son service du bien commun et reconnaît avec conviction la responsabilité des institutions civiles dans la société. En même temps, la mission qui lui est confiée l'incite à ne pas rester indifférente aux souffrances des hommes et des femmes de notre temps. Sa proximité ne découle pas d'une volonté de se substituer à l'action implicite de leur action, mais de la charité évangélique qui la pousse à s'approcher des blessures de l'humanité qui se manifestent avec plus de gravité. Lorsqu'elle intervient, elle le fait en imitant le bon Samaritain, avec discrétion ; ce qui naît d'une nécessité immédiate ne peut devenir la norme ni se substituer aux responsabilités de la communauté civile.

22. À partir de cette double reconnaissance – l'autonomie des réalités terrestres et la distinction des communautés ecclésiale et la communauté politique –, il est plus facile de comprendre l'orientation que le [Concile Vatican II](#) a donnée à ses relations avec le monde. *Gaudium et spes* rappelle qu'il « revient à tout le Peuple de Dieu, notamment à la hiérarchie, avec l'aide de l'Esprit Saint, de scruter, de discerner et d'interpréter les multiples langages de notre temps à la lumière de la Parole de Dieu, pour que la Vérité révélée puisse être sans cesse mieux perçue, mieux comprise et

adaptée ». [11] L'écoute des différents langages n'est pas une simple attention sociologique mais implique lequel, avec l'aide de l'Esprit, le peuple de Dieu reconnaît dans les transformations culturelles et sociales la présence du Christ qui vient et guide l'histoire vers son accomplissement mais aussi les dérives qui en résultent. La Vérité révélée n'est pas modifiée dans son essence, mais explicitée et assumée comme critère vivant qui inspire des chemins de conversion personnelle et communautaire, promouvoir des réformes de structures et formes de témoignage évangélique dans la vie publique. L'histoire est donc l'un des lieux où l'Église se porte et se transforme, humanisant de l'Évangile et apprend à développer son enseignement au service de la dignité de tous les peuples.

### *La sagesse de la Parole et le dialogue avec les sciences humaines*

23. L'Église considère comme compagnons de route tous ceux qui cherchent sincèrement « la vérité, la justice et la paix », considérant comme « de précieux alliés » [12] dans la défense de la dignité de chaque personne et dans l'adoption du style pastoral du Concile Vatican II invitant à écouter, discerner et interpréter les signes des temps. La Parole de Dieu, l'Église ne craint pas la rencontre avec le savoir humain. La Parole de Dieu offre des critères et chemins de la justice et ouvrir des voies de réconciliation et de paix entre les êtres humains. Lorsque dans des situations complexes de notre temps, la contribution de la philosophie et des sciences humaines et sociales nous aident à comprendre et à analyser plus en profondeur les dynamiques culturelles, économiques et politiques, l'Église accueille la contribution des sciences sociales « afin d'en tirer des indications concrètes dans l'accomplissement de tâches magistérielles ». [13] La confrontation avec ces savoirs n'affaiblit pas la force de l'Évangile ; au contraire, avec plus de lucidité ce qui favorise réellement la vie des personnes et des communautés. Dans la conclusion de la *Doctrinale*, le Pape François soulignait que l'Église ne prétend pas offrir « une parole définitive » [14] sur de nombreux sujets. Elle reconnaît l'importance d'écouter la recherche scientifique et de favoriser un dialogue sérieux et loyal accueillant la diversité des opinions.

24. Nourrie par ce dialogue fécond entre l'Évangile et les savoirs humains, l'Église a progressivement accumulé et fait mûrir au fil du temps un patrimoine de sagesse doté d'une cohérence théologique et anthropologique. Cette sagesse chrétienne de la personne. Précisément parce qu'il naît de la foi et de sa compréhension de la réalité, ce patrimoine n'est pas un répertoire de solutions techniques ni un modèle économique ou politique à opposer à d'autres : il appelle à la recherche de celui des principes qui orientent la lecture des événements et soutiennent une interprétation évangélique de la réalité. Comme des choix qu'ils impliquent. C'est de là que découle la fonction propre de la Doctrine sociale qui concerne les responsabilités de la politique et des institutions, mais s'offre comme soutien au discernement communautaire et promouvoir ce qui sert la dignité des personnes, la vitalité des communautés et le bien de tous.

### *La Doctrine sociale comme discernement communautaire*

25. La compréhension de la vérité, comme un don à partager et non comme une possession à revendiquer, ne doit pas faire regretter des formes de présence fondées sur le pouvoir. Saint Jean-Paul II invitait à porter un regard humble et ouvert, cédé à « des méthodes d'intolérance et même de violence dans le service de la vérité », [16] afin de privilégier l'annonce douce et de la vérité qui ne s'impose pas. Dans le même esprit, j'ai réaffirmé que l'Église « n'est pas une possession de la vérité », [17] car la vérité n'est pas un territoire à défendre, mais un bien à partager. Cela est résumé par le Pape François dans ses fameuses paroles selon lesquelles « le temps est supérieur à l'espace, avant tout d'occuper des espaces de pouvoir ou de défendre des bastions culturels, mais d'engager de la vérité et de laisser mûrir. Ainsi, la vérité de l'Évangile ne s'impose pas d'en haut, mais grandit au fil du temps, au cœur de la vie, des communautés et des cultures. C'est une vérité qui ne craint pas la diversité, mais l'accueille et



Léon XIII ne s'est pas contenté de constater le malaise, mais a considéré ces situations comme lieu de les a soumises à un discernement rigoureux et a mis en évidence les causes et les issues possibles à vision intégrale de la personne créée à l'image de Dieu. Saint Jean-Paul II a vu dans cette manière de permanent » [24] de la Doctrine sociale : une pratique exemplaire par laquelle l'Église, face aux transfo droit et devoir d'examiner les réalités sociales, de se prononcer à leur sujet et d'indiquer des voies de s pérennes de la foi et de la sagesse ecclésiale ancestrale s'articulent en une doctrine vivante qui, tout e s'enrichit au contact des « questions nouvelles » de chaque époque.

30. L'Encyclique *Rerum novarum* de Léon XIII constitue un jalon dans l'évolution du Magistère social. réflexion la dignité du travail et de l'ouvrier, affirme le droit à un salaire juste pour soi-même et pour sa t personnes une valeur essentielle prioritaire par rapport au capital et au profit, défend la propriété privée indispensable, apprécie les associations de travailleurs et propose des formes de collaboration entre le société comme alternative à la logique de la lutte des classes. Il n'est donc pas étonnant que Pie XI ait Charte » [25] de l'action sociale des chrétiens. Dans *Rerum novarum*, la sagesse séculaire de l'Église prend une forme nouvelle, capable de s'adapter à l'ère industrielle et d'offrir le premier grand cadre sys que les décennies suivantes allaient davantage développer. Bien que bon nombre des conditions histo changé, deux principes au moins restent d'une grande actualité : la primauté du travail humain sur tout financière, avec l'attention qui en découle pour les personnes et les familles les plus exposées à l'expl l'annonce évangélique et la recherche d'un ordre social plus juste. Ainsi, *Rerum novarum* continue à n d'évangélisation authentique qui ne touche pas également les structures de la vie en société.

31. L'Encyclique *Quadragesimo anno* de Pie XI, publiée en 1931 à l'occasion du 40<sup>e</sup> anniversaire de l'économique mondiale, franchit une nouvelle étape dans le développement du Magistère social. Elle ne question ouvrière, mais élargit son regard à la configuration générale de l'ordre économique et politique pouvoir économique entre les mains d'une minorité ; elle critique tant la concurrence sans limites que la liberté et la responsabilité des personnes ; elle rappelle avec force le droit d'association des ouvriers et soit proportionné non seulement à la prestation, mais aussi aux besoins de l'ouvrier et de sa famille. De manière systématique le principe de subsidiarité, destiné à devenir l'un des repères constants de la Do peut être accompli par les personnes, les familles, les organismes intermédiaires et ou les communaut par des instances supérieures. Parallèlement à ces contributions, Pie XI rappelle clairement la fonction diverses interventions de son Magistère – depuis les Encycliques *Non abbiamo bisogno* et *Mit brenn Redemptoris* – dénonce les totalitarismes qui bafouent la dignité de la personne, étouffent la vie social juste valeur et recourent à la catégorie discriminatoire de race. Au moins trois idées de son enseignem d'actualité aujourd'hui : la prise de conscience que les injustices ne concernent pas seulement les com les structures économiques et institutionnelles ; la valeur du principe de subsidiarité qui invite à renforç communautaire, en évitant de nouvelles concentrations de pouvoir ; et le lien entre la dignité du travail, possibilité réelle pour les familles de mener une vie décente.

32. Dans le contexte dramatique de la Seconde Guerre mondiale et des années de reconstruction, le M contribution significative au développement de la Doctrine sociale, notamment à travers ses Messages lesquels il esquisse les contours d'un ordre international fondé sur la reconnaissance de la dignité hum occasions, le Pape propose un dialogue avec la société en partant d'un rappel exigeant du droit nature principes objectifs qui précèdent les intérêts des individus et des États et doivent régir la vie interne de:

mutuelles. Pie XII attribue en outre un rôle décisif aux associations professionnelles, aux syndicats de l'intermédiaires de la vie économique et sociale, reconnaissant dans ces formes organisées de la société l'équilibre civil et la sauvegarde du bien commun. Il défend la nécessité d'un État de droit solide pour ne pas considérer la démocratie un instrument susceptible de favoriser un exercice correct de l'autorité. En même temps, toute prétention de fonder le droit sur l'utilité ou la force, rappelant qu'un ordre international fondé sur l'oppression des peuples les plus faibles à l'oppression et mine la confiance entre les nations. Il identifie enfin, dans les relations économiques entre pays, l'un des facteurs alimentant les conflits. [26] À notre époque, marquée par la mondialisation et par des inégalités croissantes, trois orientations restent particulièrement importantes : la nécessité de promouvoir l'intérêt, la prise de conscience que les disparités économiques constituent un terrain fertile pour le développement d'une valeur d'un maillage associatif capable de jouer un rôle de médiateur entre l'individu et l'État. Elles constituent des critères importants pour interpréter les dynamiques de la mondialisation et pour promouvoir un ordre pacifique.

### *Les années du Concile Vatican II*

33. Avec saint Jean XXIII s'ouvre une nouvelle étape du Magistère social marquée par une attention particulière mondiale des questions sociales et au langage des droits. Dans *Mater et magistra*, il présente la foi catholique capable de relier le ciel et la terre, rappelant que l'Église, bien qu'ayant pour mission première la sanctification des âmes, ne néglige pas pour autant les exigences concrètes de la vie quotidienne des personnes, mais qu'elle est authentique. [27] Partant de cette vision unitaire de l'humain, il souligne que la vie sociale exige un équilibre entre l'individu et des groupes, appelés à s'auto-organiser et à collaborer, et l'action de l'État qui doit coordonner et assumer la responsabilité des individus ; d'où l'attention à la juste rémunération du travail, à la participation des citoyens entre les pays. Quelques années plus tard, dans *Pacem in terris*, s'adressant pour la première fois non seulement aux hommes de bonne volonté, Jean XXIII relie de manière organique la dignité de la personne à la reconnaissance de principes fondamentaux et propose un ordre de vie en société – y compris au niveau international – fondé sur la justice et la liberté. [28] La portée universelle de son appel, la référence aux droits de l'homme comme grammaire de la paix durable passe par des institutions et des relations entre les peuples inspirées par la dignité de chaque individu, particulièrement significatives pour notre époque marquée par des conflits et de nouvelles formes d'intégration.

34. Le Concile Vatican II a marqué un tournant dans l'auto-compréhension de l'Église dans le monde contemporain. Dans sa pastorale *Gaudium et spes*, il nous a donné l'image d'une Église qui se fait proche de l'humanité, engagée à réfléchir non à partir de schémas abstraits, mais à partir de la réalité concrète des situations historiques et des questions du mariage et de la famille, de la vie économique et sociale, de la communauté politique, de la culture, sur le fait que les structures économiques et institutionnelles sont justes uniquement dans la mesure où elles respectent l'intégral de la personne et favorisent la participation responsable de tous. [29] L'importance de ce document pastoral sociale de l'Église réside non seulement dans le fait qu'il a ouvert des perspectives de réflexions théologiques, mais aussi dans le fait qu'il a fourni une méthode de discernement invitant à lire les transformations historiques avec un regard évanescent et une sensibilité humaine. Ce style montre que le dialogue avec le monde n'est pas pour l'Église une option tactique, mais une mission, car l'Évangile tel un levain peut transformer de l'intérieur les structures de la cohabitation et ouvrir la voie à une grande humanité. C'est dans cette perspective que s'inscrit également la Déclaration *Dignitatis humanae* qui reconnaît que la liberté religieuse est un droit fondamental enraciné dans la dignité de la personne qui implique que nul ne soit contraint d'agir contre sa conscience ou empêché de rechercher ou de professer la vérité.

principe, d'une grande importance pour notre époque, continue d'offrir à la Doctrine sociale des critères pour la personne et pour la construction de sociétés pluralistes et pacifiques.

35. Sous le Pontificat de saint Paul VI émerge une conception de la paix qui ne se réduit pas à l'absence de guerre dans le cheminement vers un développement humain intégral. Dans *Populorum progressio*, il décrit le passage de conditions de vie moins humaines à des conditions plus humaines et le conçoit comme un processus qui concerne tout l'homme et tout l'homme, [31] c'est-à-dire toutes les dimensions de la personne et tous les peuples, saint Paul VI peut affirmer qu'un développement ainsi conçu est en réalité « le nouveau nom de la paix », [32] car il vise à corriger l'injustice et du conflit et à ouvrir des espaces de vie plus dignes pour tous. La création de la Commission mondiale pour la Paix est également lue dans cette optique comme une tentative de donner à cette intuition une forme stable et durable au niveau international, en maintenant vivante la conscience du fossé croissant entre pays riches et pays pauvres favorisant des conditions de vie réellement plus humaines pour tous.

36. Dans l'*Octogesima adveniens* écrite à l'occasion du 80<sup>e</sup> anniversaire de *Rerum novarum*, Paul VI évoque la société post-industrielle, marquée par des transformations urbaines, de nouvelles formes de pauvreté et des mutations culturelles rapides remettant en question l'avenir des personnes et des communautés. Ce qui a été « annoncé, écrit, vécu » [33] dans un contexte historico-culturel très différent du nôtre, n'est pas une vision de la personne humaine, des relations, de l'autorité et du bien commun capable d'orienter encore les actions économiques, politiques et culturelles. En d'autres termes, l'Évangile reste d'actualité car il fournit les critères qui humanise ou déshumanise, ce qui libère ou opprime au sein de situations sans cesse renouvelées. L'héritage le plus exigeant de Paul VI est précisément celui-ci : tant qu'il y aura dans le monde des situations de sous-développement digne de l'être humain, la communauté chrétienne ne pourra se contenter de proclamer la justice et devra laisser l'Évangile juger ces structures économiques et politiques à partir de ceux qui en sont écartés. Les structures qui rappellent Jean-Paul II, peuvent devenir de véritables « structures de péché », [34] afin qu'aucune personne ne soit sacrifiée dans les processus de développement.

### *Le Magistère récent*

37. Le fécond Magistère social de saint Jean-Paul II se situe à la croisée de la crise des grands systèmes et des débuts de la mondialisation économique. Dans l'Encyclique *Laborem exercens*, rédigée quatre-vingt ans après *Rerum novarum*, il ouvre une nouvelle piste de réflexion sur le travail. Le juste salaire y est présenté comme l'équité de l'ensemble du système socio-économique, dans la mesure où il montre si le travailleur est traité comme un simple coût de production. [35] Le travail n'est pas seulement considéré comme un problème de moyens pour obtenir un revenu, mais un bien fondamental pour la personne, principe de l'activité économique et élément de la dignité sociale. En lui, l'être humain met en jeu sa liberté, sa créativité et sa capacité à coopérer, contribuant à la moralité de la société. [36] À la lumière de cela, les différentes formes de précarité, la fragmentation des emplois, l'automatisation ne peuvent être évaluées uniquement en termes d'efficacité, mais à partir de la dignité, de la rémunération suffisante et de la possibilité effective de participer à la vie sociale.

38. À l'occasion du 20<sup>e</sup> anniversaire de *Populorum progressio*, dans l'Encyclique *Sollicitudo rei socialis*, il évoque le fléau du sous-développement. Il reconnaît l'échec de nombreuses tentatives visant à combler le retard et à accompagner leur industrialisation, constatant la persistance et parfois l'aggravation du fossé entre pays riches et pays pauvres en outre les mécanismes économiques, financiers et commerciaux qui, gérés par les pays les plus puissants, servent leurs intérêts ou étouffent les économies les plus faibles, et demande qu'ils soient soumis à un jugement moral et non seulement technique. [38] Dans ce contexte, la solidarité est comprise comme une coresponsabilité collective.

peuples et les nations, une forme d'amitié sociale ou de charité politique orientée vers la « civilisation d [39]

39. À l'occasion du centenaire de *Rerum novarum*, l'Encyclique *Centesimus annus* offre enfin un discours sur le système soviétique et l'affirmation de la démocratie et de l'économie de marché. Saint Jean-Paul II réitère le message selon lequel l'Église peut apprécier la démocratie dans la mesure où elle garantit la participation effective des citoyens et ne remplace pas pacifiquement les dirigeants et empêche que le pouvoir ne soit monopolisé par des élites riches et particulières ou idéologiques. [40] De même, elle reconnaît le potentiel positif du marché et de l'initiative individuelle, soumis à la loi morale et guidés par le principe de solidarité, sans sacrifier les plus faibles à la logique de l'efficacité. L'Église laisse ainsi un héritage particulièrement actuel : l'affirmation du lien entre dignité du travail, évaluation critique de la démocratie et de l'économie de marché continue à offrir des critères pour juger de l'exploitation, d'exclusion et de crises de la représentation politique.

40. Dans son Encyclique sociale *Caritas in veritate*, le Pape Benoît XVI a souhaité reprendre et approfondir le développement présenté dans *Populorum progressio*, en le replaçant dans le contexte de la mondialisation. Le développement devrait se traduire par « une croissance réelle, qui s'étende à tous et soit concrètement inclusive et respectueuse des limites de la création. Il constate toutefois que de nouvelles catégories de pauvres apparaissent et que des formes inédites d'exclusion se multiplient, tant au sein des pays riches que des pays pauvres, de petits groupes vivent dans un bien-être consumériste qui cohabite avec des situations de précarité. Il observe en outre que le nouveau système économique et financier mondial, caractérisé par une grande volatilité et des moyens de production, a réduit le pouvoir politique des États ainsi que leur capacité à orienter les politiques. C'est pourquoi il réaffirme que l'activité économique ne peut prétendre résoudre les problèmes sociaux en elle-même, mais qu'elle doit être ordonnée au bien commun, envers lequel la communauté politique porte une responsabilité irremplaçable. [45]

41. Benoît XVI place la charité au cœur de cette relecture, affirmant qu'elle « est la voie maîtresse de la vie humaine à condition qu'elle soit toujours unie à la vérité ; et il constate avec inquiétude que, précisément dans le domaine de la vie politique et économique, on tend à déclarer son insignifiance morale. La nouveauté de sa contribution à la justice, le développement, la justice, les institutions et le marché ne sont pas des réalités neutres, mais des lieux où se prennent des décisions qui prennent une forme historique. Pour l'époque actuelle, marquée par des inégalités croissantes, la pression de la crise environnementale et la méfiance envers la politique, cet enseignement reste d'actualité car il invite à juger du développement sur sa capacité à être inclusif et durable, à recomposer la relation entre économie et politique et à reconnaître à la charité un rôle critique et générateur dans la vie publique.

42. Le magistère social du Pape François s'inscrit dans la lignée de *Gaudium et spes* qui invite à consolider les blessures et des espoirs des personnes et à les mettre en dialogue avec l'Évangile. Cette orientation trouve sa clarté dans *Evangelii gaudium*, où il est affirmé que l'annonce chrétienne possède une dimension sociale. Une Église capable d'écouter le cri des pauvres, des migrants ou des victimes des nouvelles formes d'exploitation. Cette perspective que s'inscrit également l'insistance de François sur une Église synodale, une Église qui « mesure les signes des temps à la lumière de l'Évangile et se laisse évangéliser par les pauvres avec lesquels elle vit ».

43. Avec *Laudato si'*, François propose la première grande analyse systématique de la crise environnementale et sociale, en montrant qu'il ne s'agit pas d'une question sectorielle, mais de l'aspect écologique de la crise contemporaine. Sa proposition d'écologie intégrale associe la sauvegarde de la Maison commune et l'attention aux plus pauvres et affirme avec force que « tant la clameur de la terre que la clameur des pauvres » [48] ne peuvent être ignorées.

optique, reviennent au premier plan la destination universelle des biens, la critique d'un paradigme tect à un objet de domination, la défense du travail humain menacé par la logique du rejet, l'exigence d'une l'appel à un véritable dialogue entre politique et économie, afin qu'aucune des deux ne s'enferme dans

44. Face à la désagrégation du tissu social, à la « guerre mondiale par morceaux », à la mondialisation conséquences de la pandémie de Covid-19 sur les liens communautaires, François relance dans *Frater* capable de choisir l'amitié sociale et la fraternité universelle. Il propose la culture de la rencontre, une « rechercher le bien commun, des chemins de réconciliation et un monde qui assure « une terre, un toit » avec *Dilexit nos*, il montre que ces grands engagements sociaux ne peuvent être séparés de la relation revenant à la Parole de Dieu, il rappelle que la réponse la plus authentique à l'amour du Cœur de Jésus frères et affirme qu'« il n'y a pas d'acte plus grand que nous puissions offrir pour Lui rendre amour pou

Une lecture de l'histoire à la lumière de la foi

45. En considérant ce parcours dans son ensemble, on comprend que la Doctrine sociale de l'Église n'est pas derrière un bureau, mais le résultat d'un processus patient, dans lequel chaque pape – avec le *Concile* originale à la lumière des « questions nouvelles » de son temps. Chacun, en relevant les défis de son époque et des changements historiques à la lumière de l'Évangile, a fait ressortir différents aspects d'un patrimoine universel de valeur du travail, la destination universelle des biens, la solidarité et la subsidiarité, la sauvegarde de la dignité et de la fraternité. Il en résulte un développement harmonieux, mais pas toujours linéaire, marqué par des approfondissements progressifs et, parfois, des changements de perspective qui ne tranchent pas avec le temps. Si nous pouvons aujourd'hui parler d'un *corpus* de principes et de critères partagés, l'histoire à la lumière de la foi ne s'est jamais interrompue et a su se laisser interpellé par les questions sur ce noyau central – les grands principes de la Doctrine sociale guidant le discernement des croyants – que je voudrais maintenant porter l'attention, afin d'en mieux saisir la cohérence interne et le temps.

## Chapitre 2

### FONDEMENTS ET PRINCIPES DE LA DOCTRINE SOCIALE DE L'ÉGLISE

46. La Doctrine sociale de l'Église est une réalité vivante, en dialogue avec l'histoire, les cultures et les traditions, un noyau de vérité qui ne passe pas. C'est pourquoi elle peut être considérée comme une forme de sagesse qui guide aujourd'hui la vie personnelle et sociale des croyants. Dans ce deuxième chapitre, je désire m'attarder sur les principes de la Doctrine sociale qui aident à lire les « questions nouvelles » de notre temps, à la lumière de la personne humaine. J'estime qu'aujourd'hui, pour préserver la personne humaine à l'ère de l'intelligence artificielle, une réflexion sur le bien commun, la destination universelle des biens, la subsidiarité, la solidarité et la fraternité que la relation harmonieuse entre ces principes exige qu'ils soient considérés conjointement, afin qu'ils se rapportent entre eux et s'éclairent mutuellement.

47. En proposant ces réflexions, je désire avant tout aider les fidèles laïcs, tous les hommes et toutes les femmes à redécouvrir leur mission : mettre en pratique, dans la vie quotidienne, dans les relations familiales, au travail, les principes que je m'appête à rappeler, en se laissant animer par l'intention d'incarner l'amour de Dieu dans le monde. En même temps, je voudrais encourager les académies et les universités à donner un nouvel élan à ce dialogue, de manière adaptée à notre époque et efficace pour faire face à la révolution numérique. De cette manière

philosophique pourra approfondir et soutenir le cheminement pastoral de l'Église, en contribuant à la m  
éclairer la conscience des croyants et à orienter leur engagement pour rendre plus juste et plus fratern

Les fondements de la Doctrine sociale

*L'être humain, image du Dieu trinitaire*

48. La Doctrine sociale de l'Église nous ramène au cœur même de notre foi : le mystère du Dieu vivant  
communion de Personnes, Père, Fils et Saint-Esprit, amour en relation qui se donne réciproquement e  
Comme le rappelle le Concile, la personne humaine est invitée à la communion avec Dieu et ne peut «  
don désintéressé d'elle-même » : [52] sa vocation la plus profonde est d'entrer dans le mouvement trin

49. Si le mystère du Dieu-Amour est la source de la Doctrine sociale, c'est en Jésus-Christ, Verbe inca  
visage le plus concret. En se faisant homme, le Fils de Dieu entre dans notre histoire et dans notre cha  
au Père et au Saint-Esprit. En Lui, « le mystère de l'homme trouve sa véritable lumière », [53] car son l  
ouverte aux autres, capable de construire des relations solidaires et belles, vouée au don total de soi. (C  
la grande œuvre de renouveau inaugurée par le mystère de sa passion, de sa mort et de sa résurrectio  
Royaume de Dieu, en apprenant à accueillir chaque homme et chaque femme comme un frère ou une  
Ainsi, tant l'annonce que l'expérience chrétienne, guidées par l'action de l'Esprit Saint, tendent à génér  
dans le monde. [54]

50. Au cœur de la vision chrétienne de l'être humain se trouve la grande affirmation selon laquelle l'hor  
l'image et à la ressemblance du Dieu trinitaire (Cf. Gn 1, 26-27). Destinée par nature à la relation, chaq  
par Dieu pour entrer dans une histoire de communion avec Lui, avec les autres et avec la création. Sa  
capacités qu'elle possède, de ses richesses ou du rôle qu'elle occupe, des choix justes ou erronés qu'  
la précède et la dépasse, placé par Dieu comme expression de son amour qui ne fait jamais défaut. C'  
reste toujours « la route de l'Église » [55] et le cœur de tout cheminement authentique vers le développ

*L'égale dignité de tous les êtres humains*

51. Saint Jean-Paul II affirmait que « le sens le plus aigu de la dignité de la personne humaine et de so  
dû au cheminement de la conscience, constitue une acquisition positive de la culture moderne ». [57] C  
lignée déjà tracée par le Concile Vatican II qui avait constaté une prise de conscience croissante de la  
personne, de sa valeur supérieure aux choses et de ses droits et devoirs universels et inviolables. [58]  
cette prise de conscience croissante de la dignité humaine ne soit pas occultée sous la pression de no  
intérêts très puissants dans le monde d'aujourd'hui. Parmi ces idéologies, je considère comme particul  
entendre que chaque personne devrait mériter ou justifier sa propre valeur, au point d'attribuer un plus  
efficaces et les plus performantes. Dans une telle perspective, la personne finit par être réduite à un m  
une ressource à utiliser ou à exploiter, et n'est plus reconnue comme une fin en soi, jamais à instrumer  
ne dépend pas de ce qu'elle réalise ou produit, et il existe des droits qui sont dus à tous du simple fait (C  
pouvoir humain ne peut légitimement les nier ou les limiter arbitrairement. [59]

52. Quand nous parlons de dignité, nous n'utilisons pas toujours ce mot de la même manière : nous fai  
morale, c'est-à-dire à la manière dont une personne oriente ses choix et ses actes ; d'autres fois, nous  
à-dire aux conditions de vie de la personne et au respect concret que la société lui accorde ; dans d'au  
référence à la dignité existentielle, c'est-à-dire à la manière dont une personne perçoit la valeur d'elle-r  
dimensions de la dignité peuvent croître ou diminuer. Au-delà de ces significations, cependant, il existe

important qui consiste en la dignité ontologique. C'est la dignité qui appartient à chaque être humain du voulu, créé et aimé par Dieu : [60] aucun péché, aucun échec, aucune humiliation, aucune exclusion ni profonde d'une vie humaine que Lui-même a voulue et appelée à l'existence. [61]

53. C'est pourquoi la dignité fondamentale de chaque personne ne s'acquiert pas, ne se mérite pas et La récente Déclaration *Dignitas infinita* a offert une synthèse des convictions de l'Église sur ce point : manière inaliénable sur son être même, appartient à chaque personne humaine, au-delà de toute circonstance dans laquelle elle se trouve », [62] c'est-à-dire toujours et de manière inéluctable. Cette dignité qualifiée d'infinie, comme l'a fait saint Jean-Paul II, [63] pour deux raisons : parce que l'amour de Dieu infini, et parce qu'elle est absolument inconditionnelle, en ce sens que, même en cherchant à l'infini, on ne peut la supprimer ou la réfuter.

#### *La valeur suprême des droits de l'homme*

54. L'Église reconnaît avec gratitude que « le mouvement vers l'identification et la proclamation des droits les plus importants pour répondre efficacement aux exigences irréductibles de la dignité humaine ». [64] Elle est « une pierre milliaire sur le chemin de l'humanité ». [65] Elle est « une pierre milliaire sur le chemin de l'humanité ». [66] C'est pourquoi, dans la perspective chrétienne, les droits de l'homme ne sont pas une simple traduction historique de sa dignité intrinsèque que la communauté internationale est appelée à protéger.

55. Les droits de l'homme sont inviolables, car « inhérents à la personne et à sa dignité ». [67] Par conséquent, ils sont inaliénables. [68] Précisément parce qu'ils sont fondés sur la dignité commune de chaque homme et de ses conséquences pratiques et des effets juridiques, car « il serait vain de proclamer des droits, si l'on ne prend pas les mesures nécessaires pour assurer le devoir de les respecter, par tous, partout, et pour tous ». [69] Parmi eux, le premier est celui de la vie humaine, [70] sans lequel il est impossible d'exercer aucun autre droit. Loi comme c'est le cas pour l'avortement provoqué, pour le meurtre d'innocents et pour l'euthanasie, on se rend compte que l'Église juge gravement illicites. [71]

56. En considérant notre époque, nous ne pouvons ignorer que la protection des droits de l'homme est en danger particulièrement graves. Le premier est celui d'une déclaration purement formelle de ces droits. Le deuxième, à l'ère du progrès technologique, les violations de la dignité humaine se répandent ouvertement ou de manière dissimulée. Le troisième, à l'origine du premier, est celui de ne plus pouvoir reconnaître le fondement de leur universalité, « recherche des fondements les plus solides de nos options ainsi que de nos lois ». [72] Le Pape François a souligné ce dernier problème. Il rappelait que lorsque la raison se laisse sérieusement interroger sur la nature humaine, elle découvre des valeurs qui s'appliquent à tous, car elles découlent de celle-ci. Si ce travail de recherche aboutit à advenir que des droits aujourd'hui considérés comme intouchables finissent par être remis en question, ceux qui détiennent le pouvoir, éventuellement après avoir obtenu un consentement seulement apparent de la population, peuvent être manipulés. [73]

57. Parallèlement à une prise de conscience accrue de la valeur de chaque personne humaine et de ses droits, les droits des minorités s'est également développée. Il reste encore pourtant beaucoup à faire pour que tous les droits, à grand nombre, à savoir ceux des femmes, soient véritablement garantis de manière égale. C'est un fait que les femmes qui souffrent des situations d'exclusion, de maltraitance et de violence, parce que, souvent, elles n'ont pas les possibilités de défendre leurs droits ». [74] Il ne suffit donc pas d'affirmer en paroles que hommes et femmes

mêmes droits ; il faut que cela se traduise par des choix concrets, dans des lois, dans l'accès au travail, dans les politiques sociales et politiques, dans la manière dont la société écoute et valorise la contribution des femmes. Cela ne pouvons pas dire que la société reconnaît véritablement, sans réserve, que les femmes ont la même

58. Ce sont les personnes concrètes qui comptent, chacune, ainsi que leurs familles. Les mouvements politiques en faveur du peuple et les idéologies communautaires ne servent à rien si elles ne s'orientent vers les personnes – hommes et femmes – avec leurs droits inaliénables. De même, il ne suffit pas de vanter le secteur privé si l'on accepte ensuite qu'une multitude de personnes continue à vivre sans un travail décent, sans les biens fondamentaux.

Les principes de la Doctrine sociale

*Le principe du bien commun*

59. Reconnaître que chaque homme et chaque femme porte en soi une dignité inaliénable et a des droits qui ne peut léser ou annuler, exige de façonner la manière dont nous vivons ensemble, nos choix économiques et politiques concrets de nos villes. De là naît le premier grand principe de la Doctrine sociale que je désire rappeler et décrire comme la forme sociale de la dignité reconnue à chacun. Lorsque Benoît XVI a évoqué les valeurs fondamentales qu'il doit toujours défendre, il a inclus parmi celles-ci « la promotion du bien commun ». [75] Pour un chrétien, respecter ses propres intérêts et s'engager, dans la mesure de ses possibilités, pour le bien commun est une valeur fondamentale. C'est la promotion de la vie.

60. Le Concile Vatican II a affirmé que le bien commun consiste en « cet ensemble de conditions sociales qui permettent à chacun de leurs membres, d'atteindre leur perfection d'une façon plus totale et plus aisée que par une première orientation précieuse, car le bien commun ne se réduit pas à une simple liste de conditions sociales, mais pas avec la somme des avantages des individus ni avec le croisement de leurs intérêts particuliers ; c'est un bien qui appartient à tous et que nous pouvons construire, accroître et préserver seulement ensemble. Nous pouvons atteindre sa pleine mesure lorsqu'elle tend vers ce bien partagé, tout comme l'action morale de la personne ne trouve sa plénitude que dans le choix du vrai bien. [77]

61. En ce sens, nous pouvons affirmer que « le tout est plus que la somme des parties » [78] et que, plus que la simple somme des intérêts individuels n'est pas capable de créer un monde meilleur pour toute l'humanité. Il ne faut pas penser qu'il suffit de rechercher son propre progrès pour contribuer au bien de tous, sans avoir à se soucier de la vision ignore la valeur propre et spécifique du bien commun : celui-ci est le fruit de l'« interdépendance des biens sociaux se diffusant et se répercutant sur les personnes. Le bien commun est un *plus*, résultat d'une action réciproque qui relie différentes actions, initiatives, efforts ou décisions. Si l'on se contentait d'additionner les intérêts, on pourrait expliquer l'existence de ce *plus* qui les dépasse et, en même temps, les enrichit.

62. C'est la recherche du bien commun qui donne vie à un peuple, entendu non pas comme une simple somme de personnes, mais une réalité vivante où les personnes apprennent à se reconnaître liées les unes aux autres et co-responsables. Au point de vue, chaque personne contribue à construire son propre peuple par « un travail lent et ardu qui consiste à apprendre à le faire au point de développer une culture de la rencontre dans une harmonie multiforme. La recherche du bien de tous signifie avoir un projet commun. Il est évident qu'il existe entre les personnes, entre les idéologiques et pragmatiques, des intérêts divergents et de fréquents désaccords, mais cela ne signifie pas qu'il n'y a pas de dialogue pour établir un consensus qui permette de constituer un projet pour tous et d'avancer ensemble.

63. Il incombe à l'État de garantir la cohésion, l'unité et une organisation équitable de la société civile, à être véritablement recherché avec la contribution de chacun. Cela signifie concrètement que les pouvoirs d'« harmoniser avec justice » [82] les différents intérêts en jeu, en recherchant un équilibre entre biens et laisser de côté les plus faibles. Lorsque la politique renonce à une vision à long terme et se réduit à des logiques d'opposition, le langage du bien commun perd en crédibilité et les inégalités comme les fractures

64. Cela vaut également pour la politique internationale. Alors que les distances entre les peuples s'accroissent et d'agressivité se mettent en place, et le difficile chemin vers un monde plus uni et plus fraternel subit un échec. Dans ce contexte, parler d'un chemin commun vers un développement plus juste pour toute la famille humaine est une folie ». [83] Mais nous ne pouvons pas perdre espoir. J'invite chacun à réfléchir à des formes de coopération internationales plus efficaces, capables de préserver le bien commun global sans pour autant supprimer les États. En effet, la promotion du bien commun ne peut jamais être dissociée du respect du droit de chaque peuple à sa propre identité et à contribuer par sa spécificité à la famille des nations. [84] Toute tentative ou tentative de soumettre une nation est gravement immoral et donc inacceptable.

#### *Le principe de la destination universelle des biens*

65. « Parmi les multiples implications du bien commun, le principe de la destination universelle des biens est la plus immédiate ». [85] Ce principe nous rappelle avant tout que les biens de la terre – le sol, l'eau, l'air, les ressources – sont donnés par Dieu à toute la famille humaine pour soutenir la vie de chacun, aujourd'hui comme pour les générations futures. Chaque personne a un droit originel à l'usage de ces biens. Saint Jean-Paul II rappelait que « Dieu a donné la terre à l'humanité pour qu'elle fasse vivre tous ses membres, sans exclure ni privilégier personne ». [86] Par conséquent, l'usage de Dieu d'utiliser ce don de telle sorte que ses bienfaits ne profitent qu'à quelques-uns ». [87] Aujourd'hui, il faut reconnaître que cette destination universelle ne concerne pas seulement les biens matériels, mais aussi les biens spirituels.

66. Il existe un droit à la propriété privée qui possède son sens et sa fonction propres, mais toujours subordonnés au principe de la destination universelle des biens. Selon Jean-Paul II, cette subordination est la règle d'or du comportement social : « L'ordre éthico-social ». [88] La tradition de l'Église a vu dans la propriété un moyen de préserver et d'acquiescer à ce qui peuvent mieux servir le bien commun. Puisque « la tradition chrétienne n'a jamais reconnu comme absolue la propriété privée », [89] sa fonction sociale ne doit pas être considérée comme une simple opinion théologique, mais une certaine de l'Église, déjà présente dans les Saintes Écritures et chez les Pères. C'est pourquoi le Pape François, dans sa encyclique sur la solidarité, vécue en profondeur, signifie aussi « rendre au pauvre ce qui lui revient ». [90]

67. Aujourd'hui, parmi les biens universellement destinés à tous, nous devons également compter les brevets, les algorithmes, les plateformes numériques, les infrastructures technologiques, les données. Dans un monde où tout dépend de plus en plus des connaissances et des technologies, quand ces biens restent concentrés entre quelques mains et sans formes adéquates de partage et d'accès, il se crée un nouveau déséquilibre contredisant la destination universelle des biens, alimentant le fossé entre les inclus et les exclus, entre ceux qui peuvent participer à la révolution numérique et ceux qui en sont exclus. De plus, le soin de la Maison commune comme la responsabilité envers les pauvres et les générations futures, l'usage des biens de la création et des nouvelles possibilités offertes par la technique soit réglementé et contrôlé, à éviter le gaspillage et les nouvelles formes de pillage.

#### *Le principe de subsidiarité*

68. Le principe de subsidiarité naît de la même vision de la personne qui a guidé notre réflexion sur la dignité de l'homme, et toute femme, est appelé à devenir acteur de sa propre vie et à participer à la construction d'un monde meilleur.

sociale doit elle aussi respecter et favoriser cette responsabilité. La Doctrine sociale de l'Église appelle lequel ce que les personnes, les familles, les communautés locales et les corps intermédiaires peuvent des instances supérieures. Les institutions de niveau supérieur doivent reconnaître, protéger et promouvoir des niveaux inférieurs, en coordonnant leurs contributions afin qu'elles coopèrent efficacement au bien commun.

69. Depuis les débuts du Magistère social moderne, à partir de Léon XIII, l'Église a insisté sur le fait que doivent être absorbées par l'État, mais qu'elles doivent être laissées libres d'agir, dans la mesure du possible commun. [92] Saint Jean-Paul II a repris et approfondi cette perspective, en rappelant que la communauté civile et que l'État doit veiller au bien commun, en intervenant lorsque cela est nécessaire, mais stable à la responsabilité des corps intermédiaires et des réalités sociales. [93] La subsidiarité ne justifie mais oriente son action : l'intervention publique est précisément nécessaire pour permettre à tous les acteurs de leur mission sans être écrasés. Il appartient à la communauté politique de créer les conditions permettant aux associations et aux corps intermédiaires de réaliser leur vocation sociale, sans être remplacés ou réduits.

70. Ce principe encourage à dépasser toute forme de gestion paternaliste ou d'assistanat de la vie sociale. La coresponsabilité : un État qui valorise l'initiative des citoyens, une société civile capable de tisser des liens de service du bien commun. Dans une logique de subsidiarité, les choix sont pris au niveau le plus proche des personnes concernées, en valorisant la vie associative de sorte que le peuple ne se trouve pas face à des décisions auxquelles il ne peut participer à leur élaboration. Là où les familles, les associations, les communautés locales, les réalités sociales sont reconnues et soutenues, la vie sociale se rapproche des personnes, les services sont plus attentifs et plus créatives et respectueuses de la dignité de chacun. [95]

71. Le principe de subsidiarité s'applique de manière particulière dans le contexte de la révolution numérique. Ce n'est pas l'État, mais chaque grand acteur économique et technologique exerçant un pouvoir de fait sur les communautés. Le niveau qui concentre les compétences, les données et le pouvoir décisionnel est celui des plateformes définissant les conditions d'accès, les règles de visibilité, les formes de relation et même les modalités de subsidiarité exige que ces processus ne soient pas imposés d'en haut de façon opaque et unilatérale, mais au service du bien commun à travers la transparence, la responsabilité et des formes réelles de participation (contrôle des algorithmes, accès équitable aux données, dispositifs de recours). [96]

72. Dans ce contexte, les États et les institutions supranationales sont appelés à garantir des règles justes afin que les communautés locales, les corps intermédiaires, les écoles, les universités, les réalités ecclésiales aient leur mot à dire et contribuer au discernement sur les choix qui affectent la vie des personnes : traduits dans des données et environnements numériques. Dans les choix relatifs aux flux économiques et aux plateformes de gouvernance des données et des algorithmes, on ne peut permettre que seuls quelques acteurs orientent le processus, au contraire construire des formes de coopération qui respectent les différents niveaux de la communauté et les acteurs responsables du bien commun. [97]

### *Le principe de solidarité*

73. Après avoir considéré le bien commun et la subsidiarité, je voudrais m'arrêter sur le principe de solidarité, la vision de la personne générée par la foi : chaque être humain est créé à l'image de Dieu et s'inscrit dans une relation aux autres, aux peuples et à la création. Saint Paul VI rappelait que les obligations de solidarité, de justice et de fraternité dans la fraternité humaine et surnaturelle unissant les hommes et les peuples entre eux. [98] La fraternité est une aspiration intérieure de celui qui croit, mais une forme sociale et politique à incarner dans des choix et

solidarité est donc la reconnaissance concrète de ce que le destin de chacun est lié au destin de tous : tout seul ». [99] Le lien étroit entre subsidiarité et solidarité apparaît ainsi évident. Lorsque la subsidiarité, elle finit par se transformer en simple défense d'intérêts particuliers ; lorsque la solidarité n'est elle dégénère en assistanat qui ne favorise pas la responsabilité. [100] Cette imbrication renvoie également à l'authentique participation : la solidarité s'exprime lorsque chacun, personnellement et avec les autres, participe à la communauté – s'informe, s'associe, fait entendre sa voix, contribue aux décisions et aux choix publics réels afin que le bien commun se traduise en choix partagés.

74. Dans de nombreux domaines, nous faisons déjà l'expérience d'une sorte de "solidarité de fait" : nos économies et les communications mondiales font que ce qui se passe en un lieu a des répercussions à l'échelle mondiale. Les réseaux numériques relient en temps réel personnes et communautés aux quatre coins du monde. Ce tissu de solidarité au sens plein s'il ne devient pas un choix conscient. La foi nous invite à lire cette réalité comme pas simplement proches les uns des autres, mais confiés les uns aux autres, afin que chacun prenne en compte les moyens, la vie et les souffrances de son frère ou de sa sœur. La solidarité naît précisément lorsque nous ne sommes pas indifférents face à ce qui arrive à notre prochain et que nous transformons des liens inévitables – économiques – en voies de partage, de coopération et de soin mutuel, en apprenant à « penser et agir en termes de

75. Le Magistère social a insisté sur le fait que la solidarité est à la fois un principe et une vertu. En tant que principe des relations entre personnes, groupes et peuples, elle renvoie à la conscience d'une interdépendance où chacun passe par le bien des autres. En tant que vertu, elle exige en revanche une « détermination ferme à œuvrer pour le bien commun, en accordant une attention particulière aux plus faibles. Le Pape François a décrit une manière de faire l'histoire » [103] qui construit des peuples et non de simples masses d'individus. Ces modes de vie sobres et partagés, la capacité à renoncer à des avantages immédiats pour ouvrir des perspectives de disponibilité à remettre en question habitudes et privilèges – y compris en matière de consommation numérique et technologies – lorsqu'ils empêchent les autres de vivre avec dignité.

76. Dans un monde marqué par des relations de plus en plus étroites entre les personnes, la communion revêt également une dimension globale. Benoît XVI a vigoureusement rappelé le lien entre développement et solidarité envers les générations futures, soulignant que le développement authentique exige une solidarité internationale et une attention particulière aux liens qui nous unissent à l'environnement naturel. Aujourd'hui, cette responsabilité concerne les infrastructures numériques ou d'information : tout comme l'environnement naturel, l'"écosystème numérique" doit être exploité, partagé ou monopolisé. La solidarité exige que les choix en matière de données, d'algorithmes et de plateformes artificielles tiennent compte non seulement de l'avantage immédiat de certains, mais aussi de l'impact sur les générations à venir.

### *Le principe de la justice sociale*

77. Pour la communauté chrétienne, la justice sociale est une forme concrète de vie à la suite de Jésus. Dans le Nouveau Testament, Jésus annonce une « bonne nouvelle aux pauvres » ( Lc 4, 18) et s'identifie aux prisonniers, aux étrangers (cf. Mt 25, 31-46). Il nous enseigne ainsi que la justice naît et s'accomplit de nous nous approchons des plus démunis et entrons en relation avec eux devient, concrètement, la mesure de notre amour avec nos frères. La justice ne concerne toutefois pas seulement les comportements individuels, mais aussi les structures de la vie en société sont conçues et organisées. Le Concile Vatican II rappelle à cet égard que toute institution doit respecter la personne humaine et sa dignité. [105] La justice sociale se reconnaît alors à la capacité pour un ordre

permettre à tous – et en particulier aux plus fragiles – de vivre de manière vraiment humaine, sans que compte.

78. Le Magistère récent a insisté sur le fait que la justice sociale exige un regard qui parte des plus dér une « option préférentielle pour les pauvres » [106] qui doit guider les choix personnels et sociaux, tant une « culture du “déchet” » [107] qui engendre sans cesse de nouvelles formes d'exclusion. Dans cette demande de considérer les personnes et les peuples en commençant par les plus vulnérables : les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, les victimes de violence, les personnes vivant de existentielles.

79. La notion de justice sociale aide à reconnaître que les injustices ne naissent pas seulement de ma de structures, de mécanismes, d'ordres économiques et culturels produisant presque automatiquement a parlé en ce sens de structures de péché [108] qui s'opposent à la volonté de Dieu et exigent un enga et sociale. Dans cette perspective, la justice ne concerne pas seulement une répartition plus équitable injustices actuelles, mais elle revêt également une dimension réparatrice. Elle vise à rétablir les liens rc été exclus, en tenant compte des blessures laissées par les injustices : guerres, colonialisme, discrimir violences contre des peuples entiers, exploitation. Cela peut signifier redonner dignité et voix à ceux q processus de guérison de la mémoire collective, lutter contre des lois et des pratiques discriminatoires, portent encore aujourd'hui les conséquences de torts subis dans le passé.

80. À notre époque, la justice sociale doit également faire face au contexte généré par les technologies réseaux mondiaux, des plateformes et des systèmes d'intelligence artificielle modifie la manière dont n communiquons et accédons aux services. La justice exige que l'on empêche l'émergence de nouvelles de liberté : des personnes et des peuples se voyant refuser ou restreindre l'accès aux technologies de à une surveillance invasive, des groupes sociaux pénalisés par des algorithmes opaques qui reproduis l'ère du numérique, un ordre social juste est celui qui garantit à tous un accès équitable aux opportunités plus fragiles, lutte contre la haine et la désinformation, et soumet l'utilisation des données et des techn que le critère ne soit pas uniquement le profit, mais la dignité de chaque personne et le bien des peupl

81. La situation des migrants, des réfugiés et de tous ceux qui sont contraints de se déplacer en raison changement climatique ou des catastrophes environnementales constitue aujourd'hui un test décisif pc dont une société les traite révèle si son idée de la justice est guidée par la peur ou par la fraternité. Le dans les migrants non pas simplement un problème à gérer, mais « une image vivante du Peuple de D personnes dotées de dignité, de ressources et de rêves, ayant droit à être traitées avec respect et dési des sociétés qui les accueillent. La justice sociale, dans ce domaine, implique au moins deux engager préserver le droit à l'espoir de ceux qui sont contraints de partir en garantissant des voies sûres et léga dignes, des parcours d'intégration concrets. D'autre part, promouvoir également le droit de rester sur s sécurité, en s'attaquant aux causes profondes qui poussent à la migration, y compris celles liées aux ir climatique. Lorsque ces droits sont respectés, les migrations peuvent devenir une occasion de rencont les peuples.

Le développement humain intégral

82. Dans l'Encyclique *Populorum progressio*, Paul VI affirme que le développement n'est authentique « orienté vers la promotion de chaque homme et de l'homme tout entier ». [110] Au cours des décennies

l'Église a repris et approfondi cette expression pour indiquer la manière concrète dont les grands principes de destination universelle des biens, subsidiarité, solidarité, justice sociale – trouvent leur application dans le développement humain intégral", nous entendons un processus dans lequel la croissance des personnes et des peuples de l'existence et ouvre le futur aux générations à venir.

83. Le développement, tant pour les personnes que pour les nations, est à la fois un devoir et un droit : qui permettent à chaque personne et à chaque peuple de s'épanouir selon sa dignité, sans être maintenu de l'accès aux biens nécessaires. Le développement est humain lorsqu'il place au centre les personnes mais aussi lorsqu'il concerne les peuples, et non seulement les individus. La justice exige la reconnaissance des droits des peuples, et inclut la responsabilité envers ceux qui viendront après nous. C'est pourquoi un développement qui consiste en la consommation de certains en faisant peser les coûts et les souffrances sur d'autres, ou encore qui relègue des personnes et des peuples à des rôles subordonnés en les empêchant d'exprimer leur potentialité, n'est pas humain. [111] Le développement ne se réduit pas au domaine économique, mais qu'il favorise la qualité de vie dans ses dimensions spirituelle et relationnelles, dans le respect de la Maison commune, de la diversité des peuples et de leurs modes de vie.

84. L'idée de développement humain intégral trouve aujourd'hui un critère de vérification décisif dans l'indivisibilité de la Doctrine sociale de l'Église. La qualité du développement se mesure en mesurant sans les séparer, la justice envers les personnes et la sauvegarde de la Maison commune, favorisant l'accès à tous aux biens nécessaires, des relations sociales justes, l'attention à la création et aux générations futures. Ce véritable progrès que d'accroître le bien-être de certains en dégradant les écosystèmes, en faisant repousser les limites des communautés les plus vulnérables ou en compromettant les conditions de vie de ceux qui viendront après nous.

85. Ainsi compris, le développement humain intégral est l'horizon à partir duquel nous pouvons lire les enjeux de notre époque, compris celles de la révolution numérique. Les innovations technologiques – notamment l'intelligence artificielle – elles peuvent favoriser la participation et la justice, ou bien aggraver les inégalités, le contrôle et l'exclusion. Elles doivent être évaluées à l'aune d'une question décisive : contribuent-elles réellement à faire grandir les personnes dans la fraternité, dans le respect de la Maison commune et des générations futures ? C'est là que les principes de la Doctrine sociale deviennent des critères concrets de discernement pour les thématiques que nous aborderons dans les prochains chapitres.

### Un examen pour l'Église

86. Pour conclure, je voudrais aborder un point qui me tient particulièrement à cœur. La Doctrine sociale de l'Église, adressée à la société : c'est aussi un examen de conscience pour l'Église, maison et école de communion. Les principes évoqués dans ce chapitre sont d'abord vécus en son sein. Le bien commun, dans le contexte du style synodal pour la mission au service du Royaume. L'Église, en effet, est le « sujet communautaire de la mission ». [113] Cela exige de prêter attention à la manière de prendre des décisions et d'exercer la responsabilité. Le Synode identifie, parmi les pratiques décisives pour la transformation missionnaire, la culture de la transparence et de l'évaluation. [114]

87. Dans cette perspective, la subsidiarité devient un critère de gouvernement et de vie pastorale qui reconnaît la responsabilité des fidèles et des instances ecclésiales intermédiaires, valorise les charismes et les compétences, et évite le paternalisme qui étouffe la liberté évangélique. Concrètement, la participation des baptisés aux processus de la mission passent par des organismes de participation réels, et non nominaux. [115]

88. Pour la communauté chrétienne, la solidarité trouve sa source dans le mystère du Christ et se nourrit dans la communion dans la foi et dans les Sacrements : le Baptême et la Confirmation nous unissent au Christ et nous rendent solidaires les uns des autres.

et un seul esprit, un seul cœur et une seule âme (cf. *Ep* 4, 4 ; *Ac* 4, 32). L'Eucharistie, sacrement de l'union du Corps du Christ et nous éduque au partage. Les différentes sensibilités présentes dans l'Église, les courants sont une richesse si elles restent ancrées dans la certitude de l'unité comme don reçu et tâche à assumer.

89. Vivre la justice dans l'Église signifie assainir les relations et les structures ecclésiales de ces distorsions de l'opacité et des abus de pouvoir. À ce propos, l'écoute des victimes d'abus spirituels, économiques, et de conscience fait partie intégrante d'une démarche de justice comprenant la reconnaissance du préjudice et la prévention. Tout pouvoir est au service de la communion et de la mission. Toute autorité est au service de la communion. Elle se manifeste non seulement dans la foi célébrée et vécue dans les Sacrements, dans l'adoption d'un style de vie et un partage concret des biens : à l'exemple de l'Église des origines, les ressources ecclésiales sont appelées communes, afin que nul parmi nous ne soit dans le besoin (cf. *Ac* 4, 34) et pour que leur administration soit au service de l'Évangile aux plus pauvres. Il faut promouvoir des formes régulières d'évaluation de l'exercice des pouvoirs qui ne soient pas un jugement sur les personnes, mais des instruments d'apprentissage et de correction tournés vers la communion. Mesure où nous sommes ouverts à l'action de l'Esprit Saint, ces principes de la Doctrine sociale prennent leur sens. C'est ainsi que l'Église est capable d'offrir à la société un signe crédible : la recherche commune du bien et de la fraternité, n'est pas une utopie, mais une possibilité réelle. [117]

### Chapitre 3

#### Technique et maîtrise

#### La grandeur de la personne humaine face aux promesses de l'IA

90. Après avoir rappelé les principes qui éclairent la Doctrine sociale, je souhaite maintenant me pencher sur certaines manières de vivre notre époque. L'image biblique qui accompagne ces pages est celle d'une construction commune. L'œuvre commune est guidée par un projet de domination qui finit par déshumaniser (cf. *Gn* 11, 1-9) ; d'autre part, sous Néhémie, sont reconstruites pierre par pierre, comme une œuvre de responsabilité partagée. Cela nous interroge sur le grand chantier de notre époque : que sommes-nous en train de construire ? Alors que la technologie modifie rapidement les langages, les relations, les institutions et les formes de pouvoir, nous devons choisir à quel projet travailler et avec quel style pour préserver et valoriser la magnifique humanité qui nous est offerte. Il ne s'agit pas d'un choix concernant notre avenir, mais notre présent, car l'intelligence artificielle et les autres technologies font partie de notre quotidien.

91. Je suis convaincu que la manière concrète de vivre les relations sociales à la lumière de l'Évangile est possible, mais qu'elle reste une tâche confiée, de génération en génération, à la communauté chrétienne. L'Église se laisse éclairer par la Parole, afin de lire les signes des temps et de rechercher avec créativité de nouvelles relations entre les personnes et les peuples deviennent plus conformes aux exigences du Royaume de Dieu. Je j'encourage tout le monde, en particulier les fidèles laïcs, à ne pas avoir peur de se laisser interpeller par les questions et à assumer avec fermeté leur responsabilité dans la construction d'une société plus humaine.

#### Le paradigme technocratique et le pouvoir numérique

92. Dans l'Encyclique *Laudato si'*, le Pape François dénonçait l'affirmation croissante d'un paradigme mondialiste : la tendance à laisser la logique de l'efficacité, du contrôle et du profit régir à elle seule les relations économiques. Il apparaît ainsi plus clairement que la technique n'est pas un simple instrument et que,

finit par déterminer ce qui compte et ce qui peut être écarté, réduisant la création à un objet d'exploitation d'un système qu'il faut rendre toujours plus performant.

93. Ce paradigme s'est rapidement étendu ces dernières années, notamment sous l'effet de la diffusion des sciences cognitives, de la nanotechnologie, de la robotique et de la biotechnologie. En soi, ces innovations sont précieuses pour le développement humain intégral et pour la sauvegarde de notre Maison commune. Mais leur puissance, elles peuvent agir comme un accélérateur du paradigme technocratique et nécessitent un cadre politique. Plus puissant ne signifie pas nécessairement meilleur. En ce sens, les paroles de Romano Guardini « L'homme moderne n'a pas reçu l'éducation nécessaire pour faire un bon usage de son pouvoir ». [120]

94. Le danger que l'humanité devienne victime de ses propres conquêtes avait déjà été clairement perçus et avertissait que « les progrès scientifiques les plus extraordinaires, les prouesses techniques les plus étendues, la croissance économique la plus prodigieuse, si elles ne s'accompagnent d'un authentique progrès social et moral, ne profitent qu'à l'homme ». [121] C'est pourquoi le progrès technique, précieux en soi, exige un discernement quant à la direction et aux fins qu'il poursuit. Si le développement technologique se poursuit sans une maturation éthique, il arrivera que les moyens augmentent sans que l'humanité ne croisse dans la même mesure : on "a plus" de personnes qui risquent d'être évaluées avant tout en fonction des performances qu'elles garantissent. [122]

95. Il convient ici de reconnaître un fait déterminant, que j'ai déjà rappelé précédemment : dans le monde numérique, le contrôle des plateformes, des infrastructures, des données et de la puissance de calcul est exercé par un petit nombre de grands acteurs économiques et technologiques qui, dans les faits, fixent les conditions d'accès, de participation. Lorsqu'un pouvoir d'une telle ampleur se concentre entre quelques mains, il tend à échapper au contrôle public, et augmente le risque d'un développement faussé qui engendre de nouvelles dépendances, des manipulations et des inégalités.

96. Face à cette concentration du pouvoir dans le monde numérique, les grands principes de la Doctrine sociale de l'Église pour évaluer et discerner ce nouveau scénario : la dignité inaliénable de la personne, le bien commun, la subsidiarité, la solidarité et la justice sociale. Ils nous invitent à vérifier si le pouvoir des infrastructures algorithmes favorise réellement la participation et la responsabilité, protège les plus fragiles, assure un ordre et reste ordonné au bien de tous. Sur ces prémisses, nous pouvons désormais examiner de plus près ce que cette situation ouvre de possibilités et quels risques elle comporte.

### L'intelligence artificielle

97. Ce n'est pas mon intention de proposer ici une analyse sur l'intelligence artificielle, ni de s'attarder sur un domaine très abondant ; il existe déjà des contributions faisant autorité, y compris dans le domaine ecclésial, auxquelles je me réfère. [123] Je me limiterai à rappeler quelques éléments essentiels pour un discernement moral et social. Il s'agit de garantir que ce soit toujours l'intelligence humaine, avec sa conscience et sa liberté, qui guide le développement et établisse avec responsabilité l'usage et les limites.

98. Il convient de formuler deux remarques préliminaires : la première est que toute affirmation concernant l'intelligence artificielle est rapidement obsolète, compte tenu de la vitesse impressionnante à laquelle ces systèmes évoluent. La seconde est que nous comprenons peu sur leur fonctionnement réel. Les intelligences artificielles sont davantage "cultivées" que "construites" : les développeurs n'en conçoivent pas directement chaque détail, mais sur lesquelles l'IA "se développe". En conséquence, des aspects scientifiques fondamentaux – tels que le

processus computationnels de ces systèmes – restent pour l’instant inconnus. Il en résulte donc l’urger d’une part, un approfondissement de la recherche scientifique ; d’autre part, un exercice de discernement.

99. Il n’est pas possible de donner une définition univoque et complète de l’IA. Ce que nous pouvons avoir consistant à assimiler cette intelligence à l’intelligence humaine. Ces systèmes imitent certaines fonctions humaines, faisant, ils la surpassent souvent en termes de vitesse et d’ampleur de calcul, offrant des avantages dans certains domaines. Et pourtant, cette puissance reste exclusivement liée au traitement des données : les systèmes ne vivent pas d’expérience, ne possèdent pas de corps, ne connaissent ni la joie ni la douleur, ne mûrissent pas de l’intérieur ce que signifient l’amour, le travail, l’amitié, la responsabilité. Elles n’ont pas de conscience du bien et le mal, ne saisissent pas le sens ultime des situations, n’assument pas le poids des conséquences de leurs langages, des comportements, des évaluations, elles peuvent simuler de l’empathie ou de la compréhension mais pas ce qu’elles produisent, car elles n’habitent pas l’horizon affectif, relationnel et spirituel dans lequel nous évoluons. Lorsque ces outils sont présentés comme capables d’“apprendre”, leur manière de le faire diffère de celle de l’expérience de celui qui se laisse façonner par la vie et grandit au fil du temps à travers ses choix, et il s’agit plutôt d’une adaptation statistique à partir de données et de résultats qui peut s’avérer très efficace.

### *Une aide précieuse qui requiert de l’attention*

100. À la lumière de ce que nous venons de dire, nous pouvons mieux comprendre pourquoi l’IA peut être nécessairement nécessitant une approche mesurée et vigilante. Ces dernières années, son utilisation à des fins privées et professionnelles a été largement développée et de nombreuses voix s’élèvent pour réfléchir aux opportunités et aux risques liés à sa diffusion. Trois aspects en particulier doivent être pris en compte : la facilité d’obtenir un résultat, l’impact sur la communication humaine. La rapidité et la simplicité avec lesquelles il est possible d’obtenir des informations complexes, des contenus médiatiques et des formes d’assistance concrète simplifient nos vies, mais peuvent nous faire déléguer et à rechercher des réponses immédiates, affaiblissant notre jugement personnel et notre créativité. Le fait que les réponses et les propositions de ces systèmes peuvent susciter le risque de nous faire oublier que nous sommes humains, les valeurs culturelles de ceux qui les ont conçus et formés, avec toutes leurs qualités et leurs défauts. L’imitation artificielle de la relation humaine positive – paroles de conseil, d’empathie, d’amitié, d’amour – peut s’avérer gratifiante et même utile, mais si elle n’est pas bien avertie, elle peut induire en erreur et donner l’illusion d’être en relation avec un sujet personnel authentique. Simulée, elle ne construit pas une relation, mais son apparence. L’imitation artificielle de la relation de confiance peut devenir dangereuse lorsqu’elle s’insinue dans un contexte pauvre en relations et en affections réelles : qu’une personne croie parler à une autre personne, mais qu’elle perde le désir même de rechercher véritablement la vérité.

101. En élargissant notre regard sur le recours à l’IA dans nos sociétés, nous constatons qu’elle est devenue un processus décisionnel dans tous les domaines et à différents niveaux : dans la communication, la gestion des entreprises, les services publics. Les termes d’efficacité et le potentiel d’amélioration de certains services sont évidents ; cependant, une adoption massive nous expose à divers risques, notamment celui de sous-estimer son impact environnemental. Les systèmes nécessitent de grandes quantités d’énergie et d’eau, ils ont un impact significatif sur les émissions de dioxyde de carbone et de manière intensive. Avec l’augmentation de la complexité, notamment dans les grands modèles linguistiques, les besoins en calcul et en capacité de stockage augmentent également, s’appuyant sur un ensemble de machines et de données et d’infrastructures énergivores. C’est pourquoi il est essentiel de développer des solutions technologiques qui réduisent l’impact sur l’environnement et de prendre soin de notre Maison commune. [124]

### *Responsabilité, transparence et gouvernance de l’IA*

102. L'utilisation de l'IA n'est jamais un fait purement technique : lorsqu'elle intervient dans des processus de personnes, elle touche aux droits, aux opportunités, à la réputation et à la liberté. Des décisions de crédit, à l'accès aux services et à la réputation des personnes risquent d'être entièrement confiées à des personnes qui ne connaissent pas « la compassion, la miséricorde, le pardon et, surtout, l'ouverture à l'espérance d'un changement » [125] et peuvent ainsi engendrer de nouvelles formes d'exclusion. Il peut y avoir des utilisations manifestant la manipulation de l'information ou la violation de la vie privée, mais il peut aussi y avoir un danger moins évident se présentant comme neutres et objectifs, reflètent et renforcent les stéréotypes ou les positions idéologiques et formés.

103. Confier, dans les faits, à un algorithme le pouvoir de sélectionner qui mérite et qui ne mérite pas le poids de cette décision, revient à lui confier la tâche de redéfinir les limites des possibilités humaines. Ce processus, ce n'est pas seulement l'empathie envers l'exclu, qui peut être imitée artificiellement, mais l'écartement des plus faibles est revêtu de neutralité et d'objectivité, face auxquelles il est impossible de faire entendre la voix silencieuse, et la compassion, la miséricorde et le pardon, non pas comme de simples apparences, mais disparaissent de l'horizon.

104. Il en découle une conséquence simple mais incontournable : nous ne pouvons pas considérer l'IA comme une simple réalité, tout dispositif technique implique des choix et des priorités : ce qu'il mesure, ce qu'il ignore, ce qu'il classe les personnes et les situations. Si un système est conçu ou utilisé de manière à traiter certaines personnes exclure sans possibilité d'appel, il ne s'agit pas d'un simple instrument "à bien utiliser" ; il introduit déjà une atteinte inaliénable de la personne. C'est pourquoi le discernement éthique ne peut se limiter à se demander si les fins sont à des fins bonnes ou mauvaises, mais doit également s'interroger sur la manière dont il est conçu et sur les valeurs de la société qui est inscrite dans les données et les modèles qui le guident. [126]

105. Pour que l'IA respecte la dignité humaine et serve véritablement le bien commun, il est essentiel que des garde-fous soient clairement définies à chaque étape : depuis ceux qui conçoivent et programment les systèmes jusqu'à ceux qui décident de leur confier des choix concrets. Cependant, dans de nombreux cas, les processus internes manquent de transparence, ce qui rend plus difficile l'attribution des responsabilités et la correction des erreurs. La responsabilité devient décisive, à savoir la possibilité d'identifier qui doit "rendre compte" des décisions prises, les contester et réparer les dommages qui en découlent. [127]

106. Appeler à la prudence, à des contrôles rigoureux et parfois même à un ralentissement dans l'adoption de la technologie, n'est pas contraire au progrès, mais faire preuve d'une attention responsable envers la famille humaine. Cette exigence existe souvent un déséquilibre entre la vitesse du développement technologique et le rythme auquel se mettent en place les normes, les contrôles et les institutions capables d'en réguler les effets. Il ne suffit pas d'invoquer de façon formelle des cadres juridiques adéquats, une surveillance indépendante, l'éducation des utilisateurs, une politique qui soit transparente. Autrement le changement ne sera régi que par des logiques technocratiques et présenté comme nécessaire. Il faut imposer des règles dictées par ceux qui possèdent les données, les infrastructures et les capacités de régulation.

107. Nous ne pouvons pas nous contenter d'invoquer la moralisation de la machine, ce qu'on appelle "l'éthique de la machine", sans avoir le courage de poser une condition supplémentaire : la possibilité de débattre du rôle de l'IA en soumettant à des critères de justice sociale partagés. Sans cela ceux qui contrôlent l'IA imposeront leurs règles et deviendra l'infrastructure invisible des systèmes. Une IA plus morale ne sert à rien si cette morale est conçue sans tenir compte des personnes. Il faut une politique plus présente, capable de ralentir là où tout s'accélère et de protéger les personnes qui peuvent encore participer et s'interroger.

108. En effet, comme c'est le cas pour toute grande avancée technologique, l'IA tend surtout à renforcer déjà de ressources économiques, de compétences et de l'accès aux données. À la lumière du bien commun universelle des biens, ce phénomène suscite de sérieuses préoccupations : de petits groupes très influents et la consommation, conditionner les processus démocratiques et influencer les dynamiques économiques en contradiction avec la justice sociale et la solidarité entre les peuples. C'est pourquoi il est indispensable lorsqu'elle touche aux biens publics et aux droits fondamentaux – s'accompagne de critères clairs et de participation et de la subsidiarité : les communautés et les corps intermédiaires ne peuvent être réduits à des décisions prises ailleurs, mais doivent pouvoir contribuer au discernement et à la vigilance. En outre, la confiance ne peut être confiée uniquement à des acteurs privés, mais doit être réglementée. Elles sont le fruit de la confiance et peuvent être vendues ou confiées à quelques-uns. Une créativité capable de les gérer comme un bien commun est nécessaire, dans une logique de partage, comme le suggérait déjà saint Jean-Paul II à propos des biens communs.

109. Les principes de la Doctrine sociale nous aident à lire cette nouvelle réalité. Dans un monde où les données, les ressources informatiques et le pouvoir réglementaire, parler de bien commun signifie dépasser les frontières disciplinaires, épistémologique, économique et politique, en dénonçant les nouveaux monopoles de l'IA. Parler de destin commun signifie trouver des moyens d'assurer l'accès universel aux technologies et à la formation. Parler de subsidiarité signifie permettre aux communautés à choisir et à corriger, sans reléguer leur intervention à un simple rôle de surveillance, ou à des décisions prises ailleurs. Parler de solidarité oblige à reconnaître le travail invisible, souvent exploité, qui alimente la production. Parler de justice impose de s'interroger sur les géographies du pouvoir définissant qui peut entraîner le développement, d'entraînement, et de reconnaître que la justice sociale n'est pas seulement un objectif à protéger après coup, mais une condition préalable à mettre en œuvre dès leur conception.

110. Je voudrais enfin employer un mot qui me tient à cœur : "désarmer". Désarmer l'IA, c'est la soustraire à l'armée qui n'est plus aujourd'hui seulement militaire, mais aussi économique et cognitive. C'est la couronner de la loi et à la banque de données la plus vaste dans le but de consolider un avantage géopolitique ou comme un monopole. C'est rompre cette équivalence entre la puissance technique et le droit de gouverner. Désarmer ne signifie pas empêcher de dominer l'humain. Cela signifie la soustraire aux monopoles, la rendre discutable, et la restituer à la pluralité des cultures humaines et des formes de vie. La tâche, aujourd'hui, n'est pas seulement de réguler, elle est écologique au sens le plus radical, car elle met en jeu une nouvelle dimension de notre existence dans notre environnement dans lequel nous sommes immergés et un pouvoir avec lequel nous devons composer. Réguler et réglementer : elle doit être désarmée et rendue accessible.

111. J'adresse un appel particulier à ceux qui développent les intelligences artificielles. L'innovation technologique, à une certaine manière, est une forme humaine de participation à l'acte divin de la création. Les développeurs ont une responsabilité éthique et spirituelle particulière, car chaque choix de conception exprime une vision de l'humanité. Tout artiste ou écrivain est tenu de prendre en compte les valeurs qu'elle exprime, ils sont appelés à traiter les valeurs qu'ils insufflent à leurs projets : avec transparence, avec responsabilité envers les communautés. Ils doivent vérifier que ce qui est cultivé est véritablement un bien.

Ce que nous ne pouvons pas perdre

112. Après avoir rappelé les questions de responsabilité et de gouvernance de l'IA, il faut revenir à notre question initiale : comment préserver l'humain ? Le risque n'est pas seulement que certaines technologies soient mal utilisées, mais dans lequel nous sommes plongés, renforcé par la révolution numérique et l'IA, fasse passer pour justice sociale. La dignité humaine, selon laquelle la plénitude de la vie consisterait à avoir plus, à réduire la fragilité, à éliminer l'

Lorsque l'efficacité devient la mesure de la valeur, l'être humain est tenté de se considérer comme un objet et non comme une créature appelée à la relation et à la communion.

113. En réalité, absolutiser une seule dimension de l'être humain est toujours une erreur. En effet, ce qui engendre le désordre. Ce qui se développe sans mesure peut lui aussi devenir une forme de pauvreté. Ce qui se brise lorsqu'une seule espèce prolifère au détriment des autres. Chez l'être humain, il en va de même et peut devenir la mesure de tout. Ainsi, l'intelligence, si elle est absolutisée, finit par occulter d'autres dimensions comme l'affection, la volonté, le dévouement ou la relation. Le pouvoir technique, s'il n'est pas équilibré, ne nous rend plus seuls, et plus exposés aux logiques de domination et d'exclusion. Il ne s'agit certainement pas de rappeler que celle-ci, lorsqu'elle se replie sur elle-même, oublie qu'elle est faite pour servir la vie.

114. La qualité d'une civilisation ne se mesure pas à la puissance de ses moyens, mais à l'attention qu'elle porte à reconnaître l'autre comme un visage et non comme une fonction. La capacité à prendre soin les uns des autres est une importante de notre humanité. Cette capacité s'apprend et se perfectionne avec l'expérience. Lire des livres, vivre en compagnie à une personne âgée, rendre un espace accueillant sont des gestes qui se vivent dans un contexte et nous aident à apprendre et à intérioriser l'importance de la bienveillance au niveau social et nous entraînent à reconnaître une personne digne d'attention. La technologie peut aussi soutenir l'attention mutuelle entre les personnes, mais les instruments qui aident à prévenir et à organiser, mais sans priver de liberté ni de jugement l'être humain, restent responsables des décisions.

#### *Récits de fond : transhumanisme et posthumanisme*

115. En essayant de faire émerger les présupposés culturels qui accompagnent la révolution numérique, nous nous intéresser à certains courants qui interprètent le progrès comme un dépassement de l'humain et que nous appelons de transhumanisme et de posthumanisme. Ils constituent les fondements idéologiques qui animent certains courants technologiques et colonisent l'imaginaire collectif sous une forme simplifiée, en particulier dans les médias, entraînant l'enthousiasme pour les nouvelles technologies d'une vision futuriste de l' "homme amélioré" par la machine.

116. Le transhumanisme et le posthumanisme comprennent en leur sein une multitude de courants et nous ne pouvons donner une description univoque. On peut les comparer à un archipel d'îles conceptuelles différentes, chacune avec ses propres présupposés : la centralité de la technique et le rêve de dépasser les limites de la condition humaine. Le transhumanisme imagine un renforcement de l'être humain grâce aux technologies (biomédecine, ingénierie corporelle, nanotechnologie), l'ambition d'accroître les performances et les capacités. Le posthumanisme, surtout dans ses versions critiques, critique l'anthropocentrisme et envisage une forme d'hybridation entre l'être humain, la machine et l'environnement. Imaginer un franchissement de seuil où l'humanité se surpassera en entrant dans une nouvelle étape est spéculatif. Elles restent en grande partie spéculatives, elles acquièrent une importance, car elles modifient l'imaginaire collectif et orientent les choix sociaux, économiques et politiques. [129]

117. À la lumière de la Doctrine sociale de l'Église, le point crucial n'est pas l'usage de la technique en soi, mais sous-tend : si l'être humain est traité comme un matériau à perfectionner ou à surpasser, il devient alors un objet et certains peuvent être considérés comme moins utiles, moins désirables, moins dignes. Au nom du progrès, on exige des "sacrifices nécessaires" et à faire payer aux plus fragiles le prix d'une prétendue optimisation de l'espèce humaine. Le message de saint Paul VI reste alors d'une grande clairvoyance : ce sont véritablement les acquis de la science et du progrès moral et social qui finissent par se retourner contre l'homme. [130] C'est pourquoi il faut distinguer

d'intégrer les technologies dans une vision humaine et relationnelle ; une autre est de se laisser guider par les limites et promet un "salut" purement technique.

### *La limite, le cœur, la grandeur de l'être humain*

118. Notre rapport à la vie semble aujourd'hui en crise. Tout ce qui apparaît comme une "limite" – incapacité, souffrance, vulnérabilité – tend à être perçu avant tout comme un défaut à corriger, plutôt qu'un espace de relation. Or, nous devons nous rappeler que l'humain ne s'épanouit pas *malgré* la limite, mais souvent grâce à la limite. La réalité à la lumière de la foi aide à reconnaître ce que nous appelons la "contingence" des choses de ce monde. Notre devoir d'essayer d'éliminer la souffrance qui marque la vie humaine, d'autre part, il est sage de reconnaître la limite constitutive, sachant que « l'expérience religieuse, et en particulier la foi chrétienne, proposent d'habiter l'ambivalence entre la grandeur et la limite de l'humain, en la lisant à la lumière de la relation originelle avec Dieu ».

119. C'est précisément dans notre nature limitée que trouvent leur place la compassion, la sincérité, la confiance, la confiance, la générosité qui surprend même au milieu des ténèbres et de l'échec, l'expérience spirituelle et la foi. Nous constatons dans de nombreux moments où la limite se fait concrète dans notre vie, lorsque nous essuyons la souffrance, souffrons de la maladie ou de la mort d'un être cher, lorsque nous faisons l'expérience de l'incapacité de l'humain, c'est précisément dans ces moments-là que nous pouvons trouver une sagesse nouvelle, toucher de près la présence du Seigneur.

120. Même lorsque la limite se manifeste par des souffrances intérieures, la sagesse humaine nous enseigne à ne pas réprimer, mais à intégrer. Pour éliminer totalement la douleur, il faudrait, au fond, éteindre aussi l'amour. L'amour aime et désire ne peut éviter de passer par l'épreuve et la souffrance, et c'est pourquoi, au fil des ans, les épreuves et les enseignements qui s'impriment comme des cicatrices, mémoire du chemin parcouru entre liberté et responsabilité. C'est que grâce à l'entrelacement de ces éléments que, dans le cœur, se produisent ces merveilles de l'âme humaine, la plus douce de notre humanité. [132] Renoncer à cette aventure, à la fois dramatique et splendide, au nom de toutes les limites, pourrait signifier bien des choses mais pas être humain.

121. La corruption morale de notre condition de créature – le mal qui agite manifestement le cœur de l'homme – va allant jusqu'aux extrêmes de la déshumanisation. Et pourtant, même cette forme douloureuse de limitation n'est pas sans bien. Même lorsque l'être humain se déshumanise et provoque des tragédies, une petite lumière continue de briller, reste capable de se rallumer, par la grâce de Dieu, sur les chemins de la conversion et de la réconciliation. C'est dans les moments d'horreur « nous avons appris à connaître l'homme tel qu'il est réellement. Après la Shoah, inventé les chambres à gaz d'Auschwitz ; mais il est aussi celui qui y est entré debout, le Notre Père ou le Christ » [133]

122. La finitude, lorsqu'elle est acceptée dans la vérité, n'appauvrit pas l'être humain, mais l'ouvre à la relation avec Dieu et de l'autre. D'ailleurs, c'est précisément parce qu'il fait l'expérience de la limite – la vulnérabilité, la dépendance – que l'homme reconnaît sa propre dignité et celle d'autrui comme inviolables. Et dans cette même expérience de la limite, il découvre une fraternité plus grande que lui-même et de reconnaître l'injustice comme un scandale. La culture et les arts préservent cette étincelle, empêchant la normalisation du mal. Ainsi, certaines œuvres ont pris une valeur universelle : la *Neuvième Symphonie* de Beethoven comme désir d'unité ; *Guernica* comme dénonciation de la déshumanisation ; le *Notre Père* comme invitation à ne pas livrer le passé à l'oubli.

123. L'histoire n'apparaît pas seulement comme un catalogue de nos violences, mais aussi comme la recherche de structures et des institutions capables de protéger la vie en communauté. Au cours des deux derniers siècles, nous

certaines réalisations emblématiques : la fondation du Comité International de la Croix-Rouge (1863), qui garantit des soins prodigués avec compassion à tous ; le long processus qui a conduit à l'abolition de l'esclavage, non par un simple changement juridique, mais un changement de conscience ; la création de l'Organisation des Nations Unies et la *Déclaration universelle des droits de l'homme* (1948) qui ont établi un langage commun pour affirmer un principe partagé, que la dignité humaine est universelle ; la *Convention relative au statut des réfugiés* (1951) qui protège la protection envers ceux qui fuient les persécutions et les menaces. Dans ces exemples, le désir de bien faire prend des formes publiques – normes, institutions, pratiques – capables de limiter la force et de défendre les plus vulnérables. Le chemin ne vit le jour sans se heurter à des résistances, à des intérêts mesquins et à des inerties culturelles. Le processus est presque toujours la forme d'un chemin long et laborieux, marqué également par des revers : pensons à la lutte pour les droits civiques ou aux engagements environnementaux mis en œuvre avec lenteur. Pourtant, c'est précisément la fragilité de ce chemin sur lequel quel point la responsabilité de ceux qui les initient et les soutiennent est précieuse.

124. Certains événements nous aident à comprendre que l'histoire peut changer dès lors qu'un seul homme se engage vraiment au sérieux la dignité de chacun : le mouvement des droits civiques aux États-Unis d'Amérique avec Martin Luther King Jr., ou la fin de l'*apartheid* en Afrique du Sud après la libération de Nelson Mandela qui refuse d'abandonner l'avenir à la haine. Dans des contextes différents, des femmes courageuses et généreuses ont marqué l'histoire : telles que sainte Laura Montoya, sainte Thérèse de Calcutta, Dorothy Day, Marie Skłodowska-Curie, Wangari Maathai, Benazir Bhutto et tant d'autres, sur tous les continents, qui, par leur engagement, ont contribué à la dignité humaine.

125. À côté de ces signes publics, il existe une trame plus cachée mais décisive : les communautés religieuses qui soutiennent les pauvres et les vulnérables ; les martyrs de la fraternité et de la justice comme saint Maximilien Marie Kolbe et le bienheureux Enriquer Angelelli, ainsi que des témoins qui ont incarné, dans des conditions difficiles et souvent dangereuses, l'Évangile et la dignité de l'homme, comme le vénérable François-Xavier Nguyễn Văn Thuận. Et, surtout, les personnes qui soignent, éduquent, accompagnent, consolent sans faire de bruit, comme les parents, les infirmiers, les bénévoles, les personnes qui restent aux côtés d'une personne âgée ou d'un exclu. Leur témoignage montre que le bien n'est pas automatique, mais qu'il exige de la persévérance, de la mémoire et une conversion qui rend capable de résister aux défaites.

126. C'est précisément cette imbrication d'institutions justes, de témoignages crédibles et de fidélités qui soutiennent l'espérance et indique une direction : faire progresser la technique sans faire régresser le cœur. C'est pourquoi la technique blessée – ne doit être ni remplacée ni dépassée : elle peut accueillir les progrès de la technique pour ses nouvelles possibilités, à condition de ne pas renier ce qui fait d'elle ce qu'elle est, c'est-à-dire la capacité humaine. Une question décisive s'impose : s'il existe un authentique "plus qu'humain", où se trouve-t-il ? L'indicateur est un accomplissement qui ne découle pas d'une divinisation technologique, mais de l'opération de Dieu en Christ.

Le véritable "plus qu'humain" : grâce et humanisme chrétien

127. L'expression "plus qu'humain" n'appartient pas seulement au langage des promesses techniques. La théologie chrétienne affirme que l'être humain n'est pas enfermé dans les limites de sa propre nature, mais qu'il est appelé à dépasser ces limites pas pour fuir la réalité ou par mépris des limites, mais pour s'épanouir dans l'amour. La foi connaît un "plus qu'humain". Cette transformation est l'œuvre de l'Esprit Saint. Comme l'enseignait saint Thomas d'Aquin, ce processus de transformation « dépasse les facultés naturelles », [134] car il existe une distance infinie [135] entre nous et Dieu. Cependant, il est possible de nous insérer au sein de cette vie inépuisable, tandis que nous marchons

celui qui rend ce chemin possible ne peut être que l'Infini qui se donne : c'est Dieu lui-même qui surmo  
[136] C'est ainsi qu'a lieu la re-création de l'humain : « Si donc quelqu'un est dans le Christ, c'est une c  
disparu, un être nouveau est là » ( 2 Co 5, 17).

128. Lorsque nous acceptons cette possibilité de nous transcender par la grâce de Dieu, nous ne nous  
pas moins humains. Au contraire, comme l'expliquait le Pape François, « nous parvenons à être pleine  
sommes plus qu'humains, quand nous permettons à Dieu de nous conduire au-delà de nous-mêmes p  
être le plus vrai ». [137] C'est là que réside la différence radicale par rapport aux rêves prométhéens : c  
une autosuffisance renforcée, mais une relation qui libère, une communion qui transforme. Face à cela  
optimise ce qui existe déjà peut devenir, sans le vouloir, un obstacle au changement et à la croissance  
quelque chose à corriger ; pour une personne, elle peut être le début d'un changement profond. L'aven  
prévisible, mais dépend de sa liberté portée par la grâce divine inépuisable, et des liens qu'elle cultive.

#### Deux cités et deux amours

129. L'humanisme chrétien ne rejette pas la science et la technique, mais les assume avec gratitude et  
sur terre" dans une vocation plus élevée. L'intelligence créative de l'être humain est un don qui peut so  
nouvelles possibilités, mais elle doit rester au service du bien commun, de la justice, de la protection de  
ce sens, le véritable choix ne se situe pas entre l'enthousiasme et la peur, mais entre deux façons de c  
la personne et des peuples, ou un progrès qui les soumet à des logiques de pouvoir. En fin de compte,  
posée par saint Jean-Paul II : l'IA rend-elle« la vie humaine sur la terre "plus humaine" à tout point de v  
l'homme" ? ». [138] Si la réponse est oui, alors nous pouvons y reconnaître une opportunité à accueillir  
chemin de reconstruction patiente et partagée, sur le modèle de la renaissance de Jérusalem racontée  
contraire, la puissance grandit tandis que le cœur s'assèche et que les liens se rompent, alors nous so  
de Babel : une construction grandiose, mais inhumaine.

130. S'interroger sur cette possibilité de progrès et sur la manière dont nous l'interprétons et le vivons r  
interroger aussi sur notre cœur. La manière dont nous concevons et organisons nos relations, notre tra  
effet nos valeurs fondamentales et, en dernière analyse, découle de ce qui nous tient le plus à cœur. C  
que nous aimons vraiment, autant comme individus qu'en tant que société, oriente notre vie et notre aç  
humaine comme le théâtre d'une lutte entre deux amours, qui ont construit deux façons d'habiter le mo  
"cités" : d'un côté, l'amour de Dieu et du prochain ; de l'autre, l'amour uniquement de soi. « Deux amou  
soi jusqu'au mépris de Dieu, la cité terrestre, l'amour de Dieu jusqu'au mépris de soi, la cité céleste ». |  
humaine, aujourd'hui encore ces deux amours se disputent la suprématie dans notre cœur. L'ère de l'I  
construction de Babel ou celle de Jérusalem commence en chacun de nous.

## Chapitre 4

### Préserver l'humain dans la transformation

#### Vérité, travail, liberté

131. Après avoir esquissé le contexte dans lequel s'inscrit le défi de la transformation technologique, ei  
courants transhumanistes et posthumanistes, nous ne pouvons nous contenter d'analyses générales. L  
changent, les gestes quotidiens et les relations sociales changent eux aussi. C'est pourquoi il faut s'att  
lesquels ces transformations ont des répercussions très concrètes, parfois dramatiques. À la lumière d

de l'Église, la transformation numérique nous invite à redécouvrir la vérité comme bien commun, à protéger la liberté contre toute dépendance et toute marchandisation.

La vérité comme bien commun

### *Vérité et démocratie*

132. L'utilisation des plateformes numériques et des systèmes d'IA accélère les profonds changements public et politique. Des outils qui pourraient favoriser le débat et la participation sont souvent utilisés déformés et brouiller les frontières entre le vrai et le faux, en mélangeant données et opinions. La désinformation mais elle trouve aujourd'hui en elle un puissant multiplicateur. La possibilité de manipuler des contenus les citoyens à des perspectives partielles ou trompeuses. Le problème touche à la dimension culturelle communication publique dépend directement de la confiance sociale et a une incidence sur celle-ci. Une vérité ne naît pas d'un contrôle centralisé ou automatisé. Dans le discours public, la vérité des faits possède exige la vérification, le recoupement des sources et la responsabilité argumentative ; mais la vérité est construit à travers des liens de confiance et des pratiques partagées, dans une confrontation honnête et ouverte. Seule la recherche partagée de la vérité des faits, considérée comme un bien commun, peut fonder un

133. Ceux qui disposent de puissantes ressources techniques et économiques – et, par là même, de nouveaux moyens pour agir – ont une grande capacité à provoquer des changements culturels et, en fin de compte, à convaincre des personnes de ce qu'est la vérité sur l'être humain, sur le monde, sur le sens de l'existence, sur la famille, sur le pouvoir pur, dépourvu de vérité, qui impose subtilement ou ouvertement ce qu'il veut que les autres croient. Mais derrière cela se cache une racine malsaine difficile à reconnaître : le fait que « l'homme moderne est parfois convaincu de lui-même, de sa vie et de la société. C'est là une présomption, qui dérive de la fermeture égoïste sur le monde. En conséquence, il pense pouvoir construire la réalité et considérer valable ce qui correspond le mieux à ses intérêts. Sans réfléchir aux conséquences de la "crise autour de la vérité", allant jusqu'à affirmer qu'« une fois perdue la vérité, le Bien connaissable par la raison humaine, la conception de la conscience est, elle aussi, inévitablement ébranlée. La reconnaissance de vérités universellement valables qui nous précèdent et que la conscience doit accepter conduit le Pape François à se demander de manière réaliste : « Qu'est-ce que la loi sans la conviction, sans la méditation, le cheminement de réflexion et de sagesse, que tout être humain est sacré et inviolable ? » et à en conclure que, dans l'avenir, il lui faut cultiver le sens du respect en ce qui concerne la vérité de la dignité humaine à laquelle, en conséquence, on n'évitera pas de tuer quelqu'un uniquement pour éluder la réprimande de la société et la conviction. C'est une vérité incontournable que nous reconnaissons par la raison et que nous acceptons car elle est noble et respectable aussi par son sens de quête de la vérité et son attachement aux vérités les plus fondamentales.

134. La recherche de la vérité est un élément essentiel de la démocratie, qui est elle-même un instrument commun. Lorsque la question de savoir ce qui est vrai perd de son intérêt et qu'un pragmatisme se répand, qui semble utile ou efficace, la vie démocratique s'affaiblit. En effet, celle-ci ne se nourrit pas seulement de la vérité, avant tout d'un rapport loyal aux faits et d'une réelle orientation vers le bien des personnes et de la société. Elle conduit lentement mais inexorablement à glisser vers le totalitarisme, pour lequel, comme l'a écrit la philosophie, les idéaux ne sont pas tant ceux qui sont idéologiquement convaincus, mais « les gens pour qui la distinction entre la réalité de l'expérience) et la distinction entre vrai et faux (c'est-à-dire les normes de la pensée) n'existent pas.

*Communication et imaginaire collectif*

135. Dans cette perspective, il est important de rappeler que la communication « n'est pas seulement l'aussi la création d'une culture ». [144] Les contenus qui circulent dans les espaces numériques influencent et introduisent dans la conscience collective des images et des récits qui orientent nos comportements quotidiens. Ce « n'est pas un monde parallèle ou purement virtuel », [145] car ce qui naît en ligne fait de nous des personnes, surtout des plus jeunes.

136. C'est pourquoi ceux qui contrôlent les plateformes numériques et les moyens de communication cherchent à influencer l'imaginaire collectif et présenter comme désirable une certaine vision de la réalité. C'est un défi éclairé par la recherche de la vérité et le respect de la dignité humaine, afin que la culture qui se développe ne soit pas un instrument de distraction excessive, d'uniformisation et de domination, mais un espace où puissent s'épanouir la pensée critique.

#### *Pour une écologie de la communication*

137. Le premier devoir qui nous incombe est de ne pas diaboliser ni idolâtrer les outils, mais de les maîtriser et de les ancrer dans la réalité : la vérité est un bien commun, et non la propriété de ceux qui détiennent le pouvoir ou la visibilité. L'écologie de la communication : sur le plan des règles publiques, cela signifie établir des normes qui régissent les pratiques selon lesquelles les contenus sont sélectionnés et amplifiés et qui protègent les données personnelles et culturelles, en revanche, cela implique le renforcement des corps intermédiaires, un journalisme sérieux et exigeant, davantage l'argumentation et la vérification que la réaction immédiate ; du côté de l'école et de la famille, cela implique la nouvelle conscience éducative et la formation à l'utilisation correcte et critique des outils numériques, de la part des parents et d'investissement ; du côté de l'université, le grand défi de l'intégration des savoirs, en formant à la fois à la maîtrise des outils et à la fusionner les connaissances pour appréhender la complexité, et aux techniques de vérification des faits.

138. Même les communautés chrétiennes doivent s'engager à communiquer de manière transparente et responsable. Malheureusement, cela n'a pas toujours été le cas. Nous avons assisté avec honte à la pénible découverte de malversations concernant également des membres de l'Église et des réalités ecclésiales. En particulier, certains journaux ont joué un rôle fondamental dans la mise en lumière d'injustices et d'abus. À ces derniers je voudrais rappeler les paroles de François prononcées en s'adressant aux vaticanistes : « Je vous remercie aussi pour ce que vous avez fait pour l'Église, pour ce que vous nous aidez à ne pas cacher sous le tapis et pour la voix que vous avez donnée à la vérité. Cependant, la vigilance et la transparence sont avant tout une grave responsabilité de l'Église elle-même, car ce sont elle et que d'autres nous obligent à affronter des vérités dérangeantes sur nous-mêmes.

#### *Une alliance éducative pour l'ère numérique*

139. À une époque où la vérité est souvent soumise aux intérêts et aux stratégies de communication, la recherche de la vérité est d'une importance cruciale. Mais les transformations technologiques rapides mettent en évidence notre manque de patience et de persévérance éducatif. L'omniprésence des médias numériques engendre une culture de l'immédiateté et de l'hypersollicitation, qui favorise l'ennui et l'apathie face à l'effort nécessaire pour rechercher la vérité.

140. Au contraire, les processus éducatifs ont besoin de temps de croissance, d'une confrontation avec la complexité et d'un cheminement patient. La question est fondamentale, car toute technologie éduque ceux qui l'utilisent, mais elle implique donc d'éduquer à décider quand et pourquoi ne pas l'utiliser. La rapidité et la facilité avec lesquelles nous pouvons accéder à une synthèse risquent d'éteindre le désir de poser des questions, qui ne porte ses fruits qu'avec le temps et la patience. Les choses les plus profondes et les plus importantes ne s'apprennent qu'après beaucoup de temps et d'effort, et elles se discutent avec les autres pour "frotter" les concepts et les expériences comme s'il s'agissait de silex, ]

l'étincelle de la compréhension. [147] Nous devons nous éduquer à jeûner de l'IA et protéger nos jeunes parfaite, de cette séduction subtile qui fait paraître inutile la pensée humaine précisément au moment c

141. Ces dernières années, la littérature psychologique et psychiatrique a mis en évidence avec une in exposition précoce et non encadrée aux appareils numériques et aux *réseaux sociaux* peut avoir des sommeil, l'attention, la régulation émotionnelle et la vie relationnelle, en particulier chez les plus jeunes dramatiques. À cela s'ajoute la facilité d'accès à des scènes violentes ou cruelles, qui blessent la sensibilité pornographiques et hypersexualisés, à des messages qui banalisent le corps et l'affectivité, ainsi qu'à des comportements à risque. Sur Internet, les phénomènes de détournement de mineurs, de chantage pas rares ; ils sont rendus plus insidieux par l'utilisation de faux profils, d'algorithmes qui amplifient les contenus capables de manipuler des images et des vidéos. Le fait de disposer trop tôt d'un téléphone portable empêche le contrôle parental peut accentuer la fragilité et favoriser les dépendances chez les jeunes, les exposant au harcèlement et de cyberharcèlement, ainsi qu'à des pressions pour partager des images intimes ou de

142. Il est difficile pour les parents de résister seuls au conditionnement des modèles économiques qui existent. C'est pourquoi une alliance entre les responsables politiques, les institutions éducatives et les familles est nécessaire pour un soutien concret aux adultes dans leur devoir. Il faut s'opposer, par des choix publics à long terme, à des plateformes – concentrées entre quelques mains – lorsqu'ils vont à l'encontre du bien-être des mineurs. Il convient de prendre des mesures législatives qui fixent des limites d'âge, responsabilisent les fournisseurs de services, la charge de ces restrictions sur les familles – et prévoient des protections spécifiques contre toute forme de harcèlement sexuelle en ligne, afin de protéger véritablement l'enfance et l'adolescence en tant que biens précieux. Au même temps, il faut éduquer les enfants, les adolescents et les jeunes afin qu'ils apprennent à reconnaître leur dignité et à respecter celle des autres, y compris dans les environnements numériques. [149]

### *Le rôle central de l'école*

143. L'école est le lieu où les nouvelles générations peuvent apprendre à rechercher et à aimer la vérité, à vivre et sur la dignité de chaque personne. C'est pourquoi de nombreux parents, qui souhaitent que leurs enfants développent des capacités relationnelles, un esprit critique et des valeurs solides, placent de grands espoirs en elle comme une alliée précieuse dans l'éducation de leurs enfants. Les parents ont en effet le droit primordial d'instruction et de formation à donner à leurs enfants, conformément à leurs convictions morales, culturelles et scolaires. L'école, aujourd'hui, est confronté à des défis qui ne peuvent être reportés.

144. Le premier défi est d'ordre sociopolitique. Tant au sein des différents pays qu'entre les différents pays, des inégalités persistent en matière d'accès à l'éducation de base et à l'enseignement supérieur. Dans de nombreux pays, on n'a pas encore investi les ressources nécessaires pour garantir à tous une éducation de qualité, tant en soutenant le système scolaire public qu'en soutenant les établissements privés qui offrent ce service fondamental. Lorsque l'enseignement, à différents niveaux, est confiée à des établissements privés, il peut arriver que l'accès à l'éducation dépende des moyens financiers des familles, en l'absence d'un soutien public adéquat. Face à ce risque, il convient de soutenir la contribution de nombreuses œuvres éducatives catholiques qui, bien qu'étant des établissements à but non lucratif, offrent un accueil inclusif aux enfants et aux jeunes de toutes origines, même lorsque la situation économique de

145. Le deuxième grand défi est pédagogique. De nombreux systèmes éducatifs peinent à s'adapter à l'époque actuelle pour soutenir un épanouissement global des élèves. Le développement des technologies de l'information et des médias sociaux, ainsi que les programmes d'études conçus pour une autre époque, tandis que l'organisation de l'école, les espaces

figure même de l'enseignant doivent être repensés dans la perspective d'une éducation véritablement humaine, dans toutes les dimensions de la personne. Il est nécessaire de soutenir la formation continue des enseignants tout au long de leur vie afin qu'ils sachent dialoguer de manière positive avec les nouvelles technologies, en aidant les élèves à développer une pensée critique et créative, et à ne pas subir passivement leur influence.

146. Le troisième grand défi est d'ordre intellectuel et lié à la sagesse. Si nous ne faisons pas attention à la formation d'amour pour la vérité risque de voir le jour, dans lequel le flux incessant d'informations se substitue à l'attention et au discernement. Les connaissances fragmentaires se multiplient mais il devient plus difficile d'appréhender l'ensemble et de poser des questions sur le sens des choses et de développer une véritable pensée critique et créative. Les personnes perçoivent déjà les signes d'une possible déshumanisation où les personnes savent beaucoup de choses mais ne savent rien à leur vie, notamment en raison de leur incapacité à relier les informations et les connaissances, et à ne pas faire de l'attention une véritable hygiène de vie : des rythmes qui prévoient le silence, l'étude approfondie et la mesure ; sans ces éléments, la liberté intérieure risque d'être compromise.

147. La Doctrine sociale de l'Église invite les familles, les écoles, les communautés chrétiennes et les institutions à une éducation renouvelée. Celle-ci se concrétise lorsque les principes fondamentaux se traduisent en objectifs concrets : éduquer à la sobriété et au sens de la limite ; éduquer à la reconnaissance du droit, de l'autre et de ceux qui viennent nous servir ; nous donner ce que nous sommes ou que l'ingéniosité humaine rend disponibles ; éduquer à la liberté et à la responsabilité ; éduquer à la transcendance et au bien commun. L'école n'est pas appelée à courir après la rapidité du monde numérique ; le numérique seul ne peut donner : du temps partagé pour apprendre et des relations de confiance.

La dignité du travail dans la transition numérique

### *La valeur du travail*

148. Depuis la naissance de la Doctrine sociale, avec *Rerum novarum*, l'Église a attiré l'attention sur la nécessité de lutter contre toute forme d'exploitation. Mais, surtout, le Magistère a reconnu dans le travail le chemin pour comprendre l'ensemble de la question sociale, car c'est à travers lui que la personne développe sa dignité et son existence. C'est dans cette perspective que l'on comprend également la grande intuition de saint Benoît qui voit le travail en indiquant l'activité quotidienne comme partie de la réponse de la personne à l'appel de Dieu. « Nos œuvres nous prolongeons les siennes, nous contribuons au progrès de la société et à la construction du monde à profit des capacités reçues, nous améliorons et embellissons le monde, nous soutenons nos familles, nous coopérons et nous apprenons à construire ensemble, dans l'écoute et le dialogue, quelque chose de bon. »

149. C'est pourquoi le travail n'est pas un simple instrument, mais il exprime et renforce la dignité de la personne humaine. Dans la condition humaine, un chemin ordinaire vers la maturité, le développement et l'épanouissement. Les aides économiques aux pauvres restent parfois nécessaires dans les situations d'urgence, mais elles ne remplacent pas la réponse, car l'objectif est de permettre à chacun de vivre dignement grâce à son travail. [151]

150. Aujourd'hui, l'imbrication entre l'automatisation, la robotique et l'IA transforme rapidement la structure de certains métiers, cela apportera de grandes améliorations pour tous. En réalité, les « nouvelles façons » de travailler sont meilleures « alors que l'IA promet de stimuler la productivité en prenant en charge des tâches ordinaires et libérant les humains des contraintes de s'adapter à la vitesse et aux exigences des machines, au lieu que ces dernières soient contraintes de travailler. Ainsi, contrairement aux avantages annoncés de l'IA, les approches actuelles de la technologie risquent de déqualifier les travailleurs, les soumettre à une surveillance automatisée et les reléguer à des tâches répétitives. Le fait de suivre le rythme de la technologie peut éroder le sentiment d'autonomie des travailleurs et étouffer l'initiative humaine. »

sont appelés à apporter à leur travail ». [152] C'est précisément pour éviter cette dérive qu'il faut concevoir le travail comme une fin en soi et non seulement sur la performance.

### *Le problème du chômage*

151. Saint Jean-Paul II a rappelé que le chômage est un mal grave qui, surtout lorsqu'il prend des proportions véritable calamité sociale, qui interpelle tout particulièrement la responsabilité de l'État. [153] Aujourd'hui, dans la société industrielle, cette préoccupation s'accroît car l'innovation n'est souvent accueillie qu'en fonction de la poursuite de l'augmentation des profits. [154] Dans certains contextes, il est réaliste de craindre une contraction significative des emplois disponibles, avec un effet domino qui touche profondément les familles, les jeunes et les économies locales. Cela se traduit déjà par de nouvelles formes de précarité et d'inégalité, avec des rémunérations très faibles, une spécialisation et des salaires de plus en plus bas pour une grande partie de la population active.

152. Il est certes souhaitable que la technologie soulage l'homme de certains travaux particulièrement pénibles, qu'elle apporte un soutien intelligent à l'activité humaine, mais la règle générale doit rester la protection irremplaçable de la personne. La recherche d'un profit plus élevé ne peut justifier des choix qui sacrifient la personne humaine est une fin et non un moyen, et l'ordre économique doit rester soumis à sa dignité.

153. Parallèlement nous devons reconnaître que chaque transition réelle s'opère par à-coups : elle est conflictuelle. Il n'existe donc pas de modèle de changement unique ni de solution globale : il existe des situations qui exigent des réponses différentes. Compte tenu des inégalités qui caractérisent notre monde, la diffusion des technologies informatiques produit des effets différents selon les lieux. Les sociétés riches s'automatisent rapidement réduisant le besoin de main-d'œuvre, ce qui engendre des zones de chômage et des frictions institutionnelles. Le monde, en revanche, reste prisonnier d'économies hybrides où le travail humain sous-payé et des inégalités ne semblent jamais vraiment se transformer. Ces territoires deviennent des réservoirs de main-d'œuvre précaire et de migrations forcées. Les solutions doivent donc être trouvées aux niveaux national et local, en impliquant tous les acteurs. Il faut des outils capables de s'adapter : des modèles articulés, des expérimentations locales, des redistributions, de nouveaux droits d'accès aux biens essentiels. Sans rechercher une harmonie abstraite, il s'agit de concevoir la coexistence humaine dans cette transformation.

154. Le travail reste une dimension fondamentale de l'expérience humaine : non pas seulement un moyen de subsistance, un lieu d'expression, de relations et de contribution à la communauté. C'est pourquoi les problèmes liés au chômage ne se résument pas uniquement au revenu nécessaire à la survie des familles. Une société qui ne garantirait du travail qu'à ceux qui peuvent se le procurer exposerait beaucoup de personnes à une situation d'inactivité forcée, d'absence de responsabilités, de stimulation quotidienne, avec pour conséquence un appauvrissement humain et culturel en contradiction avec le développement technique. Nous serions alors confrontés à un paradoxe de progrès matériel et de régression humaine, lequelles conditions d'une paix sociale juste et stable viendraient à manquer. C'est pourquoi la Doctrine sociale de l'Église fait que l'accès au travail pour tous doit rester un objectif prioritaire des politiques publiques et des procédures d'évaluation de la qualité humaine d'un modèle de développement. [155] D'ailleurs, dans les régions où le chômage diminue ou à se transformer radicalement sous l'effet de processus technologiques et organisationnels, il est nécessaire de repenser le travail lui-même et sa relation avec la citoyenneté, afin que le chômage ne compromette pas la participation sociale.

155. À la lumière de cette conviction nous pouvons également relire l'histoire de la Doctrine sociale de l'Église. Les initiatives nées dans ce sillage – associations, syndicats, coopératives, œuvres caritatives – ont contribué à

améliorer la législation du travail, à protéger les plus vulnérables et à promouvoir des conditions plus h  
cependant, ces instruments ne suffisent plus à eux seuls face aux transformations induites par l'IA, la r  
et une compétitivité qui se soucie rarement de la durabilité sociale. Un nouvel effort concerté des resp  
organisations de travailleurs, du monde des entreprises et de la communauté scientifique est nécessai  
règles et des protections adéquates et partagées, y compris au niveau international. [157] Les organis  
toujours soutenues, sont appelées à s'ouvrir aux nouvelles formes de travail et aux nouveaux travailleu  
défendre dans un contexte où, sans choix courageux, se profilent davantage de pauvreté et d'inégalité  
entourés de machines et de systèmes automatisés qui ont pris leur place.

156. Dans cette transition, il ne suffit pas de réagir lorsque des emplois disparaissent, mais il faut antic  
envisageable consiste tout d'abord à fixer des critères sociaux pour l'innovation : toute mise en place d  
s'accompagner de mesures vérifiables en matière de protection de l'emploi, de reconversion profession  
travailleurs, afin que la technologie vise à libérer du temps et des capacités humaines, et non à génére  
est nécessaire que des politiques actives rendent accessibles à tous la formation continue et les transit  
peser sur les individus l'intégralité du coût de l'adaptation aux transformations. Enfin, il faut une respon  
la qualité et la dignité du travail parmi les indicateurs de réussite. Lorsque ces conditions sont réunies,  
d'un travail plus sûr, plus créatif et plus digne ; lorsqu'elles font défaut, elle tend à se transformer en un

#### *Une économie qui valorise la dignité*

157. Le marché du travail est l'un des domaines où les risques liés aux nouvelles technologies appari  
pourquoi il faut rappeler que la liberté économique n'est pas absolue. Elle doit toujours être mesurée à  
dignité de chaque personne. L'initiative entrepreneuriale peut être une véritable vocation, capable de g  
la vie de tous, à condition que la création d'emplois dignes et de valeur soit considérée comme une pai  
société et non comme une variable dépendant uniquement du profit. [158]

158. Avec un esprit prophétique, le Pape François a mis en garde contre une liberté économique qui n'  
que les conditions réelles empêchent beaucoup de personnes d'en bénéficier effectivement. [159] Les  
l'efficacité et la réussite individuelle ont tendance à considérer comme inutile ou peu rentable l'investiss  
de situations défavorisées ou dont le parcours de croissance est plus lent, comme si leur destin dépen  
à suivre le rythme des gagnants. En réalité, une société juste exige un État présent et des institutions c  
seule logique de l'efficacité, en orientant explicitement les ressources, la créativité et les normes en fav  
lieu d'attendre les bénéfiques d'une croissance qui éventuellement profitera aussi aux pauvres, il faut de  
inclusive dès le départ. Les expériences des dernières décennies montrent que, lors des crises éconor  
toujours les pauvres qui paient le prix le plus élevé, tandis que les théories qui promettent un bien-être  
souvent illusoire.

159. Depuis plus de quatre-vingts ans, on constate la nécessité de dépasser les paramètres actuels de  
développement étroitement liés au concept de Produit Intérieur Brut (PIB). Presque systématiquement,  
essentiels du bien-être global des personnes et de l'environnement. Parallèlement, le PIB valorise des  
ou à long terme, sur la vie de notre planète. La mise au point de paramètres et d'indicateurs compléme  
améliorer les données de base utilisées pour effectuer des analyses, prendre des décisions politiques (r  
priorités régionales, nationales et internationales. L'introduction de nouveaux paramètres permettra d'é  
adaptée à notre époque, les effets des décisions législatives et réglementaires sur la dignité du travail,

des inégalités et la protection de l'environnement. Elle aura également une incidence sur le concept même du processus de formation, sur les mentalités et l'opinion publique, et aussi sur la paix qui n'est véritablement que la

160. La finance a pris une importance croissante ces dernières années et a connu une forte innovation avec les cryptomonnaies. Les réflexions et les indications contenues dans le Magistère de mes Prédécesseurs Encycliques, ont mis en évidence que le fonctionnement de l'intermédiation financière « lorsqu'il est dénué de fondements anthropologiques et moraux, non seulement produit des abus et des injustices évidents, mais se révèle être un système systémique de portée mondiale ». [161] Il est tout aussi vrai que la rentabilité du capital risque de se voir souvent relégué en marge des principaux intérêts du système économique. Pourtant, l'épargne qui se voit affecter à l'économie réelle, et pour créer des emplois salariés ou indépendants, reste centrale pour le développement qui doivent accompagner les transitions en cours. La fonction sociale du crédit reste irremplaçable. La différence de la finance pour le développement et pour la création et l'évolution du travail.

161. Cette perspective doit s'inscrire dans une vision plus large des dynamiques mondiales. La richesse absolue, mais sa concentration entre quelques mains s'est accentuée et les déséquilibres se sont creusés d'un même pays : « Quelques-uns ont trop et trop de personnes ont trop peu, telle est la logique d'aujourd'hui. Les avancées scientifiques et technologiques, y compris dans le domaine médical, ne sont pas facilement accessibles à toute la population, comme on l'a vu de manière dramatique lors de la récente pandémie de Covid-19. Alors qu'on investit dans des interventions superflues ou dans des rêves d'amélioration individuelle que peu de gens peuvent réaliser, d'autres parties du monde, il manque encore des équipements essentiels pour sauver des millions de vies. Les nouvelles technologies profiteront automatiquement à tous, c'est ignorer une évidence : si l'on ne gère l'innovation comme objectif prioritaire, dès la phase de conception, la prévention de nouvelles disparités technologiques engendrera automatiquement des inégalités structurelles. La justice passe aujourd'hui à l'innovation : soins, connaissances, outils, opportunités.

162. Il faut certes des lois justes et des instruments de redistribution qui corrigent les déséquilibres, notamment fiscaux en allégeant la charge pesant sur les plus faibles et exigeant davantage de ceux qui disposent de plus. Mais il ne faut pas considérer la recherche de la justice sociale comme une question distincte et postérieure, comme si l'économie devait simplement créer de la valeur et la politique n'intervenir qu'ensuite pour la distribuer. La justice concerne toutes les phases de l'activité économique, de la mobilisation des ressources au financement de la consommation, et chaque choix a des conséquences morales. [163]

163. À plus forte raison, à l'ère de l'IA et de la robotique, il n'est plus possible de se fier uniquement à la technologie. La politique a pour mission d'orienter les dynamiques économico-technologiques vers le bien commun, l'inclusion sociale et une égale répartition des bénéfices de l'innovation. Comme de nombreuses décisions se prennent au-delà des frontières des États, une coopération internationale capable de définir des stratégies communes est également en faveur des pays et des groupes les plus vulnérables, afin de promouvoir le développement et de dépasser les frontières. L'inspiration pour ces choix est celle de l'infinie dignité de chaque personne, du bien commun et d'un monde véritablement fraternel. L'interdépendance entre paix et développement, comme l'écrivait prophétiquement en 1967 saint Paul, est actualisée aujourd'hui : la prospérité ne peut contribuer à construire et à renforcer la paix que si elle est

164. Concrètement, orienter l'économie vers la dignité signifie adopter certains critères d'action stables : d'abord, la transparence et la responsabilité : lorsque les données et les algorithmes influencent l'accès au personnel, l'accès aux services ou aux opportunités, il est nécessaire que les décisions soient compréhensibles et soumises à un contrôle, afin que la personne ne soit pas réduite à un simple profil. En second lieu, l'inclusion et l'

l'innovation doivent s'accompagner d'investissements dans les compétences, les infrastructures et les technologies ne creuse pas davantage le fossé entre ceux qui ont et ceux qui n'ont pas. Enfin, des mesures de protection sociale et les politiques industrielles doivent corriger les déséquilibres créés par la concentration. Ces critères ne sont pas un frein à l'innovation : ils la rendent, en réalité, viable et humaine.

### *Famille et jeunes : conditions sociales de l'espérance*

165. La famille est un bien social primordial. Fondée sur l'union stable entre un homme et une femme, le quel chacun développe ses potentialités, prend conscience de sa dignité et apprend les premières fondations des habitudes qui préparent à la vie sociale. [166] Première société naturelle, dotée de fondements fondamentaux et irremplaçables de toute organisation communautaire. [167] Par conséquent, lorsque les décisions économiques la relèguent à un rôle marginal ou secondaire, la croissance authentique de l'économie trouve compromise. [168]

166. La famille est toutefois un bien social fragile, qui subit de plein fouet les transformations économiques qui bouleversent le monde du travail, et qui a besoin d'un soutien culturel, juridique et économique. L'impact de la précarité sur le tissu familial est bien connu. À court terme, il peut sembler avantageux de réduire le coût de l'efficacité financière, mais à long terme, cela sape les fondements mêmes de la vie en société : tandis que les technologies, la structure sociale s'érode progressivement, comme sous l'effet d'un virus silencieux.

167. Pour les jeunes, la précarité de l'emploi est particulièrement dramatique. Comme le rappellent les exemples d'Amérique, le travail n'est pas seulement source de revenus, mais un domaine déterminant où se forgent les amitiés et des relations, où l'on apprend des responsabilités concrètes et où l'on discerne sa vocation. Entravé par des taux de chômage élevés, des systèmes de formation inadéquats ou des barrières structurelles, leur cheminement vers l'épanouissement humain et professionnel est bloqué. La nécessité de changer de la vie exige des parcours de mise à jour et de requalification permanents, qui rendent les nouvelles générations avec compétence et autonomie, les risques d'un contexte économique changeant et souvent imprévisible.

168. Il en découle une responsabilité publique spécifique. L'État a le devoir de soutenir l'activité des entreprises favorables à l'emploi, en favorisant le travail là où il fait défaut et en le défendant en temps de crise, pour les familles et pour la société. [171] En particulier en cette période de profondes transformations technologiques, la faveur du travail qui place la famille et les nouvelles générations au centre est requise, si nous ne voulons pas que les transformations économiques se traduisent par de nouvelles formes d'insécurité et d'exclusion.

169. Soutenir les familles et les jeunes dans cette transition nécessite des choix qui rendent la stabilité économique haut, il faut des politiques de l'emploi qui favorisent la continuité et la qualité de ce dernier, en luttant contre la précarité normale de vie et en promouvant des parcours réalistes d'accès à l'emploi et d'évolution professionnelle. Des mesures qui garantissent des rythmes humains : sans équilibre entre travail, services et repos, la famille ne peut développer leur sens de la responsabilité. De plus, il est essentiel d'investir dans une formation et un soutien qui permettent que la mobilité professionnelle exigée par l'économie numérique ne devienne pas une sélection cruelle entre ceux qui peuvent et ceux qui ne le peuvent pas. Enfin, il faut soutenir les liens sociaux : des réseaux et des communautés qui empêchent que l'incertitude ne génère solitude et dépendances. Ainsi, la transformation économique sans briser ce qui rend une société féconde : la capacité de construire l'avenir.

Préserver la liberté face à la dépendance et à la marchandisation

### *Dépendances et contrôle social*



d'invoquer l'efficacité, ni de célébrer les bienfaits de l'innovation, s'ils reposent sur une chaîne d'exploit invisible. Si une technologie promet l'émancipation mais produit de nouvelles formes de subordination fondamental de la dignité de la personne.

174. La lutte contre les nouvelles formes d'esclavage constitue un test décisif pour le discernement éthique numérique. Dans le sillage de la tradition inaugurée par Léon XIII, l'Église renouvelle sa condamnation de traite et de marchandisation des personnes, et rappelle l'urgence d'un vaste mouvement de réflexion sur la dignité inaliénable de chaque être humain et le bien commun comme fins de la société et comme critères éthiques et politiques. Sans cette réflexion éthique et humanisante, le pouvoir croissant des systèmes numériques et les nouvelles atrocités, non moins honteuses que celles du passé que nous déplorons aujourd'hui, alors qu'ils se présentent comme des sociétés "avancées" et "civilisées".

175. La traite doit être reconnue comme une forme contemporaine d'esclavage et comme une atteinte à la dignité humaine. Nous ne pouvons réagir avec fermeté ou tolérer de quelque manière que ce soit ces pratiques reviennent, dans une certaine mesure, comme complices des fautes commises hier, lorsque l'esclavage était justifié ou passé sous silence. [173]

176. Au fur et à mesure que sa doctrine mûrissait, l'Église a progressivement pris conscience de la gravité des événements du passé ne peuvent être jugés hors du contexte historique, comme si tous les critères éthiques avaient toujours existé. Cependant, nous ne pouvons nier ni minimiser le retard avec lequel l'Église et l'humanité ont réagi à l'esclavage. Si, dans l'Antiquité et au Moyen Âge, de nombreuses personnes et institutions ecclésiastiques ont tenté de réglementer et légitimer les modalités de soumission et, dans certains cas, de réduction en esclavage, c'est au XIX<sup>e</sup> siècle pour trouver une condamnation formelle, absolue et universelle de l'esclavage, notamment par le Concile Vatican II, qui constitue un exemple clair de l'évolution de la compréhension, par l'Église, des vérités éternelles de la foi. Bien que l'on ne trouve pas d'homogénéité dans la question en soi – l'Église ayant longtemps hésité à le condamner de manière absolue –, il existe une continuité tout au long de l'histoire de chaque être humain, créée à l'image de Dieu, même si, en dix-huit siècles, elle n'est pas parvenue à l'incompatibilité totale avec l'esclavage. Il s'agit d'une blessure dans la mémoire chrétienne de laquelle nous ne pouvons nous empêcher d'être étonnés. [176] Il est inévitable d'éprouver une profonde douleur en considérant l'énorme souffrance et les vies sacrifiées pour tant de personnes, infiniment aimées par le Seigneur, en contraste avec leur dignité sacrée. De l'Église, je demande sincèrement pardon.

177. C'est précisément pour cette raison que le souvenir de la complicité et de l'aveuglement d'hier, fait de la traite un appel à la vigilance : ce que nous avons appris doit se traduire en discernement éthique et en action. Nous ne voulons pas avoir à demander pardon à l'avenir pour ne pas avoir été fidèles au trésor de la foi, c'est à nous aujourd'hui d'être directs et fermes dans la dénonciation de la traite sous ses multiples visages, aux côtés de tous ceux qui s'y engagent, des parcours concrets de prévention, de protection, de libération et de réinsertion.

178. Le colonialisme revêt de nos jours un visage inédit. Il ne domine pas seulement les corps, mais se transformant les vies personnelles en informations exploitables. Des territoires entiers, en particulier ceux de géopolitique et de plus grande fragilité structurelle, sont actuellement traversés par une nouvelle logique de données sanitaires, profils épidémiologiques, cartes génétiques et données démographiques. Ce sont là les nouvelles données vitales qui, une fois mises en relation, peuvent servir à entraîner des modèles prédictifs d'investissement, à anticiper les crises et surtout à sélectionner les personnes et les choses qui comptent pour la santé des populations entières, aujourd'hui souvent collectées sous le couvert de l'aide, de la recherche et de la surveillance.

réalité un levier structurel sur l'avenir : il peut modeler les besoins et les marchés. Et il peut décider, av médicaments, les investissements et les protections. C'est là que se joue l'un des enjeux moraux les p transformer la connaissance partagée en bien commun, et non en levier de domination ; rendre aux pe qui les décrivent, mais aussi la possibilité de décider comment elles seront utilisées, par qui et pour qui sera pas postcoloniale, mais coloniale sous une nouvelle forme.

179. Les nouvelles formes d'esclavage se nourrissent de chaînes économiques et d'infrastructures nur plusieurs directions : tout d'abord, en renforçant les exigences en matière de transparence des filières technologique et l'économie numérique, afin qu'aucun avantage concurrentiel ne repose sur une explo est nécessaire que les entreprises et les investisseurs adoptent des critères clairs de vérification éthiqu incluant parmi leurs priorités la protection des travailleurs, la lutte contre le travail forcé et l'impact socié sur les données. En outre, les plateformes numériques doivent être appelées à coopérer de manière re société civile afin d'empêcher que les outils de communication, de paiement et de ciblage ne devienne contrôle des victimes. Lorsque ces choix convergent, l'environnement numérique peut se transformer c espace de protection, de prévention et de promotion de la dignité.

### Une responsabilité partagée

180. Les différents domaines abordés – la recherche de la vérité dans la vie publique, l'éducation dans transformations du monde du travail, la fragilité des familles et les nouvelles formes d'esclavage – ne c isolés. Ils manifestent le même enjeu : si la technique devient un critère absolu, la personne risque d'êt engrenage ou une marchandise ; si, au contraire, la technique s'inscrit dans une perspective de sagesse de croissance, de justice et de fraternité.

181. Dans cette perspective, la Doctrine sociale de l'Église prône une responsabilité partagée. Elle der conduits avec clairvoyance : par des institutions capables de réguler sans étouffer et de protéger sans qui reconnaissent dans le travail et la dignité un critère de réussite ; par des corps intermédiaires et des rétablissent la confiance et les liens ; par des citoyens qui cultivent la responsabilité, la sobriété, le disc Ce n'est qu'ainsi que l'innovation pourra véritablement devenir un développement humain intégral et ne domination ; et ce n'est qu'ainsi que la promesse du progrès pourra être reconnue comme vraie, car m inviolable de chaque homme et de chaque femme.

## Chapitre 5

### La culture du pouvoir et la civilisation de l'amour

182. Après avoir examiné comment l'IA transforme certains aspects de la vie et de la société, avec de ( humaine, il est nécessaire de tourner notre regard vers un domaine encore plus dramatique : la guerre seulement l'efficacité de nouveaux outils, mais le risque que la technique, dissociée de l'éthique et de l et impersonnelle la décision sur la vie et la mort, et présente le recours à la force comme une option im monde de plus en plus interdépendant, la paix n'est pas un thème parmi d'autres, mais une condition d banc d'essai de la maturité morale des peuples, spécialement de ceux qui sont appelés à assumer des gouvernementales.

183. La révolution numérique est en train de modifier la grammaire des conflits. La guerre visible côtoie cyberattaques, manipulation de l'information, campagnes d'influence, automatisation des décisions stré processus comme un facteur d'accélération, dans un contexte où de nombreuses technologies sont int

est conçu pour défendre peut rapidement être converti en attaque, et la frontière entre protection et aggraver la défense et la protection des civils, mais elle peut aussi abaisser le seuil du recours à la force, alimenter une culture où l'ennemi est réduit à une donnée et la victime à un "dommage collatéral". Nous devons nous référer aux principes de la Doctrine sociale – dignité de la personne, bien commun, subsidiarité, solidarité, justice – comme critères pour juger si les technologies servent réellement l'humain. Les considérer comme lignes directrices pour nos choix.

184. Dans ce chapitre, j'entends donc mettre en parallèle deux logiques opposées, que j'ai déjà évoquées : d'une part, la tentation de construire la tour de Babel, en misant sur la puissance et l'orgueil ; d'autre part, Jérusalem comme à l'époque de Néhémie, pierre par pierre, en préservant l'humain et le bien commun.

185. Si l'on observe la dynamique mondiale, on constate toujours plus clairement l'expansion d'une culture de polarisations et de violences. La Babel moderne n'est pas seulement le paradigme technocratique marquant la distance entre des impérialismes opposés, entre des puissances qui veulent conserver leur suprématie et conquérir, avec une multitude de conflits locaux. C'est aussi la course au développement de technologies sans s'en assurer le contrôle, selon une dynamique déshumanisante qui semble ne connaître aucune limite. Nous entrevoyons une grande partie de l'humanité qui cherche à rester humaine et à s'employer à construire une coexistence. Nous en sommes tous souvent les artisans inconscients et les architectes désunis, capables mais dépourvus d'une vision d'ensemble : c'est une construction plus lente, moins visible et moins spectaculaire, mais comprise et mieux coordonnée, pour devenir ainsi l'engagement conscient et structuré de chaque communauté, de chaque gouvernement des États et à leurs relations. C'est à cet horizon d'engagement, à ce chantier d'espérance, « civilisation de l'amour ».

#### La civilisation de l'amour à l'ère numérique

186. Lorsque saint Paul VI introduisit l'expression "civilisation de l'amour", [177] le monde était marqué par les armements et de forts déséquilibres économiques. Dans ce contexte, l'Église proposait une voie alternative entre les systèmes, en imaginant un ordre social où justice et charité s'entremêlent et où l'amour devient le principe de la vie économique, politique et culturelle. Aujourd'hui, nous devons retrouver avec force cette vision : la civilisation de l'amour, utopie naïve, mais un projet exigeant. Elle consiste à traduire la charité en structures de justice, à donner la priorité à la fraternité et à considérer l'autre – qu'il s'agisse d'une personne ou d'un peuple – comme un allié nécessaire au bien commun. Comme nous l'a rappelé l'Encyclique *Fratelli tutti*, seul cet amour social, capable de devenir le principe d'un ordre international stable, transformant la cohabitation d'une simple coexistence armée en une communauté.

187. Aujourd'hui, dans le contexte de la révolution numérique, cette intuition s'avère encore plus déterminante. L'économie mondialisée et le développement de l'IA créent des liens de plus en plus étroits, reliant en tous lieux un lieu aux effets qu'elles produisent ailleurs. Les paroles du Concile Vatican II sur l'interdépendance deviennent donc d'actualité : le bien commun revêt de plus en plus une dimension universelle, avec des droits et des devoirs de tous l'ensemble de la famille humaine. [179] Le projet de la civilisation de l'amour assume ici la tâche décisive de transformer l'interdépendance subie en une solidarité voulue et choisie. C'est le critère qui doit orienter les processus de développement que l'IA nous rend plus efficaces ou plus connectés, elle doit servir à édifier cette famille humaine universelle. Les devoirs partagés, où la proximité numérique devient une occasion réelle de rencontre et de sollicitude.

#### La culture du pouvoir

188. Dans le monde actuel une culture de la puissance s'installe progressivement, où la disponibilité de dominer tendent à dicter l'ordre du jour et les critères de décision, en reléguant le bien commun de l'humanité réduisant le drame concret des peuples en guerre à une variable secondaire face aux intérêts stratégiques. Cette culture s'infiltré dans la société, modifie les relations et les comportements, se répand en normalisant la guerre militaire toujours plus grande, en profitant de la crise du multilatéralisme et en alimentant un faux réalisme d'alternatives.

### *La banalisation de la guerre*

189. En 1965, le cri de saint Paul VI résonnait avec force devant l'Assemblée Générale des Nations Unies : « jamais plus la guerre ! ». [180] Nous devons reconnaître que, malgré les aspirations et les proclamations des années ont été marquées par des conflits d'une férocité impressionnante qui ont souvent impliqué massivement causant des victimes innocentes, des vagues de réfugiés, une déstabilisation sociale et des blessures. Dans son discours public, il était communément admis que la guerre devait rester une *extrema ratio*, encadrée par des règles juridiques rigoureuses, et en tout état de cause par une perspective politique orientée vers la paix. À la fin de la Seconde Guerre mondiale, pendant l'entre-deux-guerres, un tournant s'est produit après la Seconde Guerre mondiale : la paix avait été établie au niveau international, comme en témoigne notamment la *Charte des Nations Unies*, qui se propose de « prévenir le fléau de la guerre » ; [181] de nombreuses Constitutions nationales, dans le même esprit, avaient relégué la guerre à des cas extrêmes et strictement délimités. Même pendant la Guerre froide, malgré la présence de conflits graves, tout prix un nouveau conflit mondial persistait.

190. Aujourd'hui, en revanche, nous assistons à un véritable changement de paradigme dans le discours public sur la matière de réarmement, avec une réhabilitation inquiétante de la guerre en tant qu'instrument de politique internationale. Les critères éthiques mêmes qui en avaient limité l'usage sont progressivement érodés. Les conflits régionaux, les tensions et les menaces réciproques deviennent presque habituels, et des formes de conflit pour l'expérience dépassées réapparaissent. L'opinion publique est progressivement orientée et habituée par des récits simplifiés et amplifiés par des algorithmes qui valorisent la confrontation et l'opposition.

191. Nous assistons également à une perte inquiétante de la mémoire historique. La disparition progressive de la mémoire de la Shoah et des deux guerres mondiales facilite une réécriture sélective ou déformée du passé, dans un climat de désinformation et les manipulations narratives brouillent les leçons apprises. Sans une mémoire vive des horreurs de la guerre, on risque d'être prises sur la base de calculs de force, sans vision des conséquences à long terme.

192. À tout cela s'ajoute un élément nouveau et déterminant : la dimension médiatique et numérique. Les espaces d'information fragmentés et les algorithmes qui favorisent la confrontation peuvent amplifier la propagande et rendre plus difficile un discernement commun. Ainsi, la guerre n'est pas seulement préparée culturellement à travers des récits simplistes, des logiques ami-ennemi, la désinformation et la manipulation de l'histoire, mais aussi que la violence s'estompe et que les critères éthiques qui protègent les civils et les plus fragiles s'affaiblissent. La violence est présentée comme nécessaire, inévitable, voire "propre". C'est dans ce climat que l'humanité est en train de se perdre dans la violence de la puissance, où la paix n'apparaît plus comme une tâche à assumer, mais comme un intermédiaire. Aujourd'hui plus que jamais, il est important de réaffirmer le dépassement de la théorie de la "guerre juste". Justifier n'importe quelle guerre, sous réserve du droit à la légitime défense dans son sens le plus strict, n'est pas la solution. On dispose d'outils bien plus efficaces et capables de promouvoir la vie humaine pour faire face aux conflits : la diplomatie, le pardon. Le recours à la force, à la violence et aux armes témoigne d'une pauvreté relationnelle et de conséquences désastreuses sur les populations civiles.

## *La force sans limites*

193. Un élément déterminant du paysage actuel est l'essor de l'industrie de guerre, devenue un secteur pays. Le lien étroit entre les intérêts économiques, les appareils militaires et les décisions politiques en guerre apparaît presque comme le prolongement naturel de la politique et où le marché de l'armement choisit le plus belliqueux. Nous ne pouvons ignorer les énormes intérêts économiques qui se trouvent derrière l'armement et les pays qui fournissent des armes tirent profit d'un marché qui prospère précisément grâce à son existence. Il existe également une logique économique qui contribue à alimenter les tensions dans différentes régions.

194. Les arsenaux militaires font l'objet d'une attention renouvelée. Par le passé, la prise de conscience que les armes capables de détruire l'humanité tout entière avait favorisé des voies de désescalade et de négociation et de désarmement. Nous sommes malheureusement sortis de cet horizon et l'évolution des arsenaux nucléaires – fait apparaître le recours à ces engins comme une possibilité de moins en moins en soi-même – fait apparaître le recours à ces engins comme une possibilité de moins en moins en soi-même. L'entrée en vigueur en 2021 du *Traité sur l'interdiction des armes nucléaires*, soutenu par plus de soixante pays, est un pas important, mais risque de rester en grande partie symbolique, puisque les principales puissances nucléaires ne s'est répandue la conviction, erronée, que la dissuasion nucléaire est une condition indispensable pour éviter d'alimenter une nouvelle course aux armements difficilement contrôlable, accompagnée du démantèlement des arsenaux existants, de la réduction des armes nucléaires et du développement d'engins "miniaturisés", qui facilitent leur utilisation.

195. On retrouve la même logique dans les conflits conventionnels : la puissance militaire, la faiblesse relative et la complexité des intérêts en jeu favorisent des conflits qui ont tendance à s'enliser, avec un coût humain élevé. Il est bien plus facile de déclencher une guerre que d'y mettre fin, et pourtant, la réflexion sur la fin de la guerre est dramatiquement marginale.

196. La situation est encore plus instable en raison de la présence de nouveaux protagonistes armés – groupes armés privés, réseaux criminels – qui marquent la fin du monopole de l'État sur la force. Souvent, ces individus sont motivés par des idéologies vagues à des intérêts économiques très concrets, transformant la guerre en un véritable racket mondial. Les conséquences sont terribles : des milliers de jeunes et d'enfants : l'objectif n'est plus une victoire définitive, mais la perpétuation du conflit pour des raisons de revenus.

## *Armes et IA*

197. À ce contexte s'ajoute le développement incessant des systèmes d'armes, en particulier des armes autonomes. Cela a récemment fait remarquer que la facilité croissante avec laquelle les systèmes d'armes à autonomie opérationnelle rendent la guerre plus "accessible" et moins soumise au contrôle humain, ce qui va à l'encontre du principe de précaution. Une armée ne doit intervenir qu'en dernier recours, en cas de légitime défense. [183] C'est pourquoi les développements dans le domaine militaire doivent être soumis aux contraintes éthiques les plus rigoureuses, dans le respect du caractère sacré de la vie, en évitant une course aux armements. [184]

198. On parle parfois d'"agents moraux artificiels" comme si une machine pouvait garantir, avec plus de précision, la distinction entre le bien et le mal. Mais le jugement moral ne se réduit pas à un simple calcul : il implique une responsabilité personnelle et la reconnaissance de l'autre en tant que personne. Il n'est donc pas acceptable de confier des décisions mortelles ou, en tout cas, irréversibles. Il n'existe aucun algorithme capable de rendre la guerre plus humaine. Elle soustrait pas le conflit à son inhumanité intrinsèque : elle ne peut que le rendre plus rapide et impersonnel. Le recours à la violence et en transformant la défense en prévision opérationnelle, les victimes étant réduites à l'état de données, elle nous habitue à l'idée que la violence est inévitable et qu'il suffit de l'optimiser. Il est donc primordial de réfléchir à la possibilité de limiter la violence.

jugement prudent dans la programmation des systèmes artificiels que nous construisons, lesquels peuvent moral dans lequel les êtres humains soient mieux à même d'écouter leur conscience et où les modèles

199. Il ne suffit pas d'invoquer l'éthique de manière générale : il faut définir des critères précis de responsabilité personnelle. Lorsque la décision de frapper devient automatique ou opaque, le risque de C'est pourquoi la chaîne des responsabilités doit rester identifiable et vérifiable : ceux qui planifient, for pouvoir rendre compte de leurs choix. Le deuxième critère concerne le délai du jugement moral. L'IA te décision ; mais, en temps de guerre, les décisions irréversibles ne peuvent avoir pour critères suprême troisième critère est l'identification et la protection des civils. Toute technologie qui facilite le fait de frap abaisse le seuil moral du conflit. La sélection des cibles et l'usage de la force ne peuvent confondre co ignorer l'impact sur les populations sans défense.

200. De ces critères découlent certaines exigences incontournables. Tout d'abord, pour tout système u traçabilité et la possibilité de reconstituer les décisions doivent être garanties, afin que les responsabilités perdent pas dans l'engrenage. En second lieu, la décision de recourir à la force létale ne peut être délé automatisés, mais doit rester sous un contrôle humain effectif, conscient et responsable. Enfin, il est né communes, y compris au niveau international, qui freinent la course aux armements technologiques et aux civils comme aux infrastructures essentielles à leur survie.

### *La crise du multilatéralisme*

201. La culture de la puissance découle également de la crise du système multilatéral. Les institutions destin commun des peuples et d'un bien commun mondial semblent affaiblies, non seulement en raiso aussi parce qu'il manque souvent une volonté commune de les soutenir, de les réformer et de reconna progresser, nous reculons par rapport au tournant historique du XX<sup>e</sup> siècle. Après 1989, l'effondrement communistes s'est accompagné d'une mondialisation essentiellement économique, dépourvue d'une a capable de soutenir le dialogue et la paix. On a confié presque aveuglément aux marchés la capacité c stabilité, alors qu'en réalité la mondialisation n'a pas généré automatiquement l'unité et la paix, mais a fondamentalistes, identitaires et nationalistes. Le résultat est loin d'un multilatéralisme authentique : il s multipolarisme désordonné et conflictuel, où prévaut la méfiance envers l'autre.

202. La tentation de construire une identité collective contre un ennemi refait surface, en alimentant de présente comme une victime ayant le droit de se venger. La simplification en schémas – "moi d'abord", facilite des décisions souvent irresponsables qui sapent la confiance mutuelle entre les nations. La forc remplacée par le prétendu "droit du plus fort", et ses instruments – des tribunaux compétents en matièr tribunaux chargés de régler les différends entre États – sont souvent contournés ou affaiblis, avec des culture politique et la coexistence. [185]

203. Dans ce contexte, la construction de la paix est reléguée au second plan : la coopération au déve prévention des conflits et l'instauration d'une confiance mutuelle sont mis de côté, au nom de logiques du droit humanitaire s'affaiblissent également : le principe de proportionnalité dans la réponse aux agre l'eau, à la nourriture et aux biens essentiels, le respect de la vie des civils et des enfants sont traités co

### *Un prétendu réalisme politique*

204. Nous vivons une époque de grande cécité spirituelle et culturelle. Un faux pragmatisme nous invit mémoire, comme si l'on pouvait inaugurer une sorte de "nouvelle création" coupée du passé ; même c

principes moraux peuvent tomber dans ce nihilisme historique, en se berçant de l'illusion que les atrocités se reproduisent. En réalité, les mêmes dynamiques refont surface sous de nouvelles formes. La logique de dissuasion semble revenir pour s'imposer. Mais, contrairement au scénario bipolaire de la Guerre froide, des fronts de conflits rendent aujourd'hui cette logique de plus en plus fragile. L'exacerbation des affrontements asymétriques et "hybrides", menées également sur les plans économique, financier et informatique, avec des campagnes qui alimentent la peur, pour influencer l'opinion publique. Dans de nombreux pays, y compris en France, l'augmentation des dépenses militaires est présentée comme la seule réponse à un avenir incertain où le coût réel pèse sur les plus pauvres qui voient diminuer les ressources allouées à la santé, à l'éducation, etc.

205. Derrière tout cela se cache un faux "réalisme", fondé non seulement sur la logique bien établie de la dissuasion, mais aussi sur une conviction culturelle et anthropologique, comme si la guerre faisait inévitablement partie de la nature humaine. On dit-on, à l'exception de brèves parenthèses, et il en sera toujours ainsi ! Le problème n'est donc plus de savoir si on doit agir dans le paysage international, mais comment et quand agir militairement, tout en affirmant qu'il serait inutile de recourir à l'affrontement. Au contraire, ce qui est vraiment irresponsable, c'est la *Realpolitik*, cette forme de "réalisme" qui considère la paix comme une position utopique ou irrationnelle qui ignore les risques en jeu. Au contraire, la paix n'est pas un état de guerre : elle est le fruit, toujours possible, de la justice et de la charité.

206. Dans ce climat, le nihilisme et le pragmatisme finissent par s'entremêler et banaliser de très graves fanatismes identitaires s'allient à un économisme irrationnel, tandis que la politique recourt facilement à la ridiculisation de l'adversaire et à la fabrication systématique de peurs et de ressentiments. Ainsi, la divergence entre la réalité et l'idéal se fait en plus comme une menace, alimentant le désir de possession, la volonté de domination, les ambitions de pouvoir et la peur de la différence, préparant un terrain sur lequel de nouveaux conflits peuvent mûrir rapidement. [186]

207. Cela constitue un terrain propice à de nouvelles guerres, peut-être encore plus dangereuses que les précédentes, car elles peuvent faire disparaître toute limite éthique. Ce qui était autrefois considéré comme inacceptable peut aujourd'hui être accepté sans hésitation, tandis que la réaction internationale s'adapte davantage à la convenance des différents acteurs que à l'objectivité des faits. Les décisions semblent maintenant être guidées presque exclusivement par des considérations médiatiques, des euphories artificielles et des "rêves" qui finissent inévitablement par s'effondrer et donner lieu à de nouvelles violences. Lorsque l'on se persuade que rien n'est vraiment vrai et que les "principes" ne sont que des ficelles, le risque de nouvelles explosions d'intolérance et d'agressivité s'allume dans le cœur même des personnes.

208. Dans ce cadre, la question relative aux garanties réelles contre de nouvelles violences reste ouverte. Si l'on pense que la guerre justifie le conflit, une dérive dangereuse s'installe : ce qui semble aujourd'hui impensable peut devenir acceptable en termes de calculs d'utilité ou de sécurité. Dans les pays marqués par de graves tensions sociales, nous ne pouvons pas finir par considérer le conflit armé comme un moyen efficace de détourner l'attention des problèmes de gestion cynique des difficultés.

209. Une responsabilité particulière incombe à ceux qui œuvrent dans le monde de la recherche. Tous les chercheurs, scientifiques, entrepreneurs, autorités académiques, responsables politiques, et autres – sont appelés à être transparents et responsables, en gardant à l'esprit le cadre général dans lequel s'inscrivent les projets de recherche et de développement, y compris ceux liés à l'IA. Lorsque l'on se limite à ne considérer que son propre secteur, on se comporte moralement neutre et on évite de s'interroger sur les finalités ultimes qui orientent certaines expériences.

coopérer, peut-être sans le vouloir, à des projets obscurs qui alimentent de nouvelles formes de violence et de domination.

### Construire la civilisation de l'amour

210. La construction d'un monde en état de guerre permanente est un mal, et il faut l'appeler par son nom. La réalité que nous vivons peut paraître sombre ou pessimiste, mais je pense qu'il s'agit d'une dénonciation chrétienne ne se limite toutefois pas à dénoncer le mal. Nous regardons l'histoire à la lumière du Crucifix « tout pouvoir au ciel et sur la terre » (Mt 28, 18). Nous n'interprétons pas le présent comme un destin à la conversion personnelle et collective. Et nous croyons en la force du Royaume, qui se développe à l'insu, comme une semence qui, une fois semée, germe et grandit (cf. Mc 4, 26-32). Alors que le bruit bien grandit silencieusement de la terre. Comme le dit le prophète : « Voici que je vais faire une chose que vous ne reconnaissez pas ? » (Is 43, 19).

211. Une lecture attentive de l'histoire le confirme. Même dans les nuits les plus sombres, le Seigneur est capable de ne pas se résigner et de persévérer dans le bien : des personnes protégeant les plus fragiles, la réconciliation. La mémoire des saints et des justes, des artisans de paix souvent oubliés, montre que le mal n'est pas un geste magique, mais engendre une résistance active contre le mal et une créativité surprenante dans les ténèbres et les appellent par leur nom, mais ils ne restent pas immobiles à les contempler : ils connaissent les ténèbres ne l'ont pas accueillie et ne peuvent la vaincre (cf. Jn 1, 5). C'est pourquoi ils servent le bien et ont l'air d'avoir le dernier mot, soutenus par une espérance théologique qui donne à la réalité un horizon et une direction.

### *Tous nous pouvons apporter notre contribution*

212. Cependant, arrivé à ce point, une tentation subtile s'insinue : celle de penser que les problèmes sont de telle sorte que nos choix ne changent rien. C'est une forme élégante de capitulation, souvent déguisée. Le monde n'a pas le même pouvoir d'action sur la réalité : il y a ceux qui gouvernent, ceux qui décident de diriger les institutions, ceux qui font de la recherche, ceux qui éduquent, ceux qui informent, ceux qui semblent n'avoir que leur vie quotidienne. Pourtant, personne n'est sans responsabilité. Chacun dispose d'un pouvoir, c'est là – et nulle part ailleurs – qu'il est appelé à choisir entre alimenter la logique de la force (ne serait-ce que mensonge, haine), ou conserver la logique de la paix (avec vérité, sobriété, proximité, attention).

213. Un écrivain catholique du XX<sup>e</sup> siècle, John Ronald Reuel Tolkien, a décrit ainsi notre responsabilité en tant que protagonistes d'un roman : « Il ne nous appartient toutefois pas de rassembler toutes les marées du monde pour nous pour le secours des années dans lesquelles nous sommes placés, déracinant le mal dans les champs, sorte que ceux qui vivront après nous puissent avoir une terre propre à cultiver ». [187] La civilisation d'aujourd'hui est unique et spectaculaire, mais d'une somme de petites et tenaces fidélités faisant barrage à la déshumanisation. Je propose cinq pistes de responsabilité quotidienne et publique : désarmer les mots, construire l'avenir, le regard des victimes, cultiver un sain réalisme, relancer le dialogue et le multilatéralisme.

### *Désarmer les mots*

214. La première contribution que nous pouvons apporter à une civilisation plus humaine est de prêter attention aux mots. Désarmons les mots et nous contribuerons à désarmer la Terre ». [188] Le pouvoir des mots est immense dans notre communication quotidienne, lorsque quelqu'un nous dit quelque chose qui modifie notre état d'esprit.

paix commence par chacun de nous : par la manière dont nous regardons les autres, dont nous les écoutons, et, en ce sens, la manière dont nous communiquons est d'une importance fondamentale : nous devons dépasser les images, nous devons rejeter le paradigme de la guerre ». [189] Nous devons donc tous faire un examen de conscience sur les préjugés dont ils sont chargés et sur l'agressivité, ouverte ou latente, qui les empêche de contribuer au bien chaque fois que nous disons la vérité, que nous donnons un conseil aux autres, que nous avons besoin de réconfort, que nous dénonçons une injustice, et que nous donnons la parole à ceux qui nous ont été oubliés.

### *Construire la paix dans la justice*

215. Tous, à quelque niveau que ce soit, nous pouvons contribuer au fondement de la paix, qui est la justice. L'effet n'importe quelle paix, une absence de conflit à tout prix, mais cette paix véritable qui naît de la justice de chacun et la paix de tous ». [190] Commentant le verset du psaume « justice et paix s'embrassent », Augustin écrit : « Il n'est personne pour ne point désirer la paix, mais tous ne veulent point faire la justice que la justice et la paix s'embrassent et ne sont point en désaccord. À quoi bon être en guerre avec la justice ? Ne point, et tu n'entends pas ; Ne commets point l'adultère, et tu ne veux pas entendre ; Ne fais pas à autrui ce que tu ne veux pas que l'on te dise. [...] Veux-tu donc arriver à la paix ? Fais la justice. » [191] Ne nous lassons donc pas de chercher la justice !

### *Adopter le regard des victimes*

216. Il y a des situations dans lesquelles, pour rester humains, nous devons abandonner nos hésitations et nos conflits où il n'est pas juste de rester neutre et où il ne suffit pas de s'estimer "ne pas être complice". [192] Les bombardements sur des civils, des attaques contre des hôpitaux, des écoles ou des infrastructures, les souffrances des enfants, nous sommes face à des scandales qui blessent l'humanité elle-même. C'est pourquoi nous devons aller au-delà des analyses abstraites. Comme l'a rappelé le Pape François, nous devons "toucher l'humanité" de nos yeux, regarder les visages, écouter les histoires et reconnaître les blessures. Les événements douloureux ont besoin de nous : l'une pour tenter de raconter les faits, l'autre pour témoigner des expériences vécues.

217. Donner une place, dans l'information et dans l'éducation, au regard et à la voix des victimes aide à comprendre de l'abîme du mal que recèle la guerre et, plus généralement, toute forme de violence ; elle aide à ne pas tomber dans la logique du conflit, à ne pas détourner le regard lorsqu'un outrage à la dignité humaine est commis, et à reconnaître la dignité de se sentir reconnues et écoutées. [194] L'attention portée à ces voix nourrit la conviction que l'humanité ne souhaite pas la guerre. L'Église peut être d'une manière particulière un lieu de mémoire et de dialogue. Comme rappelait saint Paul VI, elle se sent appelée à faire sienne à la fois la voix de ceux qui sont morts dans les conflits et des vivants qui en portent encore les blessures, afin que leur cri devienne un appel à la paix et à la concorde. [195]

### *Cultiver un saine réalisme*

218. Nous avons besoin d'un saine réalisme qui évite autant l'idéalisme politique que le cynisme. Il y a une tentation de préserver sa propre vision du monde, sélectionner les faits, les déformer, les dénigrer, et finir par vivre selon ses propres convictions. Il existe d'autre part un réalisme dégradé qui confond constatation et résolution, et qui en conclut qu'elle doit dominer. Le réalisme authentique ne renonce pas à changer le monde. Il reconnaît les intérêts, les peurs, les entraves et les rapports de force, précisément pour évaluer ce qu'il est possible de faire. Il ne réduit pas la politique à la morale, mais ne la livre pas non plus à la violence. Il cherche des voies pacifiques.

qu'un mot, c'est-à-dire des institutions crédibles, des garanties vérifiables, des négociations patientes, protection des civils.

### *Relancer le dialogue*

219. Pour bâtir la civilisation de l'amour, nous devons pratiquer le dialogue. Il est le principal instrument entre personnes et entre les peuples, et une alternative au conflit ouvert. Pie XII le rappelait déjà à la veille de la Seconde Guerre mondiale lorsqu'il affirmait qu'on ne perd rien avec la paix alors qu'on peut tout perdre avec la guerre, et que les peuples doivent se parler, car une confrontation sincère et persévérante ouvre toujours la possibilité d'une solution honorable.

220. Le dialogue fait partie intégrante de la vie humaine et ne concerne pas uniquement les relations internationales. C'est une attitude permettant de tisser des liens de fraternité fondés sur l'écoute, des regards sincères, du temps pris ensemble. Car il devient beaucoup plus difficile de négocier la paix que d'imaginer la guerre si nous faisons l'expérience authentique avec l'autre, celui qui est différent, l'étranger, le migrant.

221. Sur le plan politique, il est urgent de passer de la "culture de la puissance" à une véritable "culture de la paix". Le dialogue et les relations diplomatiques deviennent une voie habituelle pour gérer les conflits, comme le Pontificat le voudrait. Il faudra remplacer la méthode de la guerre par la méthode de la paix : la méthode de la négociation, de la médiation, c'est-à-dire la méthode véritablement humaine ! ». [197] La conscience d'un destin commun des peuples et la "culture de la négociation" devienne de plus en plus un engagement partagé, politique et culturel, capable d'éloigner la spirale de la violence.

222. À ceux qui ont l'honneur et la responsabilité de gouverner, je voudrais répéter quelques paroles que j'ai dites au Pontificat : « Les peuples veulent la paix et, la main sur le cœur, je dis aux responsables des peuples : négocions ! La guerre n'est jamais inévitable, les armes peuvent et doivent se taire, car elles ne résolvent rien et aggravent ; ce sont ceux qui sèment la paix qui passeront à la postérité, pas ceux qui font des victimes des ennemis, mais des êtres humains : pas des méchants à haïr, mais des personnes avec qui parler. Ne laissez pas les images typiques des récits violents qui divisent le monde entre bons et méchants ». [198]

223. En rejetant la logique de la violence, le dialogue interreligieux joue un rôle décisif, car au cœur de la religion se trouve un message de paix. [199] Ceux qui utilisent le nom de Dieu pour légitimer le terrorisme, la violence, la haine : combattre au nom de la religion revient, en réalité, à porter atteinte à la religion elle-même. [200] Le pontificat de saint Jean-Paul II et poursuivi par l'engagement du Pape François – par exemple dans le dialogue avec les musulmans – montre que les croyants peuvent puiser à nouveau aux sources les plus authentiques de leur tradition au lieu de leur donner place pour la haine sacralisée.

### *La nécessité de la diplomatie et du multilatéralisme*

224. Dans les relations internationales, le dialogue est l'outil irremplaçable de la diplomatie pour prévenir les conflits et bâtir la confiance. Face aux communications impulsives, aux rhétoriques agressives et aux logiques de puissance, il faut rappeler que « la vocation de la diplomatie est de favoriser le dialogue avec tous, y compris avec les interlocuteurs considérés comme "gênants" ou que l'on ne considère pas comme légitimes pour négocier » [201] en faisant preuve d'une ouverture d'esprit extrême pour renouer les liens de bonne volonté les plus ténus entre les parties en conflit, afin d'amorcer la paix.

225. Le cyberspace est lui aussi devenu un terrain d'affrontement. Les attaques informatiques, les campagnes de désinformation orchestrées à l'aide de l'IA peuvent déstabiliser des pays entiers avant même qu'un conflit ouvert ait éclaté. Dans ce domaine, l'attribution des responsabilités est souvent incertaine. Quand on ne sait pas

de réactions disproportionnées, d'erreurs d'appréciation et de spirales d'escalade augmente. C'est pour opérer également dans ce nouvel environnement, en négociant des règles communes sur l'utilisation protégeant les civils et les personnes les plus vulnérables contre des formes de violence invisibles mais

226. Les organisations internationales, en particulier l'ONU, restent des instruments essentiels pour promouvoir l'amour, en soutenant le dialogue entre les nations, le règlement pacifique des conflits, le développement de la protection des personnes les plus vulnérables, le désarmement et la sauvegarde de la création. À travers l'action internationale peut chercher à réduire les inégalités, à défendre les droits des réfugiés et des minorités à l'armement pour les affecter à la promotion humaine et à la protection de la Maison commune. Le Saint-Siège engage cet engagement, tout en reconnaissant que la faiblesse actuelle de l'ONU et du système politique international appelle des réformes profondes. Il ne s'agit pas seulement d'ajustements techniques, puisque la crise des convictions ébranle également les fondements éthiques de la vie des nations et rend plus difficile d'orienter le multilatéralisme

[202]

227. Dans le contexte international, la diplomatie du Saint-Siège fait du principe évangélique de la mise en œuvre de l'action politique. C'est l'une des manières par laquelle le Saint-Siège se met au service de l'humanité, en défendant la charité et à la vérité, en défendant la dignité de chaque personne et en se faisant la voix des pauvres, des victimes des guerres. La diplomatie pontificale exprime ainsi la catholicité de l'Église et contribue à l'édification d'une culture de la paix, dans laquelle même les nouvelles technologies sont orientées vers le bien commun.

#### *Prier et espérer*

228. Ces axes d'engagement se nourrissent de la prière et la nourrissent à leur tour. Pour nous, en effet, « Dieu nous aime tous inconditionnellement ». [203] C'est un don que Jésus a remis à ses disciples le jour de son adieu : « Je vous laisse la paix, je vous la donne. C'est la paix que je vous laisse, mais elle n'est pas comme la paix que le monde donne. Ne nous lassons pas de prier pour la paix et de nous engager à la réaliser dans nos relations et dans nos vies ».

### CONCLUSION

229. « Que chacun prenne garde à la manière dont il bâtit » (1 Co 3, 10) : ce sont là les paroles de saint Paul à Corinthe à préserver l'unité. Chers frères et sœurs, nous nous sommes interrogés sur le monde que nous vivons et nous demandant ce que signifie préserver la personne humaine à l'ère de l'intelligence artificielle. Au terme de ce chemin, nous proposons un itinéraire de vie chrétienne sobre et exigeant pour vivre ce changement d'époque à la lumière de la Parole qui naît de la contemplation du dessein de Dieu, vit l'unité ecclésiale en se nourrissant de la Parole et de la prière dans le sens du bien et prie avec la Vierge Marie.

#### *Le Verbe s'est fait chair*

230. Dans un monde où se multiplient les manœuvres visant à conquérir des marchés et des sphères d'influence, les discours rhétoriques rassurantes et de constructions idéologiques séduisantes, notre cœur ressent le besoin de la Parole sage et bienveillante, semblable à celui que Marie contemple dans le *Magnificat*, lorsqu'elle proclame la miséricorde de Dieu s'étend sur ceux qui le craignent. [205] Ce dessein de miséricorde traverse l'histoire humaine à travers les changements les plus rapides et les plus troublants marqués par les algorithmes et les réseaux mondiaux, nous appelle à une existence évangélique à l'ère numérique.

231. Au cœur se trouve le mystère de l'Incarnation : le Verbe s'est fait chair et Il a planté sa tente parmi nous, vulnérable, rappelle celle de tant de frères et sœurs dépouillés de leur dignité et réduits au silence. [20] La paix entre dans le monde de manière paradoxale : comme un pouvoir de devenir enfants de Dieu, un pouvoir que nous nous laissons toucher par les pleurs des petits, par la fragilité des personnes âgées, par le silence des personnes qui luttent contre le mal qu'ils ne voudraient pas commettre. [207] Dans cette chair blessée et aimée, le Père nous fait partager la humanité d'une vie qui trouve son accomplissement dans l'ouverture et la communion, jusqu'à nous faire partager sa volonté sur la terre comme au ciel. [208]

232. Dans les promesses du transhumanisme et de certains courants posthumanistes, qui poursuivent presque désincarnée, nous reconnaissons un désir qui nous concerne : le besoin d'une vie plus accomplie, au-delà de la fragilité. L'Incarnation ouvre cependant une voie différente. Alors que les idéologies anciennes et nouvelles cherchent à dépasser la limite technique et à s'élever au-dessus des autres pour affirmer une domination, le Dieu vivant dans notre condition décrit un mouvement opposé : le Dieu vivant descend dans notre histoire pour nous faire partager sa vie et prendre sur Lui notre faiblesse et la transforme en lieu de salut. Il n'y a pas un moment où le Dieu vivant se retire de nous : Dieu : « Selon les enseignements de notre foi, nous adorons en nos mystères un Dieu naissant en la crèche, un Dieu en la Judée, un Dieu mourant en la croix, un Dieu mort dans le sépulcre ». [210] L'avenir de l'humanité est dans la capacité d'accueillir cette manière divine de se faire proche, de partager le poids du monde, de transformer la vie en merveille [...] que l'homme soit Dieu et ce Dieu-homme passe par tous ces degrés, supporte tous ces degrés, se laisse déifier en soi-même ! ». [211] Ce qui sauve l'homme, c'est l'amour divin qui descend jusqu'au point le plus bas et nous régénère du plus profond.

233. C'est pourquoi, en tant que croyant parmi les croyants, j'invite à contempler dans le visage du Fils de Dieu qui nous éclaire également l'ère de l'IA. Dans le Christ nous comprenons que l'homme est appelé à être un collaborateur de la création, plutôt qu'un spectateur résigné face à des processus technologiques limitant sa liberté et sa dignité. L'Esprit Saint sculpte en chacun de nous se reconnaît aussi dans la capacité de réfléchir de manière critique, de vivre gratuitement, d'entrer dans des relations authentiques. Aucun système de calcul, aussi sophistiqué soit-il, ne peut donner, ni une conscience qui discerne le bien. Même lorsque les machines excellent en efficacité, le cœur humain qui demande à être regardé. Ce visage humain est la plénitude vers laquelle l'histoire avance. Dans la récapitulation, la certitude que le Père a décidé de ramener au Christ, Chef unique, toutes choses, celle que nous voyons (Ep 1, 10). Dans ce dessein, rien de ce qui est authentiquement humain ne sera perdu, mais tout sera rassemblé : chaque fragment de vie, chaque larme et chaque authentique conquête humaine pour les siècles, rachetées, au Père.

### *Un seul corps dans le Christ*

234. La spiritualité dont nous avons besoin est une spiritualité eucharistique, c'est-à-dire une spiritualité qui se vit dans l'Incarnation et Pâques révèlent Dieu qui entre dans notre condition humaine et la transfigure par le don de Lui-même. L'Incarnation et Pâques révèlent Dieu qui entre dans notre condition humaine et la transfigure par le don de Lui-même agissant dans l'Eucharistie où le Seigneur se communique et rassemble l'Église, afin que son offrande soit une offrande de vie nouvelle. De cette communion naît aussi la solidarité chrétienne, car « l'union avec le Christ est la communion avec ceux auxquels il se donne ». [213] Comme l'explique saint Augustin aux nouveaux chrétiens de son Église : « Ce que nous voyons est un sacrement de l'unité des fidèles dans le Christ : « Ce que nous voyons est une apparence corporelle que nous ne comprenons est un fruit spirituel. Si vous voulez comprendre ce qu'est le corps du Christ, écoutez l'Apôtre Paul : *le corps du Christ, et chacun pour votre part, vous êtes les membres de ce corps* (1 Co 12, 17). Dieu nous rassemble dans le Christ et ses membres, c'est votre mystère qui se trouve sur la table du Seigneur, et c'est votre mystère

vous êtes, vous répondez : « Amen », et par cette réponse, vous y souscrivez. On vous dit : « Le corps « Amen ». Soyez donc membres du corps du Christ, pour que cet Amen soit véridique ». [214]

235. L'« Amen » que nous prononçons dans la liturgie, le Corps que nous mangeons et le Sang que nous buvons. L'Eucharistie « est la rencontre très personnelle avec le Seigneur et, toutefois, elle n'est jamais seulement dévotion ». [215] En elle, il apparaît clairement que nous « sommes l'Église du Christ, nous sommes ses membres, nous sommes frères et sœurs en Lui. Et dans le Christ, bien que nous soyons nombreux et différents, nous sommes « *uno unum* » ». [216] L'Eucharistie nous ouvre à la justice et au partage, avec une attention préférentielle pour la pauvreté et de la marginalisation. Et tandis que les nouveaux réseaux économiques et technologiques isolent et créent des dépendances, l'Église nourrie de l'Eucharistie est appelée à rendre visible une autre mesure, redonnant la parole aux personnes invisibles et en orientant les processus vers la dignité des personnes.

### *Le chantier de notre époque*

236. La spiritualité que je souhaite transmettre est celle du « sage architecte » qui, habité par l'espérance, veut bâtir le monde pour le bien (cf. 1 Co 3, 10). Comme je l'ai écrit au début de cette réflexion, [217] notre tâche aujourd'hui a pour fondement la relation avec Dieu, pour règle l'acceptation de la limite humaine telle qu'elle est et pour style la coresponsabilité et le langage évangélique. Au terme de ce parcours, le projet d'une civilisation est clairement visible ; et le chantier paraît déjà engagé, surtout grâce à tant de pierres vivantes solidement unies (cf. P 2, 4-6). Dans cette œuvre, nous sommes appelés à assumer un rôle actif, sans nous réfugier dans le monde : nous devons être fidèles à la vérité, investir dans l'éducation, prendre soin des relations, aimer.

237. Restons fidèles à la vérité ! En vivant inondés par un flux incessant d'informations, d'opinions et de décisions, il est facile d'orienter les décisions et les préférences à l'aide d'algorithmes toujours plus sophistiqués. [218] Il est important de garder un cœur qui aime la vérité et désire ce qui est juste plutôt que les contenus les plus populaires ou les plus immédiats. La vérité que nous ne devons pas perdre de vue est celle que le Christ nous l'a révélée. Il convient d'abandonner une vision individualiste et technique de l'humanité, celle qui veut que de la matière à modeler en fonction d'intérêts égoïstes, tant individuels que collectifs. [219] Cultivo la sagesse plutôt que les effets immédiats. La fidélité à la vérité exige d'intégrer les progrès technologiques dans un cheminement de sagesse, capable de préserver à la fois la dignité de toute personne et le bien commun.

238. Investissons dans l'éducation, qui commence par nous-mêmes ! Nous avons tous besoin de nous éduquer, de manière humaine, comme partie intégrante de l'éducation à la foi et à bien vivre de l'Évangile. Nous devons éduquer le monde numérique comme un nouveau continent à évangéliser, qui a besoin de missionnaires généreux et patientes. Particulièrement, il faut des adultes qui redécouvrent leur vocation d'artisans de l'éducation, disponibles et patientes, soutenus par des alliances éducatives larges et partagées. Accompagner les enfants et les jeunes dans leur apprentissage comme un espace de relation responsable, en les aidant à reconnaître les risques et à choisir ce qui est bon, aujourd'hui une forme concrète de charité et de sauvegarde de leur dignité. Éduquer les nouvelles générations à l'usage des technologies ne suit pas un parcours inévitable, mais peut être orientée par la responsabilité personnelle et sociale des services les plus précieux au bien commun.

239. Prenons soin de nos relations ! À une époque qui tend à tout accélérer et à tout fragmenter, la charité est appelée à être soignée et reconnue par des mains capables de tendresse, par des esprits attentifs et par de bon

multiplie les connexions et offre de nouvelles possibilités de rencontre ; pourtant, le cœur humain conserve sa proximité. J'invite à préserver les lieux et les moments où la présence physique reste déterminante : la messe, la prière, la chrétienne qui se rassemble, la visite à ceux qui sont seuls, le service aux pauvres. Ce sont là les signes de la foi. Croire que chaque corps est temple de l'Esprit et demeure de Dieu, et c'est précisément cette alliance qui nous offre un critère pour évaluer les modèles anthropologiques proposés par la culture actuelle.

240. Aimons la justice et la paix ! Les mêmes technologies qui facilitent la communication et l'accès aux services, les modèles qui exploitent les plus vulnérables, alimentent de nouvelles formes d'esclavage et transforment le profit. Chaque choix technologique ou économique devient un lieu de discernement spirituel, une occasion d'ouverture ou ouvrent des espaces de justice et de participation ou bien concentrent la richesse et le pouvoir entre les mains de quelques-uns. Il faut à observer avec lucidité les filières de la production numérique, les conditions de travail cachées derrière les écrans qui tirent profit de la manipulation et de la guerre ; et, en même temps, à chercher des voies concrètes de justice, de participation et le soin de la création. L'espérance que nous annonçons vient du ciel "pour engendrer, ici-bas, la vie nouvelle, précisément pour cela que celui qui croit s'engage pour qu'à la place des inégalités s'installe une plus grande justice, que l'industrie de la guerre cède la place à l'artisanat de la paix ». [221]

241. En regardant vers l'avenir, je souhaite rappeler l'image de Néhémie que nous avons choisi au début de ce programme comme compagnon et figure de référence. Néhémie entend le cri d'une ville meurtrie, porte cette douleur dans son cœur, fait une demande de l'aide, obtient la permission de partir, organise le travail, affronte les résistances internes et étrangères, reconstruit avec le peuple les murs de Jérusalem. Je vois en lui une parabole lumineuse de notre vocation : dans la transformation numérique, non pas des spectateurs résignés face aux fractures sociales et culturelles, mais des femmes et des hommes qui entrent sur les chantiers de l'histoire – laboratoires de recherche, ateliers technologiques, écoles, médias, institutions, communautés locales – pour relever ce qui s'est écroulé et reconstruire. Comme Néhémie, nous sommes, nous aussi, appelés à allier écoute et courage, prière et responsabilité. Que notre vie devienne plus vivable, même lorsque les logiques technocratiques et les intérêts partisans semblent prévaloir.

242. L'image de la reconstruction de Jérusalem évoque la promesse du Nouveau Testament, celle de la vie nouvelle donnée comme un don. Dans l'Apocalypse, la nouvelle Jérusalem descend vers nous comme un don précieux, "comme une épouse parée pour son époux » (Ap 21, 2). Les murs de Jérusalem ne sont plus des fortifications, mais des parures précieuses de l'Épouse de l'Agneau. Ses portes, que Néhémie gardait avec tant de soin, restent ouvertes à toutes les nations. La présence de Dieu offre à chacun lumière et vie. La ville est un nouvel Éden, avec un fleuve qui a soif et son arbre de vie, dont les feuilles « servent à guérir les nations » (Ap 22, 2). Dans l'attente de la vision se présente à nous comme une exhortation, un appel à surmonter nos divisions et à travailler en communion avec Jésus-Christ, hier, aujourd'hui et toujours.

### *Le chant de l'espérance : le Magnificat*

243. Le quatrième point de ce programme de vie chrétienne, après la foi qui contemple le dessein d'annoncer la vie nouvelle en un unique corps ecclésial et l'espérance qui soutient notre action dans le monde, est la prière. La prière est notre engagement. Devant Élisabeth qui lui annonce qu'elle est devenue la mère du Seigneur, Marie la loue avec amour et de joie. Son âme magnifie le Seigneur et son esprit exulte en Dieu son Sauveur, car Il a choisi pour sa gloire un pauvre et humble. Soudain, Marie voit toute l'histoire à travers le prisme de cette découverte. Rien n'a changé, mais tout est changé. Le socio-politique de son époque reste la même, avec les Romains qui dominent sa terre et son peuple de par le monde, mais Dieu a changé en elle, ce qui lui permet de voir l'invisible. Dieu a déjà déployé la puissance de son bras, il a couronné de gloire et renversé les puissants, élevé les humbles, comblé de biens ceux qui ont faim et renvoyé les riches les

Israël, son serviteur. Dieu « se range du côté des derniers. Il possède un projet qui est souvent caché s événements humains, qui voient triompher “les superbes, les puissants et les riches”. Et pourtant, sa fc révéler à la fin ». [222]

244. La Vierge Marie non seulement nous apprend à voir l'œuvre invisible de Dieu, mais elle dirige aus fracture de l'humanité, là où se produit la distorsion du monde, dans le contraste entre les humbles et l les riches, entre les repus et les affamés », en nous apprenant « à adopter un point de vue différent po bas, avec les yeux de ceux qui souffrent, et non avec le regard des grands ; pour regarder l'histoire ave perspective des puissants ; pour interpréter les événements de l'histoire du point de vue de la veuve, d l'enfant blessé, de l'exilé, du fugitif ». [223] Ainsi, la Vierge devient « poétesse et prophétesse de la réd « l'hymne le plus puissant et le plus novateur qui ait jamais été prononcé, le *Magnificat* ; c'est elle qui l'économie chrétienne, le résultat historique et social qui tire encore aujourd'hui du christianisme son or

245. Avec la même foi que Marie, devenons des tisseurs d'espérance dans notre monde, en partager nous avons, afin que la présence de Jésus grandisse au milieu de nous et que son Royaume prenne fc chaque jour, l'ère de l'IA peut elle aussi devenir un passage par lequel l'Esprit fait mûrir la civilisation de Seigneur continue de faire toutes choses nouvelles et maintient ouverte, pour chaque époque, la possi salut à la lumière de l'Incarnation. Je confie ce désir à la Mère du Christ, la femme du *Magnificat*, pou ce présent en mutation et garde en chacun de nous la confiance en l'Évangile, afin que nous puissions magnifique humanité habitée par Dieu.

*Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 15 mai de l'année 2026, la deuxième de mon Pontificat.*

LÉON PP. XIV

[1] Conc. Œcum. Vat. II, Const. past. *Gaudium et spes*, n. 22 : AAS 58 (1966), p. 1042.

[2] Cf. *ibid.*, n. 11 : AAS 58 (1966), pp. 1033-1034.

[3] Id., Const. dogm. *Lumen gentium*, n. 1 : AAS 57 (1965), p. 5.

[4] Cf. Léon XIII, Lett. enc. *Rerum Novarum* (15 mai 1891), n. 22 : AAS 23 (1890-1891), p. 648.

[5] Benoît XVI, Lett. enc. *Caritas in veritate* (29 juin 2009), n. 69 : AAS 101 (2009), p. 702.

[6] François, Lett. enc. *Laudato si'* (24 mai 2015), n. 104 : AAS 107 (2015), p. 888.

[7] *Ibid.*

[8] Saint Augustin, *Confessiones*, I, 1, 1 : CCSL 27, Turnhout 1981, p. 1.

[9] François, Exhort. ap. *Evangelii gaudium* (24 novembre 2013), n. 183 : AAS 105 (2013), p. 1097.

[10] Conc. Œcum. Vat. II, Const. past. *Gaudium et spes*, n. 36 : AAS 58 (1966), p. 1054 ; cf. Id., Décr. AAS 58 (1966), pp. 843-844.

[11] Conc. Œcum. Vat. II, Const. past. *Gaudium et spes*, n. 44 : AAS 58 (1966), p. 1065.

[12] François, Exhort. ap. *Evangelii gaudium* (24 novembre 2013), n. 257 : AAS 105 (2013), p. 1123.

- [13] Saint Jean-Paul II, Lett. ap. en forme de Motu proprio *Socialium scientiarum* (1<sup>er</sup> janvier 1994) : /
- [14] François, Lett. enc. *Laudato si'* (24 mai 2015), n. 61 : AAS 107 (2015), p. 871.
- [15] Cf. Saint Jean-Paul II, Lett. enc. *Sollicitudo rei socialis* (30 décembre 1987), n. 41 : AAS 80 (1988), p. 36.
- [16] Id, Lett. ap. *Tertio millennio adveniente* (10 novembre 1994), n. 35 : AAS 87 (1995), p. 27.
- [17] *Discours aux membres de la Fondation Centesimus Annus Pro Pontifice* (17 mai 2025) : AAS 112 (2025), p. 1.
- [18] François, Exhort. ap. *Evangelii gaudium* (24 novembre 2013), n. 222 : AAS 105 (2013), p. 1111.
- [19] Cf. *ibid.*, n. 236 : AAS 105 (2013), p. 1115 ; Id., Lett. enc. *Fratelli tutti* (3 octobre 2020), n. 215 : AAS 111 (2020), p. 1.
- [20] Conc. Œcum. Vat. II, Const. dogm. *Lumen gentium* , n. 13 : AAS 57 (1965), p. 17.
- [21] Cf. Saint Paul VI, Lett. ap. *Octogesima adveniens* (14 mai 1971), n. 4 : AAS 63/6 (1971), p. 403.
- [22] Cf. François, Exhort. ap. *Evangelii gaudium* (24 novembre 2013), n. 243 : AAS 105 (2013), p. 1111.
- [23] Cf. Pie XII, Exhort. ap. *Menti Nostrae* (23 septembre 1950) : AAS 42 (1950), pp. 657-702.
- [24] Saint Jean-Paul II, Lett. enc. *Centesimus annus* (1<sup>er</sup> mai 1991), n. 5 : AAS 83 (1991), p. 799.
- [25] Pie XI, Lett. enc. *Quadragesimo anno* (15 mai 1931), n. 39 : AAS 23 (1931), p. 189 ; cf. Pie XII, M<sup>o</sup> *l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire de « Rerum novarum »* : AAS 33 (1941), p. 198.
- [26] Cf. Id, *Discours au Sacré Collège des Cardinaux et à la Prélature Romaine* (24 décembre 1940) : AAS 28 (1940), p. 1.
- [27] Cf. Saint Jean XXIII, Lett. enc. *Mater et magistra* (15 mai 1961), nn. 2-3 : AAS 53 (1961), p. 402.
- [28] Cf. Id, Lett. enc. *Pacem in terris* (11 avril 1963), n. 87 : AAS 55 (1963), p. 301.
- [29] Cf. Conc. Œcum. Vat. II, Const. past. *Gaudium et spes* , n. 26 : AAS 58 (1966), pp. 1046-1047.
- [30] Cf. Id, Décl. *Dignitatis humanae* , n. 2 : AAS 58 (1966), pp. 930-931.
- [31] Cf. Saint Paul VI, Lett. enc. *Populorum progressio* (26 mars 1967), n. 14 : AAS 59 (1967), p. 264.
- [32] *Ibid.*, n. 87 : AAS 59 (1967), p. 299.
- [33] Id, Lett. ap. *Octogesima adveniens* (14 mai 1971), nn. 4-7 : AAS 63 (1971), pp. 404-406.
- [34] Saint Jean-Paul II, Lett. enc. *Sollicitudo rei socialis* (30 décembre 1987), p. 36 : AAS 80 (1988), p. 36.
- [35] Cf. Id, Lett. enc. *Laborem exercens* (14 septembre 1981), n. 19 : AAS 73 (1981), pp. 625-629.
- [36] Cf. *ibid.*, n. 10 : AAS 73 (1981), pp. 600-602.
- [37] Cf. Id, Lett. enc. *Sollicitudo rei socialis* (30 décembre 1987), n. 14 : AAS 80 (1988), pp. 526-528.
- [38] Cf. *ibid.*, n. 16 : AAS 80 (1988), p. 531.
- [39] Cf. *ibid.*, nn. 31-33 : AAS 80 (1988), pp. 555-559.
- [40] Cf. Id, Lett. enc. *Centesimus annus* (1<sup>er</sup> mai 1991), n. 46 : AAS 83 (1991), pp. 850-851.
- [41] Cf. *ibid.*, n. 42 : AAS 83 (1991), pp. 845-846.

- [42] Benoît XVI, Lett. enc. *Caritas in veritate* (29 juin 2009), n. 21 : AAS 101 (2009), p. 656.
- [43] Cf. *ibid.*, n. 22 : AAS 101 (2009), p. 657.
- [44] Cf. *ibid.*, n. 24 : AAS 101 (2009), pp. 658-659.
- [45] Cf. *ibid.*, n. 36 : AAS 101 (2009), pp. 671-672.
- [46] *Ibid.*, n. 2 : AAS 101 (2009), p. 642.
- [47] Cf. François, Exhort. ap. *Evangelii gaudium* (24 novembre 2013), n. 198 : AAS 105 (2013), p. 110
- [48] Id., Lett. enc. *Laudato si'* (24 mai 2015), n. 49 : AAS 107 (2015), p. 866.
- [49] Id., Lett. enc. *Fratelli tutti* (3 octobre 2020), n. 127 : AAS 112 (2020), p. 1013.
- [50] Id., Lett. enc. *Dilexit nos* (24 octobre 2024), n. 167 : AAS 116 (2024), p. 1421.
- [51] Cf. Conseil pontifical « Justice et Paix », *Compendium de la Doctrine sociale de l'Église*, Cité du
- [52] Conc. Œcum. Vat. II, Const. past. *Gaudium et spes*, n. 24 : AAS 58 (1966), p. 1045.
- [53] *Ibid.*, n. 22 : AAS 58 (1966), p. 1042.
- [54] Cf. Conseil pontifical « Justice et Paix », *Compendium de la Doctrine sociale de l'Église*, n. 38.
- [55] Saint Jean-Paul II, Lett. enc. *Redemptor hominis* (4 mars 1979), n. 14 : AAS 71 (1979), p. 284.
- [56] Cf. Benoît XVI, Lett. enc. *Caritas in veritate* (29 juin 2009), n. 11 : AAS 101 (2009), pp. 647-648.
- [57] Saint Jean-Paul II, Lett. enc. *Veritatis splendor* (6 août 1993), n. 3 : AAS 85 (1993), p. 1159.
- [58] Cf. Conc. Œcum. Vat. II, Const. past. *Gaudium et spes*, n. 26 : AAS 58 (1966), pp. 1046-1047.
- [59] Cf. Saint Jean-Paul II, Lett. enc. *Centesimus annus* (1<sup>er</sup> mai 1991), n. 11 : AAS 83 (1991), pp. 80
- [60] Cf. Dicastère pour la Doctrine de la Foi, Décl. *Dignitas infinita* (2 avril 2024), n. 7 : AAS 116 (2024), p. 1421.
- [61] Cf. *ibid.*, n. 8 : AAS 116 (2024), pp. 593-594.
- [62] *Ibid.*, n. 1 : AAS 116 (2024), pp. 589-590.
- [63] Cf. Saint Jean-Paul II, *Angélus avec les personnes handicapées dans la cathédrale d'Osnabré* Enseignements de Jean-Paul II, vol. III/2, Cité du Vatican 1980, p. 1232.
- [64] Conseil pontifical « Justice et Paix », *Compendium de la Doctrine sociale de l'Église*, n. 152.
- [65] Cf. Saint Jean-Paul II, *Discours à la 50<sup>e</sup> Assemblée générale des Nations Unies* (5 octobre 1998), Paul II, vol. XVIII/2, Cité du Vatican 1998, p. 731.
- [66] Id., *Discours à la 34<sup>e</sup> Assemblée générale des Nations Unies* (2 octobre 1979), n. 7 : AAS 71 (1979), p. 284.
- [67] Id., *Message pour la 32<sup>e</sup> Journée mondiale de la paix* (1<sup>er</sup> janvier 1999), n. 3 : AAS 91 (1999), p. 1159.
- [68] Cf. Saint Jean XXIII, Lett. enc. *Pacem in terris* (11 avril 1963), n. 5 : AAS 55 (1963), p. 259.
- [69] Saint Paul VI, *Message à la Conférence internationale sur les droits de l'homme* (15 avril 1968), n. 1 : AAS 62 (1968), p. 1159.

- [70] Cf. Saint Jean-Paul II, Lett. enc. *Evangelium vitae* (25 mars 1995), n. 2 : AAS 87 (1995), p. 402.
- [71] Cf. Conc. Œcum. Vat. II, Const. past. *Gaudium et spes*, n. 27 : AAS 58 (1966), pp. 1047-1048 ; S *Veritatis splendor*, (6 août 1993), n. 80 : AAS 85 (1993), pp. 1197-1198 ; Id, Lett. enc. *Evangelium vit* 87 (1995), pp. 408-427.
- [72] François, Lett. enc. *Fratelli tutti* (3 octobre 2020), n. 208 : AAS 112 (2020), p. 1043.
- [73] Cf. *ibid.*, n. 209 : AAS 112 (2020), pp. 1043-1044.
- [74] *Ibid.*, n. 23 : AAS 112 (2020), p. 977. Cf. Id., Exhort. ap. *Evangelii gaudium* (24 novembre 2013),
- [75] Benoît XVI, Exhort. ap. *Sacramentum caritatis* (22 février 2007), n. 83 : AAS 99 (2007), p. 169.
- [76] Conc. Œcum. Vat. II, Const. past. *Gaudium et spes*, n. 26 : AAS 58 (1966), pp. 1046-1047.
- [77] Cf. Conseil pontifical « Justice et Paix », *Compendium de la Doctrine sociale de l'Église*, n. 164.
- [78] François, Exhort. ap. *Evangelii gaudium* (24 novembre 2013), n. 235 : AAS 105 (2013), p. 1115.
- [79] Id., Lett. enc. *Fratelli tutti* (3 octobre 2020), n. 105 : AAS 112 (2020), p. 1005.
- [80] Saint Jean-Paul II, Lett. enc. *Sollicitudo rei socialis* (30 décembre 1987), n. 38 : AAS 80 (1988), p
- [81] François, Exhort. ap. *Evangelii gaudium* (24 novembre 2013), n. 220 : AAS 105 (2013), p. 1110.
- [82] Conseil pontifical « Justice et Paix », *Compendium de la Doctrine sociale de l'Église*, n. 169.
- [83] François, Lett. enc. *Fratelli tutti* (3 octobre 2020), n. 16 : AAS 112 (2020), p. 974.
- [84] Cf. Saint Jean-Paul II, *Discours à la 50<sup>e</sup> Assemblée générale des Nations Unies* (5 octobre 199 Paul II, vol. XVIII/2, p. 735.
- [85] Conseil pontifical « Justice et Paix », *Compendium de la Doctrine sociale de l'Église*, n. 171.
- [86] Saint Jean-Paul II, Lett. enc. *Centesimus annus* (1<sup>er</sup> mai 1991), n. 31 : AAS 83/10 (1991), p. 831.
- [87] Id., *Homélie lors de la messe célébrée pour les agriculteurs à Recife, au Brésil* (7 juillet 1980),
- [88] Id, Lett. enc. *Laborem exercens* (14 septembre 1981), n. 19 : AAS 73 (1981), p. 626.
- [89] François, Lett. enc. *Laudato si'* (24 mai 2015), n. 93 : AAS 107 (2025), p. 884 ; cf. Id., Lett. enc. *F* : AAS 112 (2020), p. 1010.
- [90] Id., Exhort. ap. *Evangelii gaudium* (24 novembre 2013), n. 189 : AAS 105 (2013), p. 1099.
- [91] Cf. Conseil pontifical « Justice et Paix », *Compendium de la Doctrine sociale de l'Église*, n. 187.
- [92] Cf. Léon XIII, Lett. enc. *Rerum Novarum* (15 mai 1891), n. 26 : AAS 23 (1890-1891), p. 656.
- [93] Cf. Saint Jean-Paul II, Lett. enc. *Centesimus annus* (1<sup>er</sup> mai 1991), n. 11 : AAS 83 (1991), pp. 80
- [94] Cf. *ibid.*
- [95] Cf. *ibid.*, n. 48 : AAS 83 (1991), pp. 852-854.
- [96] Cf. François, Lett. enc. *Fratelli tutti* (3 octobre 2020), n. 169 : AAS 112 (2020), p. 1028.

- [97] Cf. *ibid.*, n. 168 : AAS 112 (2020), pp. 1027-1028.
- [98] Cf. Saint Paul VI, Lett. enc. *Populorum progressio* (26 mars 1967), n. 17 : AAS 59 (1967), pp. 264-265.
- [99] François, Lett. enc. *Fratelli tutti* (3 octobre 2020), nn. 32 et 54 : AAS 112 (2020), pp. 980 et 988.
- [100] Cf. Benoît XVI, Lett. enc. *Caritas in veritate* (29 juin 2009), n. 58 : AAS 101 (2009), pp. 693-694.
- [101] François, Lett. enc. *Fratelli tutti*, (3 octobre 2020), n. 116 : AAS 112 (2020), p. 1009.
- [102] Saint Jean-Paul II, Lett. enc. *Sollicitudo rei socialis* (30 décembre 1987), n. 38 : AAS 80 (1988), pp. 1012-1013.
- [103] François, Lett. enc. *Fratelli tutti*, (3 octobre 2020), n. 116 : AAS 112 (2020), p. 1009.
- [104] Cf. Benoît XVI, Lett. enc. *Caritas in veritate* (29 juin 2009), n. 48 : AAS 101 (2009), p. 685.
- [105] Cf. Conc. Œcum. Vat. II, Const. past. *Gaudium et spes*, n. 25 : AAS 58 (1966), pp. 1045-1046.
- [106] Cf. Saint Jean-Paul II, Lett. enc. *Sollicitudo rei socialis* (30 décembre 1987), n. 42 : AAS 80 (1988), pp. 1016-1017.
- [107] François, Exhort. ap. *Evangelii gaudium*, (24 novembre 2013) n. 53 : AAS 105 (2013), p. 1042.
- [108] Cf. Saint Jean-Paul II, Lett. enc. *Sollicitudo rei socialis* (30 décembre 1987), nn. 36-37 : AAS 80 (1988), pp. 1010-1011.
- [109] François, *Message pour la 110<sup>e</sup> Journée Mondiale du Migrant et du Réfugié 2024* (29 septembre 2024) : AAS 116 (2024), pp. 735-736.
- [110] Saint Paul VI, Lett. enc. *Populorum progressio* (26 mars 1967), n. 14 : AAS 59 (1967), p. 264.
- [111] Cf. *ibid.*, n. 17 : AAS 59 (1967), pp. 265-266 ; François, Lett. enc. *Fratelli tutti* (3 octobre 2020), n. 112 : AAS 112 (2020), pp. 1012-1013.
- [112] Cf. Saint Paul VI, Lett. enc. *Populorum Progressio* (26 mars 1967), n. 14 : AAS 59 (1967), p. 264 ; François, *Diplomatique accrédité près le Saint-Siège* (8 janvier 2007) : AAS 99 (2007), p. 73 ; François, *Discours aux peuples autochtones à l'occasion de la 60<sup>e</sup> session du Conseil des Gouverneurs du Fonds International Agricole* (15 février 2017) : AAS 109 (2017), pp. 244-245.
- [113] *Document Final de la Deuxième Session de la 16<sup>e</sup> Assemblée Générale Ordinaire du Synode* (2018), n. 17.
- [114] Cf. *ibid.*, n. 11.
- [115] Cf. *ibid.*, nn. 103-108.
- [116] Cf. *ibid.*, nn. 100-101.
- [117] Cf. François, Lett. enc. *Fratelli tutti* (3 octobre 2020), n. 94 : AAS 112 (2020), p. 1001.
- [118] Cf. Conseil pontifical « Justice et Paix », *Compendium de la Doctrine sociale de l'Église*, n. 53.
- [119] Cf. François, Lett. enc. *Laudato si'* (24 mai 2015), nn. 106-109 : AAS 107 (2015), pp. 889-891.
- [120] R. Guardini, *Das Ende der Neuzeit*, Würzburg 1965, p. 87 (édition française : *La fin des temps*, Paris, 1966, sous la direction de R. Guardini, sous-titre éd. fr.).

[121] Saint Paul VI, Discours à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de la FAO (16 novembre 1970) : AAS

[122] Cf. François, Discours aux membres du Conseil pour un capitalisme inclusif (11 novembre 2019, p. 8.

[123] Cf. Dicastère pour la Doctrine de la Foi – Dicastère pour la Culture et l'Éducation, Note Antiqua e (2025), pp. 159-210 ; François, Message pour la 57<sup>e</sup> Journée Mondiale de la Paix (8 décembre 2021) ; Message pour la 58<sup>e</sup> Journée Mondiale des Communications Sociales (24 janvier 2024) : AAS 116 (2024) ; à la Session du G7 sur l'intelligence artificielle. "Un outil fascinant et redoutable" (14 juin 2024) : AAS 116 (2024), pp. 866-875 ; Commission Théologique Internationale, Quo vadis, humanitas ? Réfléchir à l'anthropologie et à scénarios sur l'avenir de l'humanité (9 février 2026) ; Message pour la 60<sup>e</sup> Journée Mondiale des Communications Sociales (24 janvier 2026) : *L'Osservatore Romano*, 24 janvier 2026, pp. 2-3.

[124] Cf. Dicastère pour la Doctrine de la Foi – Dicastère pour la Culture et l'Éducation, Note Antiqua e (2025), p. 201.

[125] François, Discours aux participants à la rencontre des « Minerva Dialogues » organisée par l'Éducation (27 mars 2023) : AAS 115 (2023), p. 465.

[126] Cf. Dicastère pour la Doctrine de la Foi – Dicastère pour la Culture et l'Éducation, Note Antiqua e (2025), p. 178.

[127] Cf. *ibid.*, nn. 44-45 : AAS 117 (2025), pp. 179-180.

[128] Cf. Saint Jean-Paul II, Lett. enc. Centesimus annus (1<sup>er</sup> mai 1991), n. 40 : AAS 83 (1991), p. 84

[129] Cf. Commission Théologique Internationale, Quo vadis, humanitas? Réfléchir à l'anthropologie et à scénarios sur l'avenir de l'humanité (9 février 2026), n. 63.

[130] Cf. Saint Paul VI, Discours à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de la FAO (16 novembre 1970) : AAS

[131] Commission Théologique Internationale, Quo vadis, humanitas? Réfléchir à l'anthropologie et à scénarios sur l'avenir de l'humanité (9 février 2026), n. 3.

[132] « Si le cœur est dévalorisé, alors parler avec le cœur, agir avec le cœur, mûrir et prendre soin du cœur. Lorsque la spécificité du cœur n'est pas prise en compte, sont perdues les réponses que l'intelligence apporte à la rencontre avec les autres, perdue la poésie. Et nous passons à côté de l'histoire et de nos histoires, l'histoire personnelle est celle qui se construit à partir du cœur. À la fin de la vie, c'est tout ce qui comptera » : *F* (24 octobre 2024), n. 11 : AAS 116 (2024), p. 1372.

[133] V. Frankl, *Man's Search for Meaning. An Introduction to Logotherapy*, Boston 1963, p. 213.

[134] Saint Thomas d'Aquin, *Summa Theologiae*, I-II, q. 112, a. 1, co. ; q. 114, a. 5, co. : ed. Leonina, V, 1888, p. 102.

[135] Cf. *ibid.*, q. 114, a. 1, co. : ed. Leonina, VII, p. 344.

[136] Cf. Id., *Super Boetium De Trinitate*, q. 1, a. 2, ad 3 : éd. Leonina, L, Rome 1992, 96 ; *Summa Theologiae*, I-II, q. 114, a. 1, co. : ed. Leonina, IV, Rome 1888, p. 72.

[137] François, Exhort. ap. Evangelii gaudium (24 novembre 2013), n. 8 : AAS 105 (2013), p. 1022.

- [138] Saint Jean-Paul II, Lett. enc. *Redemptor hominis*, (4 mars 1979), n. 15 : AAS 71 (1979), pp. 286.
- [139] Saint Augustin, *De civitate Dei*, XIV, 28 : CCSL 48, Turnhout 1955, p. 451.
- [140] Benoît XVI, Lett. enc. *Caritas in veritate* (29 juin 2009), n. 34 : AAS 101 (2009), pp. 668-669.
- [141] Saint Jean-Paul II, Lett. enc. *Veritatis splendor* (6 août 1993), n. 32 : AAS 85 (1993), p. 1159.
- [142] François, Lett. enc. *Fratelli tutti* (3 octobre 2020), n. 207 : AAS 112 (2020), p. 1043.
- [143] H. Arendt, *The Origins of Totalitarianism*, III, New York 1962, p. 474.
- [144] *Discours aux professionnels de la communication* : AAS 117 (2025), pp. 681-682.
- [145] Benoît XVI, *Message pour la 47<sup>e</sup> Journée Mondiale des Communications Sociales* (24 janvier 2009), n. 1 : AAS 101 (2009), p. 1.
- [146] François, *Discours à l'occasion de la remise de la médaille de Chevalier et de Dame Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Michel de la Couronne à Pulella et Valentina Alazraki*, (13 novembre 2021) : *L'Osservatore Romano*, 13 novembre 2021, p. 1.
- [147] Cf. Platon, *Lettre VII*, 344b-c. : Ed : Souilhé, XIII/1, Paris 1931 (CUF, Série grecque 63), p. 54.
- [148] Cf. *Discours aux participants au Congrès organisé par la Fondation pour l'étude et la recherche sur l'adolescence sur la dignité des mineurs à l'ère du numérique* (13 novembre 2025) : *L'Osservatore Romano*, 13 novembre 2025, p. 1.
- [149] Cf. *Discours aux membres de l'Advisory Board de Rcs Academy* (7 novembre 2025) : *L'Osservatore Romano*, 7 novembre 2025, p. 4.
- [150] Saint Jean-Paul II, Lett. enc. *Laborem exercens* (14 septembre 1981), n. 3 : AAS 73 (1981), p. 5.
- [151] Cf. François, Lett. enc. *Laudato si'* (24 mai 2015), n. 128 : AAS 107 (2015), p. 898.
- [152] Dicastère pour la Doctrine de la Foi – Dicastère pour la Culture et l'Éducation, Note *Antiqua et nova* (2025), pp. 188-189.
- [153] Cf. Saint Jean-Paul II, Lett. enc. *Laborem exercens* (14 septembre 1981), n. 18 : AAS 73 (1981), p. 18.
- [154] Cf. François, Lett. enc. *Laudato si'* (24 mai 2015), n. 109 : AAS 107 (2015), p. 891.
- [155] Cf. Benoît XVI, Lett. enc. *Caritas in veritate* (29 juin 2009), n. 32 : AAS 101 (2009), p. 666.
- [156] Cf. Conseil pontifical « Justice et Paix », *Compendium de la Doctrine sociale de l'Église*, n. 268.
- [157] Cf. Benoît XVI, Lett. enc. *Caritas in veritate* (29 juin 2009), n. 64 : AAS 101 (2009), p. 698.
- [158] Cf. François, Lett. enc. *Laudato si'* (24 mai 2015), n. 129 : AAS 107 (2015), p. 899.
- [159] Cf. *ibid* .
- [160] Cf. Id., Lett. enc. *Fratelli tutti* (3 octobre 2020), n. 108 : AAS 112 (2020), p. 1006.
- [161] Dicastère pour la Doctrine de la Foi – Dicastère pour le Service du Développement Humain Intégral, *quaestiones. Considérations pour un discernement éthique sur certains aspects du système éducatif* (janvier 2018), n. 6 : AAS 110 (2018), p. 772.

- [162] François, *Salutation au personnel du Fonds International de Développement Agricole (IFAD)* p. 309. Cf. Benoît XVI, Lett. enc. *Caritas in veritate* (29 juin 2009), n. 22 : AAS 101 (2009), p. 657.
- [163] Cf. *ibid.*, n. 36 : AAS 101 (2009), pp. 671-672.
- [164] Cf. François, Exhort. apost. *Evangelii gaudium* (24 novembre 2013), n. 204 : AAS 105 (2013), p.
- [165] Cf. Saint Paul VI, Lett. enc. *Populorum progressio* (26 mars 1967), n. 87 : AAS 59 (1967), p. 299.
- [166] Cf. Saint Jean-Paul II, Lett. enc. *Centesimus annus* (1<sup>er</sup> mai 1991), n. 39 : AAS 83 (1991), p. 84.
- [167] Cf. Conseil pontifical « Justice et Paix », *Compendium de la Doctrine sociale de l'Église*, n. 211.
- [168] Cf. Saint Jean-Paul II, Lettre *Gratissimam sane* (2 février 1994), n. 17 : AAS 86 (1994), pp. 903-904.
- [169] Cf. Conférence des évêques catholiques des États-Unis, *Sons and Daughters of the Light. A Prayer for Young Adults* (12 novembre 1996), Washington D.C. 1996, I, 3.
- [170] Cf. Conseil pontifical « Justice et Paix », *Compendium de la Doctrine sociale de l'Église*, n. 290.
- [171] Cf. *ibid.*, n. 214.
- [172] Cf. François, *Message pour la célébration de la 48<sup>e</sup> Journée Mondiale de la Paix* (8 décembre 2013), n. 70-71.
- [173] Cf. Commission Théologique Internationale, *Mémoire et réconciliation : l'Église et les fautes du passé* (1984), n. 10.
- [174] Ainsi dans les Bulles *Sicut dudum* (13 janvier 1435) et *Etsi suscepti* (9 janvier 1442) d'Eugène IV (18 juin 1452) et *Romanus Pontifex* (8 janvier 1455) de Nicolas V. Les pressions politiques et, parfois, sur les exigences évangéliques. L'évangélisation fut fréquemment mise de côté ou mal interprétée en fonction des pouvoirs temporels, relativisant l'incompatibilité de l'esclavage avec la conscience chrétienne.
- [175] Cf. Léon XIII, Lett. enc. *In plurimis* (5 mai 1888) : *Acta Leonis XIII*, VIII, Rome, 1889, pp. 169-190. Le Saint-Office distinguait entre aspects immoraux et moraux de la servitude, sans la condamner pleinement. Dicastère pour la Doctrine de la Foi, Instr. 1293 : *Instruction du Saint-Office sur divers doutes de Mgr de Meaux dans le pays des Galla*, avril 1866, réponse à la question n. 15.
- [176] Cf. Saint Jean-Paul II, Bulle *Incarnationis mysterium* (29 novembre 1998), n. 11 : AAS 91 (1999), p. 1033.
- [177] Cf. Saint Paul VI, *Regina caeli* (17 mai 1970) : *Enseignements de Paul VI*, VIII, Cité du Vatican, 1970, p. 1033.
- [178] Cf. François, Lett. enc. *Fratelli tutti* (3 octobre 2020), n. 183 : AAS 112 (2020), pp. 1033-1034.
- [179] Cf. Conc. Œcum. Vat. II, Const. past. *Gaudium et spes*, n. 26 : AAS 58 (1966), pp. 1046-1047.
- [180] Saint Paul VI, *Discours à la 20<sup>e</sup> Assemblée générale des Nations Unies* (4 octobre 1965) : *AA* 101 (1965), p. 1033.
- [181] Organisation des Nations Unies, *Charte des Nations Unies* (26 juin 1945), Préambule.
- [182] Cf. François, Lett. enc. *Fratelli tutti* (3 octobre 2020), n. 258 : AAS 112 (2020), p. 1061 : « De fait les guerres ont été prétendument “justifiées”. Le Catéchisme de l'Église catholique parle de la possibilité d'une force militaire, qui suppose qu'on démontre que sont remplies certaines “conditions rigoureuses de légitimité” facilement dans une interprétation trop large de ce droit éventuel. On veut ainsi justifier indument même l'usage de la force militaire. »

des actions guerrières qui difficilement n'entraînent pas "des maux et des désordres plus graves que le de l'Eglise Catholique, n. 2309.

[183] Cf. Dicastère pour la Doctrine de la Foi - Dicastère pour la Culture et l'Éducation, Note *Antiqua e* AAS 117 (2025), pp. 202-203.

[184] Cf. *ibid.*, n. 103 : AAS 117 (2025), p. 204.

[185] Cf. *Audience aux participants à l'Assemblée Plénière de la Réunion des Œuvres d'Aide aux É* juin 2025) : AAS 117 (2025), pp. 847-849.

[186] Cf. François, *Message pour la 53<sup>e</sup> Journée Mondiale de la Paix* (8 décembre 2019) : AAS 112

[187] J.R.R. Tolkien, *The Lord of the Rings. Part III: The Return of the King*, New York 1965, 190 ( *Le Retour du Roi*, Tome 3, Christian Bourgeois Éditeur, Paris 1973, traduit de l'anglais par Francis Ledoux

[188] *Discours aux professionnels de la communication* (12 mai 2025) : AAS 117 (2025), p. 682.

[189] *Ibid.*

[190] Saint Jean-Paul II, *Message pour la 31<sup>e</sup> Journée Mondiale de la Paix* (1<sup>er</sup> janvier 1998), n. 1 :

[191] Saint Augustin, *Enarrationes in Psalmos*, 84, 12 : CCSL 39, Turnhout 1956, pp. 1172-1173.

[192] Cf. François, Lett. enc. *Dilexit nos* (24 octobre 2024), n. 22 : AAS 116 (2024), pp. 1375-1376.

[193] Cf. Id, Lett. enc. *Fratelli tutti* (3 octobre 2020), n. 115 : AAS 112 (2020), pp. 1008-1009.

[194] Cf. *ibid.*, n. 261 : AAS 112 (2020), p. 1062.

[195] Saint Paul VI, *Discours à la 20<sup>e</sup> Assemblée générale des Nations Unies* ( 4 octobre 1965) : AAS 112 (1965), p. 1062.

[196] Cf. Pie XII, *Message radio Une heure grave* (24 août 1939) : AAS 23 (1939), p. 334.

[197] G. La Pira, *Riflessioni sul Concilio. Discorso del Sindaco di Firenze Prof. Giorgio La Pira alle* (septembre 1962), Florence 1962, p. 6.

[198] *Discours aux participants au Jubilé des Églises Orientales* (14 mai 2025) : AAS 117 (2025), p.

[199] Cf. François, Lett. enc. *Fratelli tutti* (3 octobre 2020), n. 271 : AAS 112 (2020), p. 1066.

[200] Cf. Id., *Appel de paix à Assise pour la Journée Mondiale de Prière pour la Paix. « Soif de pa dialogue »* (20 septembre 2016) : AAS 108 (2016), p. 1124.

[201] Id., *Discours aux membres du Corps Diplomatique accrédité près le Saint-Siège pour la pré: nouvelle année* (9 janvier 2025) : AAS 117 (2025), p. 110.

[202] Cf. Id., *Discours aux participants à la 38<sup>e</sup> session de la FAO* (20 juin 2013) : AAS 105 (2013), p.

[203] *Première Bénédiction Urbi et Orbi* (8 mai 2025) : AAS 117 (2025), p. 660 .

[204] *Ibid.*

[205] Cf. *Homélie aux Premières Vêpres de la Solennité de Marie, Mère de Dieu* (31 décembre 2025) janvier 2026, pp. 1-2.

- [206] Cf. Homélie de la messe du jour en la Solennité de la Nativité du Seigneur (25 décembre 2025), p. 3.
- [207] Cf. *ibid.*
- [208] Cf. Angélus de la Solennité de l'Épiphanie (6 janvier 2026) : *L'Osservatore Romano*, 7 janvier :
- [209] Cf. Homélie de la messe de la nuit en la Solennité de la Nativité du Seigneur (24 décembre 2025), p. 2.
- [210] P. de Bérulle, *Discours de l'état et des grandeurs de Jésus, Discours IV, Unité de Dieu en l'in* Paris 1856, col 218, pp. 181-182.
- [211] *Ibid.*
- [212] Cf. Discours à la Conférence « Artificial Intelligence and Care of Our Common Home » (5 décembre 2025), p. 2.
- [213] Benoît XVI, Lett. enc. Deus caritas est (25 décembre 2005), n. 14 : AAS 98 (2006), p. 228.
- [214] Saint Augustin, *Sermones*, 272 : *In die Pentecostes ad infantas de sacramento* : PL 38, Paris
- [215] Benoît XVI, Homélie lors de la messe in Coena Domini (21 avril 2011) : AAS 103 (2011), p. 321
- [216] Discours à la Curie romaine à l'occasion des vœux de Noël (22 décembre 2025) : *L'Osservatore Romano*, pp. 6-7.
- [217] Cf. *supra*, nn. 11-14.
- [218] Cf. Discours lors du colloque « La dignité des enfants et des adolescents à l'ère de l'intelligence artificielle » (13 novembre 2025) : *L'Osservatore Romano*, 13 novembre 2025, p. 3.
- [219] Cf. Benoît XVI, Lett. enc. Caritas in veritate (29 juin 2009), n. 34 : AAS 101 (2009), pp. 668-670.
- [220] François, Exhort. ap. Laudate Deum (4 octobre 2023), n. 67 : AAS 115 (2023), p. 1059.
- [221] Angélus de la Solennité de l'Épiphanie (6 janvier 2026) : *L'Osservatore Romano*, 7 janvier 2026
- [222] Benoît XVI, Audience générale (15 février 2006) : *L'Osservatore Romano*, 16 février 2006, p. 4.
- [223] Méditation à l'occasion de la Veillée de prière et du Rosaire pour la paix (11 octobre 2025) : *L'Osservatore Romano*, 2025, p. 2.
- [224] Saint Paul VI, Homélie au sanctuaire marial de Notre-Dame de Bonaria (24 avril 1970) : AAS



# *Le* SAINT-SIÈGE

[FAQ](#) [NOTES LÉGALES](#) [COOKIE POLICY](#) [PRIVACY POLICY](#)